

AUJOURD'HUI

Éditorial

Les fonds publics engagés à Ottawa pour régler le cas des « faux » réfugiés continuent au scandale. L'éditorial de Jean-Claude Leclerc. **Page 12**

Courrier

Nos lecteurs s'expriment sur « l'Eglise et les femmes » et sur plusieurs autres questions d'actualité. **Page 13**



49ers et Broncos au Super Bowl

Grâce à des victoires respectives sur les Rams de Los Angeles et les Browns de Cleveland, les 49ers de San Francisco et les Broncos de Denver s'affronteront au Super Bowl dans deux semaines. **Page 11**

Procès publics en Roumanie

Les procès publics d'anciens dirigeants communistes s'ouvriront cette semaine en Roumanie et certains proches du dictateur Nicolae Ceausescu seront inculpés de génocide et de sabotage économique. **Page 5**



Francis Cabrel

Cabrel paysagiste

Malgré toutes ses appréhensions, Nathalie Petrowski s'est laissée séduire par le dernier spectacle de Francis Cabrel en qui elle voit « l'un des meilleurs paysagistes de l'heure ». **Page 9**

L'ambiguïté persiste au NPD

L'ambiguïté persiste entre les positions du nouveau chef du NPD-Canada et Philippe Edmonston sur la question du lac Meech. **Page 2**

L'environnement à l'UQAM

Une chaire en environnement voit le jour à l'UQAM grâce à la collaboration financière d'Hydro-Québec. **Page 7**

Des approches micro et macro

À l'heure de la mondialisation des marchés, les relations publiques ont développé des approches tenant compte des marchés régionaux et du service planétaire. **Page 7**

Sursis aux usagers de la STCUM

Paul Cauchon

LES USAGERS du transport en commun à Montréal n'ont pas à craindre pour le moment d'être obligés de marcher dans le froid : aucune grève du transport n'est prévue dans l'immédiat puisque les employés d'entretien de la STCUM ont proposé, hier, de soumettre toute la

question litigieuse des horaires de travail dans les garages à un examen devant une commission de la Communauté urbaine formée d'élus municipaux et qui s'occupe des problèmes de transport.

« Tout ce dossier est très complexe, et cette commission nous permettrait de faire valoir notre point de vue publiquement », a expliqué Normand Lamoureux, président du syndicat des employés d'entretien de

la Société de transport de la communauté urbaine de Montréal (STCUM-CSN).

« Il y a une certaine difficulté à articuler ce dossier, continue-t-il, et nous avons repris hier matin en assemblée générale une suggestion lancée la semaine dernière par l'éditorialiste Jean-Claude Leclerc du DEVOIR, suggestion qui pourrait permettre un déblocage des négociations en confiant l'analyse du dossier

à cette Commission des transports ».

M. Lamoureux soutient que son syndicat n'a aucunement discuté hier matin de la possibilité de tenir une grève. Un avis de grève avait été déposé pour samedi soir dernier à minuit, mais cet avis n'est qu'une « procédure technique », explique-t-il. « S'il doit y avoir grève, ajoute-t-il, elle doit être votée lors d'une assemblée générale, et le public serait averti longtemps à l'avance ».

Pour le syndicat, la balle est maintenant dans le camp de Louise Roy, pdg de la STCUM. M. Lamoureux faisait valoir hier qu'avec l'imposition de nouveaux horaires de travail par la STCUM le 26 novembre dernier « il y a une dimension sociale et humaine qui n'a jamais été prise en considération », et qu'une étude devant la Commission des transports pourrait éclairer.

Voir page 14: Sursis



PHOTO JACQUES NADEAU

Gare aux coupures

Carl W. Fraser, chef de train, était d'humeur sombre hier, en Gare Centrale de Montréal où de nombreux trains effectuaient leur dernier voyage par suite de coupures draconiennes effectuées dans Via Rail par le ministère des Transports. Le Transcontinental, notamment, qui relie le Canada d'un océan à l'autre, quittait Montréal pour la dernière fois hier, et des membres de Transport 2000 en ont profité pour porter en gare un cercueil symbolisant l'attitude du gouvernement canadien. **Page 3.**

Tuerie contre les Arméniens de l'Azerbaïdjan

d'après AFP et Reuter

MOSCOU — Plus de trente personnes ont été tuées au cours d'émeutes anti-arméniennes, ce week-end à Bakou, capitale de l'Azerbaïdjan, et, selon un militant arménien, un émissaire de Moscou envoyé en Arménie pour tenter de calmer les choses a été tué à Erevan.

Radio-Moscou a annoncé que, selon des informations « non confirmées », les émeutes qui ont éclaté samedi à Bakou avaient fait plus de 30 morts et des dizaines de blessés.

La télévision soviétique a expliqué hier que les troubles avaient débuté après l'irruption de deux Azéris dans un appartement arménien de Bakou dont ils avaient tenté d'expulser les occupants.

Les Arméniens se sont défendus à coups de hache et les deux intrus ont été hospitalisés. L'un d'eux a suc-

combé à ses blessures et l'autre est dans un état grave.

L'incident a été porté à la connaissance d'une foule d'Azéris réunis dans la capitale azerbaïdjanaise. L'émeute a alors éclaté aux cris de « chassons les Arméniens de Bakou », a encore dit la télévision.

Selon l'agence Tass, la situation était incontrôlée dans plusieurs quartiers de la ville, malgré la présence d'une division du ministère de l'Intérieur envoyée de Moscou en début de journée.

« Des bandes de hooligans commettent des atrocités. Les premières informations font état de 25 morts dans 50 pogroms distincts », écrit l'agence.

Edouard Chakhnazarian, responsable de l'agence arménienne officielle Armenpress, a déclaré par té-

Voir page 14: Tuerie

Le Canada a immergé 5,7 millions de tonnes de déchets dans la mer

Ottawa prévoit davantage à l'avenir

Louis-Gilles Francoeur

LE CANADA a autorisé en 1987-88 l'immersion en mer de 5,7 millions de tonnes de déchets de toute sorte, dont 5,3 millions de tonnes de résidus de dragage contenant des produits toxiques en vertu des dispositions de la Loi fédérale sur l'immersion de déchets en mer.

Néanmoins, l'immersion des résidus de dragage des ports côtiers atteignait son niveau le plus bas en 11 ans. Le Canada a en effet autorisé depuis 1977 l'immersion en mer de 110 millions de mètres cubes (tonnes métriques) de résidus de dragage, soit une moyenne annuelle de 10,1

millions de tonnes. Le record des versements est survenu en 1979 alors qu'Ottawa autorisait l'immersion de 19,6 millions de tonnes de résidus de dragage.

C'est ce que révèle le rapport sur l'application de cette loi au Canada en 1987-88, dernière année pour laquelle les compilations fédérales sont à jour. Cette loi a été fusionnée en 1988 à la nouvelle loi fédérale de l'Environnement.

Selon ce rapport, Ottawa prévoit non pas une résorption mais une intensification de l'immersion de déchets au cours des prochaines années en raison de « la croissance démographique et de l'expansion industrielle » qui favorisent pour des rai-

Voir page 14: Le Canada



Bien que le Canada ait diminué les immersions de déchets dans ses eaux océaniques depuis dix ans, il en a autorisé 5,7 millions de tonnes en 87-88 et en prévoit davantage au cours des prochaines années.

Remontons les Champs-Élysées

Isabelle Paré
envoyée spéciale

PARIS — Les Champs-Élysées ont mauvaise mine. « La plus belle avenue du monde », qui fait la gloire des Français et l'envie des chasseurs d'images du monde entier, a mal à son image de marque. À tel point que le maire de Paris, Jacques Chirac, a décidé de prendre les grands moyens, de concert avec un groupe de Parisiens qui ont lancé la campagne Remontons les Champs-Élysées.

Car le haut-lieu par excellence du faste parisien, assailli par les restaurants fast-food, les marchands illégaux, qui débailent leurs boutiques de gadgets, et un flot de bagnoles et de terrasses envahissantes, est en passe de devenir un « Broadway » sauce pa-

risienne. Pour certaines façades de la belle époque, il est déjà trop tard pour prévenir le massacre.

Même le Fouquet's, chic restaurant ouvert en 1916 et Mecque des gens du septième art depuis ses premières heures de gloire, a été rescapé de justesse l'an dernier des recoins de l'immobilier qui voulaient en faire une vaste galerie marchande. Ce fut trop. Une brochette d'intellectuels, pilotée par les Bernard Pivot, Jean-Michel Folon et Roger Sabatier, sont montés au front pour assurer le sauvetage de la prestigieuse avenue. Le rendez-vous des Pagnol, Raimu, Murat et autres stars du grand écran fut sauvé des griffes d'intérêts arabes, propriétaires de l'immeuble, après que le ministre de la Culture, le socialiste Jack Lang, l'eût déclaré « lieu de mémoire ».

Un an plus tard, le maire porte-étendard de la droite se devait de dévoiler son propre plan de sauvetage. Jean-Pierre Ligen, responsable des « grands chantiers du président », notamment des travaux de la Pyramide du Louvre, sera responsable de cette grande opération dont la note s'élèvera à 150 millions de francs en cinq ans (30 \$ millions).

Dans la ville où les voitures sont reines, le plan de remise en forme propose au premier chef de redonner toute la largeur de l'esplanade aux piétons. Les contre-allées qui bordent les Champs seront libérées des voitures qui s'y stationnent par centaines pour faire place à une grande rangée d'arbres pointant vers l'Arc de Triomphe. Un trottoir de granit reprendra ainsi, sur près d'un km et

Voir page 14: Remontons

Sheila Copps se présente

Chantal Hébert
de notre bureau d'Ottawa

SHEILA Copps, la députée de Hamilton-est, donnera ce matin à 9h00 le coup d'envoi à la course à la direction du parti libéral du Canada en devenant la première candidate sérieuse à la succession de John Turner.

Un lancement à l'image de la stratégie de la députée ontarienne, qui, à défaut de la grosse machine et des coffres bien remplis de ses principaux adversaires, mise beaucoup sur sa capacité d'être à la bonne place au bon moment.

Sa candidature pourrait bousculer bien des calculs, particulièrement dans le camp Martin. Pour le moment, elle est la seule à sortir du rang suffisamment pour s'imposer à la place de Paul Martin comme solution de rechange à Jean Chrétien.

Alors que Clifford Lincoln est à se dénichier un siège à la Chambre des

Voir page 14: Sheila



Sheila Copps

HOWARD BUTEN



Par l'auteur de *Quand j'avais cinq ans, je m'ai tué*
Il faudra bien te couvrir...

Surprenant et touchant ce quatrième roman d'Howard Buten. Images-chocs de l'enfance, désir effréné de réaliser l'impossible, personnages incompris dans un monde où « les trucs sonnent juste alors qu'ils sont faux ».

« On en sort l'âme complètement à l'envers. »

Françoise Fournier/Elle

Howard Buten sera de passage au Québec du 10 au 17 janvier

ÉDITIONS DU SEUIL



Audrey McLaughlin et Phil Edmonston, le candidat néo-démocrate dans Chamby.

Le nouveau chef du NPD est incapable de clarifier sa position sur le lac Meech

L'ambiguïté persiste entre les vues de McLaughlin et d'Edmonston

Pierre O'Neill

L'AMBIGUÏTÉ persiste entre les positions du nouveau chef du NPD-Canada, Audrey McLaughlin et de sa vedette québécoise, Philippe Edmonston, sur la question du lac Meech.

En tournée hier dans le comté de Chamby, en vue de l'élection partielle du 12 février prochain, Mme McLaughlin a été incapable d'exprimer clairement sa position dans le contentieux constitutionnel qui sépare le Québec du Canada anglais.

À ce jour, Mme McLaughlin s'en était tenue à la position officielle du parti, ainsi que définie par le dernier congrès de Winnipeg, endossant les conditions du Québec tout en réclamant des amendements au texte de l'entente. Pressée de questions par les journalistes, elle a risqué un rapprochement avec son candidat dans Chamby, endossant et le texte de l'entente et les amendements réclamés par les provinces dissidentes.

Ces amendements, Mme McLaughlin croit-elle qu'on devrait les ap-

porter avant ou après le délai du 23 juin pour la ratification de l'entente ? C'est une question à laquelle le nouveau chef du NPD n'a pas voulu répondre franchement, se limitant à répéter que « si l'on veut que Meech passe, il faut briser l'impasse. Il faut satisfaire aux inquiétudes des provinces récalcitrantes, concernant notamment les droits des autochtones et des femmes ».

À ses côtés, Philippe Edmonston est demeuré ferme sur ses positions, en faveur de l'entente intégrale ratifiée par Ottawa, le Québec et sept autres provinces. Tout au plus, il convenait de ne pas s'opposer à la conclusion d'un accord parallèle pourvu qu'il ne mette pas en péril l'entente, et cela à la condition préalable que le premier ministre Bourassa y souscrive.

Confronté à ces divergences de vues avec son chef, M. Edmonston n'a pas hésité à réaffirmer ses convictions avec une certaine fermeté : « Je ne suis pas le leader du NPD, je suis un individu, un Québécois, et je pense comme les citoyens de ma province. L'essentiel, c'est que le Québec soit respecté et que les inté-

rêts du Québec soient défendus. Je n'habite pas ailleurs au Canada. Je ne sais pas si ces demandes d'amendements sont justifiées. Je n'ai pas réfléchi ».

C'était la première visite de Mme McLaughlin au Québec depuis son élection à la tête du NPD. Vêue d'un long anorak signé des motifs de la culture nordique, sur costume jaune et blouse brune, resplendissante et chaleureuse, elle a conquis la soixantaine de partisans qui l'ont acclamée au comité électoral du comté. Une ombre au tableau cependant, le nouveau chef des néo-démocrates s'exprime dans un français médiocre.

La journée de Mme McLaughlin en terre québécoise avait débuté à la gare centrale de Montréal, où elle a participé, avec d'autres personnalités politiques et leaders de mouvements de pression à la manifestation contre les coupures infligées par le gouvernement Mulroney aux services ferroviaires de Via Rail.

Après un exercice de porte-à-porte à Beloeil, la plus importante des onze municipalités du comté de Chamby, Audrey McLaughlin s'est rendue sur le site de l'incendie qui a dévasté, il y

a maintenant près de deux ans, les entrepôts de BPC de Saint-Basile-le-Grand. Pilotée par le maire de l'endroit, M. Bernard Gagnon, accompagnée par Philippe Edmonston, elle s'est frappée le nez sur une barrière fermée, les représentants du ministère de l'Environnement lui ayant interdit la visite des lieux où se trouvent toujours entreposés quelque 140 conteneurs de BPC.

Un peu furieux, le maire Gagnon a déclaré à la presse que ses concitoyens descendront bientôt manifester dans la rue, si les gouvernements ne prennent pas les mesures qui s'imposent pour libérer Saint-Basile de ces produits toxiques. En décembre 1988, le conseil municipal de Saint-Basile a voté une résolution pressant le ministre fédéral de l'Environnement, Lucien Bouchard, de démanteler les BPC sur un territoire de la Couronne. Requête qui est restée lettre morte. Ce qui porte le maire Gagnon à louer les interventions répétées de Philippe Edmonston dans ce dossier et à le préférer au candidat conservateur Serge Bégin, ainsi qu'à l'ancien ministre libéral de l'Environnement, Clifford Lincoln.

TROIS-RIVIÈRES

Films d'huile alarmants à l'usine de filtration

TROIS-RIVIÈRES (PC) — Deux séries de tests aux BPC (biphényles polychlorés) se sont avérées négatives après la découverte, samedi avant-midi, d'un film d'huile dans l'un des bassins de l'usine de filtration de Trois-Rivières.

Néanmoins, la présence de cette huile a forcé l'usine de filtration à suspendre toute sa production pendant deux heures, le temps que la firme Pluritec procède à un premier test.

On craignait que la présence de cette pellicule d'huile ne soit le résultat du déversement dans la rivière Saint-Maurice de 35 000 litres d'huile usée et contaminée aux BPC constatée, il y a quelques jours, d'un transformateur défectueux d'Hydro-Québec.

Le bassin laissant apparaître le film d'huile à sa surface, ainsi que trois autres qui lui sont voisins, ont fermé pour leur part durant 14 heures ce week-end. La fermeture de ces quatre bassins a réduit de 20 % la capacité de production de l'usine de filtration. Par chance, la fin de semaine est un temps durant lequel la consommation d'eau est relativement modérée.

Pendant les deux heures sans production, l'usine de filtration a continué à alimenter la population en eau potable. « Mais elle a diminué sa pression », a admis M. Réjean Lapointe, technicien d'Environnement-Québec, précisant que cette mesure incite les gens à consommer moins d'eau.

Après avoir reçu les résultats des premiers tests, l'usine de filtration a repris sa production à 80 %.

Entre-temps, on a poursuivi les tests toutes les 90 minutes, comme c'est le cas depuis l'annonce, la semaine dernière, de la fuite de 35 000 litres d'huile usée d'un transformateur d'Hydro-Québec.

Mais M. Lapointe a certifié que ce film d'huile ne compromettrait pas la consommation.

Il s'agissait de la première découverte d'huile dans l'eau de l'usine de filtration depuis la fuite du transformateur d'Hydro-Québec à Shawinigan-3 sur la Saint-Maurice. Les tests de la fin de semaine tendent à montrer qu'il n'y a aucun rapport entre les deux événements.

Remise en question des théories sur la formation initiale de notre univers

ARLINGTON (AP) — Les chercheurs américains sont perplexes : le satellite qu'ils ont envoyé dans l'espace, en novembre dernier, pour tenter de percer le mystère de la formation des étoiles et des galaxies n'a pas fourni les réponses espérées.

À l'issue de la 175e réunion de la Société américaine d'astronomie, samedi à Arlington, les scientifiques ont dû admettre que le satellite d'exploration cosmique COBE, qui a coûté 150 millions \$ US, n'a pas détecté les micro-ondes et les radiations infra-rouges susceptibles d'expliquer la formation des étoiles et des galaxies juste après le Big Bang, il y a 15 milliards d'années.

Selon les théories les plus récentes, des particules de matières dispersées dans l'univers auraient généré des petits centres de gravitation attirant d'autres particules de matière, jusqu'à former les premières étoiles. Les groupes d'étoiles se sont ensuite attirés mutuellement, formant les premières galaxies.

La chaleur intense dégagée lors de ces processus devrait, selon ces mêmes théories, produire des micro-ondes et des radiations infra-rouges, véritables signatures des origines de l'univers.

Les informations fournies par le satellite COBE ne permettent ni de confirmer ni de contredire ces théories. Cela signifie peut-être que de nouveaux types de phénomènes physiques restent à découvrir (...) ou que nos théories doivent encore être améliorées », a conclu Ned Wright, un astronome de l'Université de Los Angeles.

À Sainte-Anne-de-la-Pérade

La gaieté est revenue avec les petits poissons

SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE (PC) — Depuis le début de la saison de pêche, le lendemain de Noël, la rivière Sainte-Anne a connu sa plus fébrile fin de semaine, en terme d'activités et d'achalandage.

Premier indice de cette atmosphère carnavalesque : samedi, bon nombre de pourvoyeurs affichaient complet. Et si la pêche a ressuscité une bonne humeur qui s'était évanouie, ces dernières années, la tenue du carnaval de Sainte-Anne-de-la-Pérade, en fin de semaine, a ajouté à cette ambiance de plaisir.

Selon Guy Mailhot, pourvoyeur sur la rivière Sainte-Anne, « les gens sont

maintenant conscients du fait qu'il faut protéger la faune. Ce n'est plus nécessaire de prendre 1 000 poissons pour avoir du fun. Les gens en prennent 25, 50, 100, mais ils sont tous contents ; ils viennent ici pour avoir du plaisir », commente M. Mailhot.

Si la bonne humeur est revenue sur la rivière Sainte-Anne, et dans les cabanes, l'ampleur des pêches demeure néanmoins modérée.

« C'est bon, mais pas pour se rouler à terre, donne à entendre Étienne Leduc, président de l'Association des pourvoyeurs de la rivière Sainte-Anne. Mais c'est mieux que les dernières années », ajoute-t-il.

Le Vermont veut bénéficier de la puissance économique du Québec

Maurice Girard
de la Presse Canadienne

MONTPELLIER — Le Vermont veut profiter de l'Accord canado-américain de libre-échange pour tirer profit de la puissance économique du Québec et de sa population, 12 fois plus nombreuse.

« Les capitaux québécois sont bienvenus », affirme la gouverneure de l'État, Mme Madeleine Kunin.

À l'exemple de Bombardier et d'une trentaine de compagnies canadiennes qui ont pignon sur rue à Burlington, les entreprises québécoises devraient songer sérieusement à « se donner un pied-à-terre aux États-Unis » en ouvrant une succursale au Vermont. Après tout, les francophones peuvent s'y sentir chez eux puisque « du quart au tiers de notre population est originaire du Québec », souligne Mme Kunin.

« Je suis désolée de ne pouvoir vous accorder cette interview en français », a-t-elle dit dans un français presque sans accent en faisant entrer son visiteur dans son bureau discrètement élégant, situé à la législature de l'État.

Au cours de cette interview, le gouverneur du Vermont — une des trois femmes à occuper ce poste aux États-Unis — a insisté sur les rapports multiples qui unissent le Québec au Vermont. Quatre sujets ont été abordés : l'économie, l'environnement, l'hydroélectricité et le tourisme. Tout au long de l'entretien, elle insistait sur l'accueil enthousiaste que les entreprises québécoises peuvent compter recevoir au Vermont.

Avec un produit intérieur brut de près de 10 milliards \$ et un taux de chômage de moins de trois pour cent, le Vermont se classe cependant à l'avant-dernier rang en terme de revenu par habitant des huit États de la Nouvelle-Angleterre.

À quelques mois de la fin de son troisième mandat, Mme Kunin se prépare à une campagne électorale dans un climat qui, de l'avis même de ses partisans, ne lui a jamais été aussi défavorable.

Pour renforcer l'économie locale, axée sur les industries du bois, les mines, la construction et les services, un bureau d'information sur le libre-échange a été ouvert, il y a un mois, à Burlington.

Financé par l'État et le secteur privé, dont la filiale locale de Bom-

bardier, cet organisme aidera les petites entreprises du Vermont à développer le marché de l'exportation au Canada. « Nous voulons accélérer le processus », dit Mme Kunin.

Pour l'instant, l'Accord de libre-échange n'a pas donné de résultats exceptionnels, sauf de chasser de la grille-horaire des réseaux américains distribués au Québec la station de la chaîne PBS de Burlington, le poste 33, au profit d'une station de l'État de New York, le poste 57. « Ce qui représente une perte de revenu appréciable pour la station éducative », dit-elle.

Les rapports Québec-Vermont pourraient être renforcés ce printemps par la ratification d'un contrat d'électricité d'environ six milliards \$ US. Un montant d'envergure, convient Mme Kunin, qui n'écartera pas la possibilité d'autres transactions de même nature avec Hydro-Québec, qui fournira près du tiers de l'énergie de l'État.

« Je ne pas qu'on doive fixer une limite précise aux importations du Québec. Tout dépend des coûts et d'autres facteurs. Il faut étudier chaque proposition à son mérite. Nous devons tenir compte d'une autre dimension quand nous discutons avec le Canada et c'est la question de la fiabilité et du degré de dépendance que nous pouvons avoir d'une seule source d'énergie. »

Le Vermont a tiré une leçon de l'expérience du Maine, où un contrat de quatre milliards \$ a été annulé parce que l'aspect conservation d'énergie n'avait pas été suffisamment étudiée.

« À notre époque, nous ne pouvons examiner une telle transaction du seul point de vue économique. Dans une certaine mesure, c'est aussi une question environnementale. C'est la raison pour laquelle j'ai insisté pour qu'on examine les conséquences environnementales du projet d'Hydro-Québec. »

Résultats

Provincial		la Mini		Quintonne	
Tirage du 90-01-12		Tirage du 90-01-12		Semaine du 90-01-08	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS	3	4
4985652	1 000 000 \$	133068	50 000 \$	LUNDI	808 4075
985652	10 000 \$	33068	5 000 \$	MARDI	326 9367
85652	1 000 \$	3068	250 \$	MERCREDI	440 8006
5652	100 \$	068	25 \$	JEUDI	576 6995
652	25 \$	68	5 \$	VENDREDI	791 2994
52	10 \$	133068	1 000 \$	SAMEDI	209 4320
Le billet donne droit à cinq tirages consécutifs.		1330	100 \$		
		133	10 \$		

649

Tirage du 90-01-13	
12 18 22 33 35 44	No complémentaire 2
GAGNANTS	LOTS
6/6	0 2 211 986,10 \$
5/6+	17 49 155,20 \$
5/6	358 1 784,90 \$
4/6	19 062 64,40 \$
3/6	335 415 10 \$
VENTES TOTALES 18 377 055,00 \$	
PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF) 4,300 000,00 \$	
Prochain tirage: 90-01-17	

SELECT

Tirage du 90-01-13	
1 17 22 30 31 39	No complémentaire 42
AGNANTS	LOTS
6/6	0 500 000,00 \$
5/6+	3 14 743,00 \$
5/6	43 685,70 \$
4/6	2 075 63,90 \$
3/6	35 920 5,00 \$
VENTES TOTALES 1 502 145,00 \$	
PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF) 550 000,00 \$	
PROCHAIN TIRAGE:	

INTER PLUS

Tirage du 90-01-12	
NUMÉROS	LOTS
236378	250 000 \$
36378	2 500 \$
6378	250 \$
378	25 \$
78	10 \$
NUMÉROS MOBILES	
94108	2 500 \$
8632	250 \$
623	25 \$

Banco

Tirage du: 90-01-12		PROCHAIN TIRAGE: 90-01-15	
1	14	16	17
26	32	37	38
42	47	49	50
58	59	60	64
		67	

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS

Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield,
Montréal, Canada, H3G 1X5
Fax: (514) 934-1246
Tél.: (514) 934-0272

MANGER MIEUX-C'EST MEILLEUR

Ressources

en alcoolisme et autres toxicomanies

Groupe d'intervention thérapeutique et éducatif

Organisme à but non-lucratif

12000, Boul. Gouin Est, Montréal, Qc. H1C 1B8 • 643-2707



Des pompiers recouvrent les corps des victimes.

PHOTO AP

43 Espagnols asphyxiés dans une discothèque de Saragosse

SARAGOSSE (Reuter) — Quarante-trois personnes, toutes de nationalité espagnole, sont mortes asphyxiées hier dans l'incendie d'une discothèque de Saragosse, dans le nord de l'Espagne, transformée en véritable chambre à gaz.

Presque toutes les victimes, qui avaient pour la plupart entre 30 et 50 ans, ont succombé à la fumée très toxique qui a rapidement envahi les deux étages de l'établissement par le système de ventilation.

Des responsables ont estimé que ces fumées semblaient contenir de l'acide cyanhydrique et ont transformé le *Flying*, dans le vieux quartier de la ville, en véritable chambre à gaz.

Des survivants ont raconté que la discothèque avait été plongée dans l'obscurité dès le début de l'incendie et que rares étaient ceux qui avaient pu trouver la sortie.

Selon un des serveurs, le feu avait éclaté près de la sortie de secours, prenant les clients au piège : « Un groupe de clients, apparemment aveuglés par la fumée, s'est précipité vers la sortie de secours. Je suppose qu'il n'ont pas pu sortir parce que c'est là que le feu a pris ».

« J'ai été le dernier à sortir. C'était fini en quelques secondes », a déclaré un autre employé.

Un représentant des autorités locales, Carlos Perez Anadon, a déclaré au cours d'une conférence de presse que 130 personnes se trouvaient dans la discothèque quand l'incendie s'est déclaré dans la nuit de samedi à hier.

Il a souligné qu'il était encore difficile de déterminer la nature exacte des émanations mortelles. L'acide cyanhydrique, qui provoque l'arrêt du cœur en quelques minutes, « est la sorte de gaz qu'on utilise pour les exécutions dans les chambres à gaz », a dit un responsable.

Mais il pourrait s'agir également de gaz carbonique qui se serait accumulé à cause d'une panne de la ventilation pendant l'incendie.

Les pompiers ont précisé que la plupart des corps se trouvaient en haut de la discothèque, mais que des victimes avaient été trouvées encore assises dans leur fauteuil à l'étage inférieur. Ces dernières ont été tuées si vite qu'elles n'ont apparemment pas eu le temps de se lever pour fuir.

Un habitant du quartier a dit avoir donné l'alarme après avoir été réveillé par des cris : « J'étais au lit et j'ai entendu des bruits, comme des gens martelant des murs. Environ huit minutes plus tard, j'ai entendu des cris. J'ai cru que c'était une bagarre dans la

rue, jusqu'à ce que je voie des gens sortir de la discothèque en courant. Il y avait de la fumée et des flammes ».

Selon les pompiers, l'incendie avait pris près de l'entrée de la discothèque, dans un réduit contenant le système électrique de l'établissement, apparemment à cause d'une surcharge. Une épaisse fumée s'est propagée par le système de conditionnement d'air. Le feu a été éteint en un quart d'heure.

« Il était facile à maîtriser parce qu'il était juste à la porte », a dit l'un d'eux.

Des proches des victimes sont venus aux nouvelles dès hier matin. Ana Cristina Masi, 21 ans, a déclaré aux journalistes avoir perdu toute sa famille, parents et frères.

Le roi Juan Carlos et la reine Sofia, qui effectuent actuellement une visite d'État au Mexique, ont adressé au président du gouvernement régional d'Aragon un message exprimant leurs condoléances aux familles des victimes.

Le maire de la ville, Antonio Gonzalez Trivino, a déclaré trois jours de deuil à Saragosse.

Il y a dix ans, 71 personnes avaient trouvé la mort dans un hôtel de luxe de Saragosse. Trois ans plus tard, à Madrid, 78 personnes avaient été tuées dans l'incendie d'une discothèque.

Le Transcontinental de Via Rail a entrepris son dernier voyage

(Le DEVOIR) — Les coupures imposées à Via Rail entrent en vigueur aujourd'hui, et plusieurs trains ont connu leur dernier départ dans la nostalgie hier, dont le célèbre Transcontinental Montréal-Vancouver, qui effectue son tout dernier voyage.

Quelques manifestants ont souligné à la Gare Centrale de Montréal le dernier départ vers 10 h, hier matin, de ce train qui doit arriver à Vancouver mercredi.

Pendant ce temps à Québec, des leaders du monde municipal dénonçaient l'abandon de la liaison Québec-Mont-Joli, qui porte un dur coup, disent-ils, au développement économique régional.

À Montréal, des membres de l'organisme Transport 2000 avaient pris place à bord du Transcontinental, et rencontreront les opposants à ces coupures à chaque arrêt du célèbre train.

C'est en 1886 qu'un train de passagers avait commencé à circuler sur la principale voie de Canadian Pacific entre Montréal et Vancouver, passant par Calgary et Banff. À compter de demain, il n'y aura plus qu'un seul train pouvant porter le titre de transcontinental, un train ef-

fectuant la liaison Toronto-Vancouver via Edmonton et Jasper trois fois par semaine.

Hier, les protestataires de Transport 2000 portaient un brassard noir en guise de deuil. S'étaient joints à la manifestation avant le départ Abe Limonchik, président de la Commission du développement économique de la ville de Montréal, ainsi que la nouvelle dirigeante du NPD, Audrey McLaughlin. Celle-ci a dénoncé les coupures du gouvernement conservateur, qu'elle voit comme un signe du manque de politique cohérente en matière de transport public.

Mme McLaughlin a indiqué que le système de trains de passagers devrait être modernisé et devenir le moyen de transport le plus écologique.

Les compressions budgétaires créées par le ministre Benoît Bouchard entraîneront des diminutions de service de moitié, et des pertes d'emplois pour 2700 employés (sur les 7300 employés que compte Via Rail, incluant les cadres).

Au Québec, les trains qui sont maintenant annulés sont la liaison nuit Montréal-Toronto, la liaison Montréal-Sudbury via Ottawa, la

liaison Québec-Mont-Joli, la liaison Montréal-Sherbrooke (qui sera maintenant « couverte » par une liaison Halifax-Montréal trois fois par semaine).

Hier également, à la Gare du Palais de Québec, une délégation venue de Mont-Joli à bord du dernier train 631 protestait aussi contre les coupures. La délégation comprenait le président de l'Union des municipalités du Québec et maire de Valcourt, Camille Rouillard, le vice-président de l'UMQ et maire de Mont-Joli, Jean-Louis Desrosiers, et le maire de Québec et administrateur de l'UMQ, Jean-Paul L'Allier.

« À l'heure où, partout au pays, des citoyens manifestent leur indignation face au manque de clairvoyance du fédéral dans ce dossier, l'UMQ est extrêmement irritée par les interruptions drastiques de services aux passagers, et d'autant plus inquiète quant aux conséquences au plan de l'accessibilité des régions éloignées », a déclaré M. Rouillard.

Le maire de Valcourt a également insisté sur le fait que le Québec est un pays de régions et que les trois paliers de gouvernement ont la responsabilité d'assurer une desserte efficace, rapide et sécuritaire de ces régions pour les citoyens qui y vivent et contribuent à leur développement, et à celui du pays entier.

Enfin, le président de l'UMQ a exhorté le ministre Bouchard à reconnaître sans tarder l'erreur que commet son gouvernement en manquant à ses responsabilités constitutionnelles les plus élémentaires. « Si Ottawa a décidé d'appliquer une médecine de cheval au transport ferroviaire de passagers, seul Ottawa devra supporter la responsabilité de l'échec désormais prévisible de toute relance de cette industrie au Québec », a-t-il conclu.

Pour sa part, le président de l'Union des municipalités régionales de comté et des municipalités locales du Québec (UMRCQ), Roger Nicolet, a qualifié d'inconscience la décision du gouvernement. En matière de développement économique, a-t-il ajouté, « les carences, l'absence de vision des paliers supérieurs doivent être décriées. Tant le gouvernement fédéral que le gouvernement du Québec doivent faire du transport une priorité politique nationale. Au lendemain de la débâcle de service de Via Rail, le fédéral doit de toute urgence déposer un projet concret de service ferroviaire de passagers, rapide et moderne, partout où les densités de population le justifient ».

Et pour la Coalition des maires du corridor Québec-Windsor, Ottawa devrait tenir compte de l'énorme potentiel de la technologie ferroviaire moderne, et « cesser de se cantonner dans des analyses à courte vue du service actuel ».



PHOTO CP

Le Transcontinental quittait Montréal pour la dernière fois hier, alors qu'entrent en vigueur dès aujourd'hui les coupures dans les services de Via.

L'économie devrait échapper à la récession en 1990

Une prévision de l'Association des courtiers en valeurs mobilières du Canada

Serge Truffaut

L'ÉCONOMIE canadienne n'aura pas à subir les contrecoups néfastes d'une récession en 1990, mais devra s'adapter à un ralentissement de sa croissance dès le second semestre.

C'est du moins ce que prévoit l'influente Association des courtiers en valeurs mobilières du Canada (ACCOVAM) dans une étude intitulée *Marchés des capitaux : À l'aube des années 90* et que signe M. Ian C.W. Russell, vice-président de cet organisme.

À l'appui de cette constatation d'autant plus encourageante que le premier semestre en sera un de croissance ferme et soutenue, M.

Russell et ses collaborateurs ont avancé les arguments suivants : la reprise de la croissance économique aux États-Unis bénéficiera au Canada à cause de l'Accord de libre-échange; les entreprises canadiennes profiteront de l'expansion des marchés de l'Extrême-Orient et de l'Europe, et le secteur commercial canadien enregistrera de meilleures performances parce qu'il sera à la fois plus concurrentiel et productif.

À cette panoplie d'arguments, les analystes en ont ajouté un autre et non des moindres. En effet, les pressions inflationnistes qui inquiètent tant le gouverneur de la Banque du Canada, M. John Crow, seront beaucoup moins intenses à cause de la compression des liquidités au niveau

mondial et « de la fermeté du marché en ce qui a trait aux ressources canadiennes ».

Sur un plan plus global, plus macro-économique, les analystes de l'ACCOVAM ont noté une différence de taille avec la situation qui prévalait il y a dix ans alors que les indicateurs de l'époque démontraient clairement qu'on s'acheminait vers une récession. « Bien que la conjoncture économique, de souligner M. Russell, ressemble à celle qui a caractérisé la fin des années 70, nous sommes persuadés que le rendement de l'économie au cours des quelques années à venir indiquera une amélioration notable au regard des conditions récessives au début des années 80 ».

Alors qu'est-ce qui explique, puisque les indicateurs d'il y a dix ans et d'aujourd'hui impriment des courbes assez semblables, que nous n'aurons pas à encaisser les affres d'une récession ? Une meilleure coordination. Une synchronisation plus efficace des économies nationales entre elles. Ainsi, pour l'année en cours on s'attend à une croissance ferme et soutenue en Europe et au Japon qui dépassera le rendement envisagé

aux États-Unis et au Canada.

Ces écarts entre continents auront pour effet « de modifier le ralentissement général de l'économie mondiale au cours de la prochaine année ou à peu près. De même, le caractère manifeste de la croissance de la liquidité sur la scène économique des principaux pays industrialisés permettra d'alléger les pressions exercées sur l'économie canadienne et contribuera peut-être à une diminution des taux d'intérêt ».

Selon les analystes de l'ACCOVAM, les compagnies canadiennes tireront leur épingle du jeu en autant que l'accès au capital de risque ne sera pas encombré de mesures économiquement coercitives. Pour ces entreprises, la marge sera d'autant plus mince que « la possibilité de mobiliser le capital de risque nécessaire sur des marchés publics liquides et efficaces est affaiblie en raison des emprunts excessifs du gouvernement canadien sur le marché intérieur pour financer les déficits bud-

gétaires. La compression des dépenses doit demeurer une priorité à tous les paliers du gouvernement au Canada ».

À titre d'exemple de décision gouvernementale ayant eu un impact négatif sur la source des capitaux, l'ACCOVAM avance que l'imposition des placements en actions n'a fait que limiter « les perspectives d'obtention du capital de risque nécessaires ».

Dans sa conclusion, M. Russell estime qu'à « moins de rétablir des stimulants fiscaux efficaces afin de favoriser les placements en actions, il sera très difficile d'entrevoir des perspectives positives de croissance et de bénéfices pour les sociétés sur le marché des actions. Bien que le marché des actions soit efficient et très liquide et qu'il puisse répondre aux besoins des PME en matière de capital de risque, cette capacité se trouve menacée en raison d'un environnement fiscal hostile aux placements en actions ».

Grève douce des infirmières

Dans un centre hospitalier de Trois-Rivières

TROIS-RIVIÈRES (PC) — Pas de piquet de grève, pas de moyens de pression, pas de peur chez les bénéficiaires. Rien ne laisse deviner que les infirmières du centre hospitalier Cooke, de Trois-Rivières, sont en grève légale depuis minuit, samedi.

« Rien n'a changé dans l'hôpital. Le service est donné à 100 % et nous avons les mêmes infirmières que d'habitude », assure M. René Turner, président du comité des bénéficiaires.

De plus, comme d'habitude, tous les services sont offerts au public.

Les seuls qui se rendent compte du changement, ce sont les infirmières et l'administration car le syndicat affilié à la Centrale de l'ensei-

gnement du Québec a décrété que la grève qu'il vient d'entreprendre a pour but de donner des horaires un peu plus « humains » à ses membres et de tenter de régler le problème des infirmières à temps partiel qui doivent travailler sur appel jour et nuit.

Pour remédier à la situation, le syndicat demande au gouvernement d'instituer un horaire de quatre jours un peu plus longs pour les infirmières à plein temps, au lieu de cinq, ce qui permettrait d'ouvrir de nouveaux postes pour les employés à temps partiel. Pour prouver que c'est faisable, c'est cet horaire qu'ont adopté les grévistes et ce, pour au moins quatre semaines.

L'ÉDUCATION DES ADULTES
AU CÉGEP

je m'inscris!

Renseignez-vous
au cégep de votre région
ou à
CÉGÉPHONE
(514) 271-1124
du lundi au vendredi
jusqu'à 21 h.
nous acceptons les frais
d'interurbain

CAMPS D'ÉTÉ

CAMP DE JOUR DES CHAMPIONS

GARÇONS ET FILLES 4-14

ANIMATION EN ANGLAIS, ANIMATEURS BILINGUES

SPORTS, BEAUX-ARTS, HOCKEY, GYMNASTIQUE, NATATION

TERRAIN SPACIEUX DU COLLEGE NOTRE-DAME, PRÈS DU MONT-ROYAL, OUTREMONT

9H À 16H LUN. AU VEN. — JUILLET ET AOÛT

739-3721 ACCUEIL ET SURVEILLANCE DE 8H À 18H. 739-3423

**VOUS AVEZ DES QUESTIONS
CONCERNANT LA TAXE
DE 7% PROPOSÉE SUR LES
PRODUITS ET SERVICES?**

APPELEZ SANS FRAIS LA LIGNE INFO

1 800 267-6640

Dispositif de télécommunication pour malentendants:

1 800 267-6650

La LIGNE INFO est accessible du lundi au vendredi
de 9 heures à 17 heures.

Ministère des Finances
Canada

Department of Finance
Canada

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

Mandela apprécie les réformes de De Klerk

d'après Reuter et AFP

JOHANNESBURG — Nelson Mandela apprécie la politique de réformes du président sud-africain Frederik de Klerk et estime prioritaire l'amélioration de l'éducation des Noirs, déclare un de ses proches, l'homme d'affaires noir Richard Maponya, dans une interview publiée hier.

Le président du mouvement nationaliste Congrès national africain (ANC), placé en résidence surveillée, est impressionné par le réformiste De Klerk. « Il aime son style », déclare Maponya au quotidien de Johannesburg *Sunday Times*.

Mandela, âgé de 71 ans, est pour l'amélioration de l'enseignement réservé à la communauté noire et contre les nationalisations des entreprises du pays.

« Il souhaite profondément que l'accès des Noirs à l'éducation soit considérablement renforcé », déclare Maponya, qui a récemment dîné avec Mandela dans le bungalow où il purge une peine de prison à perpétuité.

Mandela estime que le slogan de l'ANC, la libération avant l'éducation, doit être inversé, poursuit Maponya.

Le dirigeant nationaliste se prononce en outre contre la nationalisation des mines, des banques et des principales entreprises, pourtant définie depuis longtemps comme une priorité par l'ANC.

« Il pense que les nationalisations se feraient au détriment de la croissance économique et de la création d'emplois », précise Maponya. « C'est incroyable comme il se sent au courant de tout », ajoute-t-il. « Il est parfaitement conscient des bouleversements en cours dans le monde et de la faillite du communisme en Europe de l'Est ».

Par ailleurs, sept leaders nationalistes noirs récemment libérés après 26 ans de prison se rendent aujourd'hui à Lusaka pour leur première rencontre avec la direction en exil de l'ANC.

Walter Sisulu, 77 ans, ancien secrétaire générale de l'ANC, et cinq autres dirigeants historiques de ce mouvement libérés le 15 octobre dernier ainsi que Govan Mbeki, 79 ans, relâché en 1987, retrouveront à cette occasion des compagnons de lutte, mais aussi des fils, qu'ils n'ont pas vus depuis le début des années 60.

Leur visite à Lusaka sera suivie d'une tournée européenne qui pourrait donner lieu à une quasi-première : une entrevue à Londres avec le secrétaire au Foreign Office, Douglas Hurd.

Les discussions que M. Sisulu et ses collègues — qui ont adopté depuis leur libération des positions extrêmement modérées — auront avec les dirigeants en exil de l'ANC seront, de l'avis de tous les observateurs, dominées par la question la plus brûlante du moment, celle de l'opportunité de négociations avec le régime blanc.



Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont participé hier à des rassemblements organisés tant à Berlin-Est qu'à Berlin-Ouest pour rendre hommage à la révolutionnaire Rosa Luxemburg, assassinée il y a 72 ans, et elles ont formé une chaîne humaine entre les deux parties de la ville.

Des Allemands de l'Est dénoncent le PC et célèbrent Rosa Luxemburg

BERLIN-EST (AFP) — Une manifestation de dizaines de milliers de personnes en hommage à deux dirigeants ouvriers allemands assassinés le 15 janvier 1919 s'est transformée hier après-midi à Berlin-Est en meeting anti-communiste, a constaté le correspondant de l'AFP sur place.

La manifestation sur Alexanderplatz, une grande place au centre de Berlin-Est, a été organisée par le mouvement d'opposition Nouveau Forum et le SPD est-allemand, dont la conférence nationale s'est achevée hier à Berlin-Est.

Sur de nombreuses banderoles et pancartes, les manifestants ont condamné le PC est-allemand (SED-PDS) utilisant des slogans tels que : « Plus jamais le SED », « Nous ne voulons plus jamais être des cobayes du socialisme », « SED, non merci » et « Qui vote pour le SED, vote pour le déclin ».

Les orateurs du SPD les plus applaudis ont été ceux qui exaltaient l'unité allemande et de nombreux manifestants arboraient le drapeau ouest-allemand, au cours de cette manifestation qui prenait l'allure d'un meeting électoral.

M. Walter Momper, bourgmestre de Berlin-Ouest et chef du SPD de Berlin-Ouest a été ovationné par la foule. Il avait participé auparavant à la conférence nationale du SPD est-allemand. Devant la foule rassemblée sur Alexanderplatz, le maire de Berlin-Ouest a exalté les vertus de la social-démocratie, condamné le stalinisme et affirmé que Rosa Luxemburg avait fourni dans le passé les meilleurs arguments contre le léninisme.

Une manifestation analogue s'est déroulée hier après-midi à Karl-Marx-Stadt où plusieurs milliers d'adhérents et de sympathisants du SPD ont scandé des slogans en faveur de l'unité allemande et contre le Parti communiste.

Selon l'agence de presse est-allemande ADN, les manifestants arboraient également de nombreux drapeaux aux couleurs allemandes noir-rouge-or.

À Suhl (sud), plusieurs milliers de personnes ont également manifesté en hommage aux deux dirigeants ouvriers allemands à l'appel du SPD. Par la même occasion ils ont demandé que le Parti communiste soit dépossédé de tous ses biens.

Au cours de sa conférence nationale à Berlin-Est, le SPD s'était prononcé hier matin pour l'unité allemande à la quasi-unanimité des quelque 500 délégués venus de toute la RDA, qui ont déclaré leur intention de remplacer les communistes au pouvoir.

D'autre part, des artistes, des journalistes, des représentants de l'Eglise protestante de Berlin-Est et de Berlin-Ouest ont organisé hier en fin d'après-midi une chaîne humaine en hommage à Rosa Luxemburg et à Karl Liebknecht.

Cette chaîne a traversé le Mur de Berlin, partant du cimetière de Friedrichsfelde où reposent les deux di-

rigents ouvriers à Berlin-Est pour aboutir à la stèle commémorative qui leur est dédiée sur le bord d'un canal de la Spree, à Berlin-Ouest.

À cet endroit, Rosa Luxemburg et Karl Liebknecht ont trouvé la mort, assassinés par d'anciens officiers de l'armée impériale.

Hier matin, des dizaines de milliers de personnes s'étaient rendues au cimetière de Friedrichsfelde à l'appel du Parti communiste (SED-PDS) et d'autres organisations.

Cette manifestation plutôt bon enfant et presque sans banderoles a tranché nettement sur les manifestations de lutte de l'ancien régime avec ses slogans stéréotypés.

Jusqu'à présent, les hommages à Rosa Luxemburg et Karl Liebknecht en RDA avaient été strictement réservés au Parti communiste. C'est ainsi qu'en janvier 1988 une manifestation autonome en l'honneur de Rosa Luxemburg et de Karl Liebknecht avait été dispersée violemment par la police politique. Le régime avait saisi l'occasion pour décapiter la dissidence est-berlinoise en arrêtant des centaines de personnes.

Les manifestants avaient réclamé à l'époque la liberté de parole en inscrivant le célèbre mot de Rosa Luxemburg sur leurs banderoles : « La vraie liberté est la liberté qu'on concède à celui qui pense autrement ».

Massacre au Salvador Neuf militaires accusés

SAN SALVADOR (AFP) — Neuf militaires salvadoriens, dont un colonel, ont été accusés du meurtre de six prêtres jésuites commis il y a près de deux mois à San Salvador et seront jugés, a annoncé samedi le président salvadorien Alfredo Cristiani.

Le président Cristiani a fait cette annonce dans une intervention radio-diffusée et télévisée. Plusieurs hauts responsables militaires dont le ministre de la Défense Humberto Larrios se trouvaient à ses côtés lors de cette déclaration.

Parmi les neuf militaires qui se-

ront jugés figurent le colonel Guillermo Alfredo Benavides, directeur de l'école militaire Gerardo Barrios, et trois lieutenants.

Lors de son allocution le président Cristiani a déclaré : « Au moment de notre arrivée au pouvoir, nous avons

dit que nous étions opposés à toute forme d'injustice et de non respect de la personne humaine, et que ceux qui continueraient sur la voie tortueuse de la violence recevraient la réponse de la loi ».

Le chef de l'État a indiqué que les enquêteurs avaient été aidés par le FBI (police fédérale des États-Unis), la police espagnole, Scotland Yard et la police canadienne.

Quarante-cinq militaires ont été interpellés dans le cadre de l'enquête.

Les six prêtres, dont cinq d'origine espagnole, ont été assassinés le 16 novembre dernier dans les locaux de l'UCA (Université centraméricaine) alors encerclée par l'armée.

Deux femmes qui travaillaient pour eux à l'UCA ont également été tuées.

LE MONDE EN BREF

Les républicains pour la réunification

ROSENHEIM (Reuter) — Le mouvement d'extrême-droite ouest-allemand Parti républicain a dévoilé hier son nouveau programme dont le credo est « la réunification maintenant » et Berlin comme capitale. « Allemagne unie, terre de nos ancêtres », ont chanté les 1100 délégués lors de leur congrès national, ce week-end à Rosenheim, bastion bavarois de l'extrême-droite. La plupart des délégués ont approuvé à main levée le nouveau programme, à la veille de deux campagnes électorales, en mai en RDA et en décembre en RFA. Dirigé par l'ancien Waffen-SS Franz Schönhuber, le Parti républicain a secoué l'an dernier la classe politique en faisant son entrée dans les Parlements régionaux. Outre la réunification, les républicains défendent des thèses ultra-nationalistes et xénophobes. Schönhuber, dont le parti est interdit par les autorités de Berlin-Est, a affirmé qu'il « contournerait tous les obstacles » pour participer aux élections libres en RDA, prévues pour le 6 mai. Il a prédit une envolée de son parti lors du scrutin. Environ 5000 personnes scandant « Les nazis dehors ! » et « Plus jamais un empire allemand » ont défilé aux abords des locaux du congrès, sous le regard de centaines de policiers.

Victoire de l'opposition en Hongrie

BUDAPEST (AFP) — Le candidat de l'opposition Gaspar Miklos Tamas, de l'Alliance des démocrates libres (SZDSZ — libéraux), a remporté samedi avec 55 % des voix (4288 suffrages) le second tour de l'élection législative partielle qui s'est déroulée dans le 5e arrondissement de Budapest, a annoncé l'agence hongroise MTI. M. Tamas a devancé le candidat indépendant Peter Balazs, soutenu par le Parti socialiste hongrois (PSH) au pouvoir, qui a obtenu 33 % des voix. Ces élections étaient nécessaires après une participation insuffisante au premier tour, qui avait été inférieure à 50 %. Samedi, 42,85 % des électeurs (7942 personnes) se sont rendus aux urnes pour ce dernier scrutin avant les élections législatives du 25 mars prochain, qui seront les premières élections parlementaires libres depuis celles de 1947 en Hongrie.

Violence au Pérou : au moins 15 morts

LIMA (AFP) — Quinze personnes au moins, dont quatre militaires et deux policiers, ont été tuées lors des violences survenues au cours des dernières 24 heures en différents endroits du Pérou, a-t-on appris hier de source officielle et policière. Quatre militaires, dont deux officiers, ont été abattus par des guérilleros du mouvement maoïste Sentier Lumineux, lors d'une embuscade perpétrée près de la localité de Abancay, dans le sud-est des Andes, à quelque 800 km au sud-est de Lima, ont annoncé les autorités de cette région. Au moins six des assaillants auraient été tués, précise-t-on de même source. Par ailleurs, le dirigeant d'une association d'autodéfense paysanne a été assassiné dans la nuit de samedi à hier par un groupe de guérilleros dans la localité de Urcay, située à près de 500 km au nord-est de Lima.

Un crédit japonais à la Pologne

VARSOVIE (AFP) — Le Japon s'est emmagasiné à accorder à la Pologne un crédit de 150 millions \$, aux termes d'un accord conclu hier à Varsovie, au premier jour de la visite officielle en Pologne du premier ministre japonais Toshiki Kaifu. Cette somme est destinée au Fonds international de stabilisation de la monnaie polonaise — le zloty — auquel participent les principaux pays occidentaux développés, notamment les États-Unis à concurrence de 200 millions \$. Le Fonds a pour but d'aider la Pologne à accomplir, sans trop grande secousse monétaire, les premiers pas dans l'économie de marché dans laquelle elle est officiellement entrée le 1er janvier dernier après un demi-siècle de gestion communiste qui a conduit le pays à la ruine.

Intégristes musulmans bientôt libérés

LE CAIRE (Reuter) — Le nouveau ministre égyptien de l'Intérieur, Mohammed Abdel Halim Moussa, fera libérer prochainement des dizaines d'intégristes musulmans arrêtés sur ordre de son prédécesseur, annonce-t-on auprès des services de sécurité. Moussa, qui a pris ses fonctions vendredi, réexamine actuellement les affaires de personnes toujours détenues aux termes de lois d'urgence, après avoir bénéficié de sursis accordés par la justice égyptienne. L'ancien ministre de l'Intérieur, Zaki Badr, limogé vendredi, aurait fait arrêter des milliers d'Égyptiens aux termes des lois d'urgence qui ne sont appliquées, selon le gouvernement, qu'en cas de menaces à la sécurité nationale. Moussa avait annoncé samedi qu'il prendrait aussi des mesures énergiques face aux dissidents se rendant coupables d'actes illégaux, ajoutant néanmoins qu'il serait plus modéré que son prédécesseur tant dans ses méthodes que dans son langage. Aux termes des lois d'urgence en vigueur depuis l'assassinat en 1981 de l'ancien président Anouar Sadate, le ministère de l'Intérieur peut ordonner la détention de suspects pendant un mois sans les inculper.

Manifestation contre la présence soviétique

PRAGUE (AFP) — Quelque six mille personnes ont manifesté hier sur la colline Jedova, située près d'Olomouc (Moravie du nord), pour réclamer le retrait des troupes soviétiques stationnées depuis 1968 en Tchécoslovaquie, a annoncé l'agence CTK. Selon CTK, les manifestants ont également protesté contre la présence de nombreuses unités de l'Armée soviétique dans la région d'Olomouc et contre l'élargissement de l'aéroport militaire de cette ville. Certains d'entre eux ont exigé le départ des troupes soviétiques avant la date des élections libres, prévues en juin, ou le 21 août prochain, date du 22e anniversaire de l'écrasement militaire du Printemps de Prague. Une délégation soviétique est attendue aujourd'hui à Prague pour l'ouverture des négociations bilatérales sur le retrait des troupes d'URSS. Selon un porte-parole du ministère tchécoslovaque des Affaires étrangères, Prague demandera que le retrait des forces soviétiques du territoire tchécoslovaque soit effectué avant la fin de 1990, rappelle-t-on.

AVIS PUBLICS

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 7 DÉCEMBRE 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à CHAUSSEURS INTERNATIONALS QUINTO INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTRÉAL, le QUINZIÈME jour DÉCEMBRE 1989, sous le numéro 4230067.

Ce TROISIÈME jour de JANVIER, 1990, LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-04-00001-908

COUR DU QUÉBEC

Chambre de la jeunesse
A. Mme Josée Lachapelle,
adresse inconnue.

ORDONNANCE

Le tribunal vous ordonne de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la publication de la présente ordonnance à la Cour du Québec, Chambre de la jeunesse, au 410 est rue Bellechasse, Montréal, et vous avise qu'une copie de la demande en déclaration d'adoption concernant l'enfant Mélissa Ruby LACHAPELLE-KING née le 28 mars 1985, a été déposée à votre intention au greffe de l'adoption.

Vous êtes avisée qu'à défaut de produire votre comparution ou votre contestation dans les délais légaux il pourra être obtenu contre vous un jugement par défaut.

Montréal, le 3 janvier 1990

Lucille Roulier
Greffier-adjoint

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-05-010397-899

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
FRANK EVANGELISTA,

Partie demanderesse
C.

ANDRÉ NAUD,

Partie défenderesse
et

LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT D'ARGENTÉUIL,

Mis-en-cause

ASSIGNATION

ORDRE est donné à ANDRÉ NAUD de comparaître au greffe de cette cour si-

tué au 1, rue Notre-Dame est, à Montréal, salle 1100 dans les TRENTE (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie d'un bref d'assignation, déclaration a été remise au greffe à l'intention de ANDRÉ NAUD.

Lieu: Montréal

Date: 10 janvier 1990

RONALD CHASSÉ, P.A.

PRENEZ AVIS que TCD LIMITED, une compagnie légalement constituée en vertu de la Loi sur les compagnies et ayant son siège social à Montréal, province de Québec, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Daté à Montréal, Québec, le 9 janvier 1990.

Les procureurs de la compagnie,
CLARKSON, TETRAULT,

HAROUTIOUN MAASARIJ

Prenez avis que HAROUTIOUN MAASARIJ, Etudiant, demeurant au nu-

méro 10500 boul. de l'Acadie, apparte-

ment 322, Cité et District de Mon-

tréal, s'adressera au ministre de la Jus-

tice afin d'obtenir un certificat lui per-

mettant de changer son nom en celui de HAROUTIOUN MAHSEREDJIAN.

Montréal, le 9 janvier 1990

Me H. Sumbulian,
Procureur du requérant.

RITA MAASARIJ

Prenez avis que RITA MAASARIJ, Étudiante, demeurant au numéro 10500

boul. de l'Acadie, appartement 322,

Cité et District de Montréal, s'adres-

sera au ministre de la Justice afin

d'obtenir un certificat lui permettant

de changer son nom en celui de RITA

MAHSEREDJIAN.

Montréal, le 9 janvier 1990

Me H. Sumbulian,
Procureur du requérant.

DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM

NICOLA TREMBLAY

Prenez avis que NICOLA TREMBLAY

domicilié au 88, Ave. Mozart Est, dans

les cités et districts de Montréal, Québec,

s'adressera au ministre de la Justice

afin d'obtenir un certificat lui permet-

tant de changer son nom en celui de

NICOLA CORBO TREMBLAY.

Ce changement n'affectera aucune

personne, M. Nicola Tremblay étant

célibataire.

Montréal, le 14 décembre 1989

Procureurs du requérant
BOUDRIAS, PANET-RAYMOND,
GOLINAS.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-02-037915-894

COUR DU QUÉBEC

(Chambre civile)

PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
SYLVAIN LAROCHE,

Partie demanderesse

MAURICE FRAILLON,

Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à Monsieur MAU-

RICE FRAILLON de comparaître au greffe

de cette cour situé au 1, rue No-

tre-Dame est, à Montréal, salle 1100

dans les TRENTE (30) jours de la date

de la publication du présent avis dans

le journal LE DEVOIR.

Une copie d'un bref d'assignation, dé-

claration a été remise au greffe à l'in-

tention de MAURICE FRAILLON.

Lieu: Montréal

Date: 10 janvier 1990

DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

AVIS DE DISSOLUTION
MIRABEL BRIQUE INC.
PRENEZ AVIS que la compagnie MI-
RABEL BRIQUE INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Foy, le 10 janvier 1990

JOLIN, FOURNIER, MORISSET
Procureurs de MIRABEL BRIQUE INC.

GEORGES MAASARIJ

Prenez avis que GEORGES MAASARIJ, Etudiant, demeurant au nu-

méro 10500 boul. de l'Acadie, apparte-

ment 322, Cité et District de Mon-

tréal, s'adressera au ministre de la Jus-

tice afin d'obtenir un certificat lui per-

mettant de changer son nom en celui de

GEORGES MAHSEREDJIAN.

Montréal, le 9 janvier 1990

Me H. Sumbulian,
Procureur du requérant.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 8 dé-

cembre 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à BE-

DARCO MCGUIER INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la

division d'enregistrement de Montréal, le 3ième jour de janvier 1990, sous le

numéro 4235147.

Ce 5ième jour de janvier, 1990

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

ISHAK MAASARIJ

Prenez avis que ISHAK MAASARIJ, Etudiant, demeurant au numéro 10500

boul. de l'Acadie, appartement 322,

Cité et District de Montréal, s'adres-

sera au ministre de la Justice afin

d'obtenir un certificat lui permettant

de changer son nom en celui de SAHAG

MAHSEREDJIAN.

Montréal, le 9 janvier 1990

Me H. Sumbulian,
Procureur du requérant.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-04-003714-897

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
DAME MARGUERITE SHERRY,

Partie demanderesse

-VS-

SANDRA CRIBB née RATCLIFFE &
SCOTT CRIBB &
HEATHER CRIBB &
MELODY ROTTEAU née RATCLIFFE &
JOHN DAVID ROTTEAU &
EVAN TAYLOR ROTTEAU &
VERA BOXELL.

Parties défenderesses

ASSIGNATION

ORDRE est donné à MELODY ROT-

TEAU née RATCLIFFE, & JOHN DAVID

ROTTEAU, & EVAN TAYLOR-ROT-

TEAU de comparaître au greffe de

cette cour situé au 10,

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE



La télévision roumaine a montré des dignitaires du régime Ceausescu menottes aux poings. De gauche à droite, Tudor Postelnicu, Emil Bobu, Marin Neagoe, Dumitru Popescu et Valentin Ceausescu, fils de l'ancien dictateur.

Des dignitaires du régime Ceausescu seront jugés en public

d'après Reuter et AFP

BUCAREST — Les procès publics d'anciens dirigeants communistes s'ouvriront cette semaine en Roumanie et certains proches du dictateur Nicolae Ceausescu seront inculpés de génocide et de sabotage économique.

Par ailleurs, l'armée partagera le pouvoir avec les civils à Timisoara jusqu'au 19 janvier, date de l'élection des nouvelles instances régionales, a indiqué hier le général Gheorghe Popescu, commandant de la région militaire de Timis, en démentant que l'armée ait pris le pouvoir à Timisoara.

« Il ne s'agit pas d'une prise de pouvoir par l'armée. Nous ne voulons pas remplacer la dictature de Ceausescu par une dictature militaire », a affirmé le général Popescu.

Après la démission, samedi, du président du Conseil de salut national de Timisoara, M. Lorin Fortuna, l'armée a accepté « d'assurer l'ordre sans se substituer pour autant au Conseil » qui continue à travailler sans président, a ajouté le général. Adrian Sirbu, coordonnateur du Front de salut national (FSN) au pouvoir depuis la chute de Ceausescu, a annoncé hier que de hauts dignitaires du régime abattu et des membres de sa police secrète (Securitate) seraient traduits en justice.

« Les procès débiteront au milieu

de la semaine. Ils seront ouverts à la presse et au public », a-t-il déclaré.

Dans une interview publiée par le journal *Romania Libera*, le procureur général Gheorghe Robu fait savoir que les principaux chefs d'inculpation retenus étaient ceux de complicité de génocide, de création des conditions d'un génocide, de meurtre avec préméditation et de sabotage de l'économie nationale.

Une forte proportion de Roumains crient vengeance contre les agents du régime déchu, dont le renversement a officiellement coûté la vie à 10 000 personnes en décembre.

Beaucoup s'étaient indignés de l'abolition de la peine de mort annoncée le 1er janvier par le FSN parce qu'une telle mesure épargnerait les agents détestés de la Securitate, qui ont tenté de maintenir Ceausescu au pouvoir en terrorisant le pays.

Mais à l'occasion d'une journée de deuil national observée vendredi, le Front a cédé à la pression de la rue et annoncé un référendum sur la peine capitale pour le 28 janvier.

Dans une nouvelle volte-face, le président par intérim Ion Iliescu a dit samedi soir à la radio et à la télévision que l'interdiction du Parti communiste roumain (PCR), inscrite la veille dans un décret, serait également soumise à référendum le 28 janvier parce que son caractère hâtif était critiqué.

Iliescu a reconnu qu'on avait reproché aux dirigeants du FSN de s'être laissé forcer la main par la foule en décidant d'interdire le PCR au cours d'une manifestation chaotique vendredi soir devant le siège du Front à Bucarest.

Il a lancé un appel à l'unité nationale en soulignant que l'anarchie ne pouvait conduire qu'à la dictature, tandis que le premier ministre Petre Roman insistait sur la nécessité de reconstruire une économie en miettes.

Selon le ministre de l'Intérieur Mihail Ghita, cité par le journal *Time-rotul Liber* (Jeunesse libre), environ 800 personnes ont été arrêtées.

Phnom Penh prêt à partager le pouvoir avec la guérilla

CHIANG MAI (AFP) — Le gouvernement cambodgien, soutenu par le Vietnam, a élaboré un plan de paix qui prévoit laisser la guérilla khmère gouverner provisoirement une partie du Cambodge, a déclaré hier le vice-ministre vietnamien des Affaires étrangères, Tran Quang Co.

Dans une interview accordée à l'AFP à Chiang Mai (nord), le vice-ministre a indiqué que Phnom Penh envisage de mettre en place deux administrations parallèles, l'une dans la majeure partie du Cambodge contrôlée par le régime actuel, et l'autre dans les régions du nord-ouest occupées depuis peu par la guérilla. Cette période de transition jusqu'aux élections ne durera que trois mois, a-t-il précisé.

La proposition de Phnom Penh semble ainsi reconnaître les victoires remportées sur le terrain par les trois mouvements d'opposition — Khmers rouges, partisans du prince Norodom Sihanouk et faction natio-

naliste de Son Sann — qui jusqu'à septembre dernier, date du départ du contingent vietnamien, n'étaient jamais parvenus à contrôler un territoire au Cambodge.

Les Khmers rouges ont récemment lancé des attaques contre Battambang, la deuxième ville du Cambodge, tandis que les deux autres mouvements khmers se sont emparés de plusieurs positions dans le nord-ouest, près de la frontière thaïlandaise.

Selon ce plan, un Conseil suprême réunissant les deux administrations remplacerait le gouvernement actuel et deviendrait le « représentant symbolique de la souveraineté du Cambodge », a indiqué le vice-ministre.

Ce plan contient toutefois plusieurs points qui ont déjà été rejetés dans le passé par la résistance khmère, en particulier le maintien de l'administration de Phnom Penh et la création d'un Conseil suprême bipartite, mettant sur un pied d'égalité

le régime de Phnom Penh et le gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique (GCKD), regroupant les trois mouvements d'opposition.

Le prince Sihanouk, chef de la résistance, exige la dissolution des deux gouvernements et la mise en place d'une coalition composée des quatre factions khmères. Mais le premier ministre cambodgien Hun Sen refuse de laisser les Khmers rouges jouer un rôle au Cambodge.

M. Co estime que la dissolution du régime de Phnom Penh créerait le chaos au Cambodge et ajoute que Phnom Penh souhaite une collaboration directe sur le terrain entre le Conseil suprême et les Nations unies et non pas une administration du Cambodge par l'ONU.

Les déclarations de M. Co surviennent à la veille d'une réunion à Paris des cinq Grands du Conseil de sécurité de l'ONU consacrée au Cambodge.

50 000 Bulgares manifestent pour le report des élections

SOFIA (Reuter) — Plus de 50 000 Bulgares se sont rassemblés hier dans le centre de Sofia pour fustiger les dirigeants communistes et réclamer le report des élections libres prévues pour mai prochain.

La foule a scandé des slogans tels que « À bas le Parti communiste bulgare » et « Unité » et a acclamé des dirigeants de l'opposition comme Petar Beron.

Ce dernier, porte-parole de l'Union des forces démocratiques (UFD) qui regroupe 11 mouvements d'opposition, a lu une liste de revendications devant être présentée aux dirigeants communistes lors de la table ronde

qui s'ouvrira demain.

L'opposition réclame notamment le report des élections législatives jusqu'en novembre pour pouvoir mieux s'y préparer. Plusieurs intervenants ont cependant demandé que des élections partielles aient lieu en mai pour remplacer les députés compromis avec l'ancien numéro un bulgare Todor Jivkov.

« Nous préparerons 100 à 200 représentants pour les élections en mai », a déclaré à la foule en délire le militant d'opposition Lubomir Sobadjev du haut des marches de la cathédrale Alexandre Nevski. « Ces personnes constitueront nos forces au sein de l'Assemblée nationale », a-t-il

ajouté.

Des diplomates occidentaux, qui assistaient au rassemblement, ont jugé que c'était la démonstration de force la plus importante de l'opposition depuis sa première manifestation le 17 novembre.

Un déclaration en 11 points mise au point vendredi par des représentants des nationalistes, des musulmans, du gouvernement et de l'opposition promet aux Turcs de souche de retrouver leurs noms d'origine et de pouvoir pratiquer la religion de leur choix. Elle exclut toute autonomie pour les régions peuplées de Turcs de souche.

loto-quebec



Tirage du:
90 - 01 - 13

500 lots supplémentaires de 10 000 \$

(numéros non-décomposables)

1017535	1330169	1740982	2126994	2523754	2926887	3265240	3595720	4174460	4563135
1022887	1332657	1758162	2137178	2542578	2940228	3265889	3604905	4237371	4583551
1030585	1332707	1759179	2141473	2547204	2952308	3266915	3607102	4242149	4583765
1033061	1335530	1762286	2142922	2554531	2955756	3291521	3616792	4247989	4589870
1034263	1340605	1764106	2149081	2563145	2957298	3292355	3622438	4273629	4599518
1044617	1346312	1770890	2150654	2564403	2963334	3306502	3624811	4301435	4616139
1045071	1375982	1778499	2171055	2589536	2970293	3315035	3640962	4302377	4617405
1060874	1381961	1814292	2175799	2612621	2977369	3326374	3665615	4307516	4619844
1067735	1388091	1819072	2177929	2617438	2987932	3334930	3686675	4311272	4631425
1068658	1406262	1825066	2185577	2627333	2989575	3337474	3692815	4320996	4636047
1079513	1406355	1831782	2188661	2631665	2992178	3337622	3700163	4323877	4636921
1081902	1420556	1835432	2196684	2636829	2995058	3337625	3712888	4327369	4663770
1085081	1423605	1842135	2203388	2645588	2995548	3345642	3727464	4329897	4672013
1087506	1427858	1855957	2207676	2655446	3004210	3374596	3758648	4332381	4679253
1090093	1433575	1861001	2210452	2680364	3010165	3382636	3779246	4334325	4702049
1112596	1453741	1878048	2215484	2681576	3014334	3390479	3781369	4338341	4703829
1114283	1457709	1878458	2220130	2683103	3015815	3392307	3796078	4341001	4729888
1126935	1470415	1886602	2234405	2686034	3017802	3414467	3796635	4343612	4738920
1139697	1481500	1901062	2236350	2708969	3020627	3418878	3807294	4345290	4741260
1149064	1496221	1909897	2265358	2709076	3022507	3426137	3814666	4358074	4750065
1151863	1503968	1909474	2291370	2731309	3026942	3427911	3834486	4371826	4767634
1154392	1518829	1910055	2321174	2755957	3034236	3434092	3838220	4378038	4786554
1163427	1535902	1910957	2327141	2768518	3058920	3434720	3850117	4383825	4793910
1173032	1543678	1917479	2327736	2772120	3082969	3443226	3855106	4399455	4793918
1174038	1560212	1929562	2328146	2772551	3095187	3449476	3855671	4402116	4802428
1178403	1562005	1934303	2334692	2773040	3096462	3452371	3865557	4412873	4819761
1184284	1562284	1946914	2348728	2775051	3104956	3453370	3865925	4427635	4820263
1186225	1563550	1952519	2361698	2776903	3110527	3457731	3893963	4430189	4849825
1187345	1577345	1957307	2382665	2797074	3114160	3461090	3900348	4431055	4851601
1195321	1583006	1967676	2395469	2797888	3118609	3471095	3931642	4431839	4864541
1207821	1587744	1968260	2400125	2804409	3129726	3472524	3947477	4445181	4880839
1222749	1592152	1969122	2409326	2805852	3138077	3480223	3969280	4456965	4884956
1224107	1594383	1969277	2420670	2813459	3143457	3484480	3976986	4467446	4895575
1224986	1613496	1983350	2433256	2814301	3162051	3498447	4003355	4469158	4900177
1230231	1617440	1984309	2440237	2822201	3176201	3507335	4007609	4475395	4902129
1240850	1622304	1989909	2441515	2833910	3176744	3508854	4030505	4477740	4902757
1241991	1623801	2013530	2445324	2834007	3181621	3517137	4043581	4480976	4924196
1244102	1625756	2019039	2447845	2835773	3190559	3521378	4062423	4482180	4928103
1244598	1638549	2019527	2450932	2854852	3198475	3523347	4080200	4490180	4933089
1251897	1657587	2019567	2466962	2865987	3198481	3532641	4102601	4492842	4936119
1254435	1669877	2032519	2467102	2887399	3199059	3533370	4113044	4502500	4954203
1256821	1682359	2040358	2472761	2883939	3201855	3534448	4115426	4508739	4960775
1259745	1701436	2044054	2486708	2888164	3223043	3539644	4134737	4510812	4962588
1260695	1708570	2064639	2494441	2892232	3228248	3553090	4135587	4513003	4966171
1273347	1725091	2080891	2497126	2894100	3232221	3558278	4138315	4539074	4969312
1280319	1725479	2100825	2497220	2896219	3235702	3566329	4140380	4544069	4973619
1292267	1726961	2105328	2502431	2909257	3248174	3573897	4141498	4549706	4979106
1311599	1730083	2105598	2504145	2911901	3254230	3575681	4147650	4549719	4989574
1322194	1730656	2116031	2520284	2913119	3257628	3590162	4153478	4553047	4991408
1329800	1731366	2119846	2520484	2920986	3263222	3593531	4153994	4560823	4994310

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Résultats

1 gros lot de 5 000 000 \$

(numéro décomposable)

NUMÉRO	LOTS
4670921	5 000 000 \$
670921	50 000 \$
70921	5 000 \$
0921	500 \$
921	50 \$
21	20 \$

5 lots de 1 000 000 \$ *

(numéros décomposables)

2804794	4056865
3898808	4864056
3916912	

* Chacun de ces numéros se décompose comme suit:

6 derniers chiffres	50 000 \$
5 derniers chiffres	5 000 \$
4 derniers chiffres	500 \$
3 derniers chiffres	50 \$
2 derniers chiffres	20 \$

5 Voyages autour du monde *

(numéros non-décomposables)

3376758	4165788	4403938	4742991	4861560
---------	---------	---------	---------	---------

* Chaque voyage est échangeable contre un lot de 100 000 \$

5 Porsche 944 *

(numéros non-décomposables)

1742885	2458571	2650371	3705735	3726822
---------	---------	---------	---------	---------

* Chaque voiture est échangeable contre un lot de 75 000 \$

5 Mercedes 190E *

(numéros non-décomposables)

1180656	1605428	2088223	2638974	4406091
---------	---------	---------	---------	---------

* Chaque voiture est échangeable contre un lot de 55 000 \$

100 lots de 25 000 \$ chacun

(numéros non-décomposables)

1010476	2325810	2928359	3743624	4684095
1074969	2399698	3036263	4026177	4807327
1647210	2417138	3437196	4317174	4896081
1929598	2592269	3506129	4491547	4900449
2170061	2719586	3628156	4524953	4973972
Tirage du 89-12-13				
1046350	1619001	2285046	3202655	4147809
1080096	1698193	2297223	3420235	4363276
1117458	1842752	2476541	3602448	4587855
1195979	1959313	2579763	3606961	4794271
1239243	2036772	2770912	3830910	4915128
Tirage du 89-12-20				
1156922	1840734	2434031	3193674	4188618
1181934	2001322	2554072	3420311	4371698
1348881	2186529	2824883	3499555	4481175
1623598	2204288	2892534	3948193	4703785
1811529	2353169	3047870	4151526	4725240
Tirage du 89-12-27				
1027694	1786808	2658195	3737172	4534388
1252814	1972892	3021824	3759891	4560621
1287776	1994951	3376253	3882760	4691145
1431714	2147897	3592641	4139603	4697641
1553344	2526564	3694844	4175996	4736543

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

- 100-199 Immobilier — Résidentiel
200-299 Immobilier — Commercial
300-399 Marchandises diverses
400-499 Offres d'emploi
500-599 Services
600-699 Véhicules automobiles
900-999 Avis

101 Propriétés à vendre

BORD DE L'EAU
Repentigny. Prestigieux cottage, 10 grandes pièces, vue exceptionnelle sur le fleuve. Site à faire rêver! Demande \$16,000 \$ voir: France Poirier 640-4040. Trans-Action Imm. M.S.

BROSSARD, secteur « N », superbe bung., cuisine mélaminée, 2 foyers, 2 s/bains, 149 900 \$, 443-0052

CENTRE-SUD Belle uni-familiale dét., 3 c.c., 2 s/b., rénovation, ensellée, rue calme. Rare. Pas d'agent! 220 000 \$ Ecrite: LE DEVOIR, Dossier #352, C.P. 6033, Succ. Place d'Armes, Mtl, Qc H2Y 3S6.

CHATEAUGUAY Split 87, 4 c.c., sous-sol fini, foyer, piscine, terrain 16 200 pi.ca. Transfert. Sans agent. 691-5635.

FERMETTE: Magnifique maison centenaire rénovée avec terrain 200 000 pi.ca. dans l'Estrie. Grange 60 X 20. Idéal pour chevaux, poules, etc. Piscine creusée. Près d'un hôpital, école, épicerie, restaurants, pentes des ski. Lac Champlain, Bedford, 55 min. de Mtl. 175 000 \$, 687-3466, après 18h.

IDÉAL pour professionnel(s). Coop. groupe(s), famille(s), couple(s), etc. qui ont de l'imagination. Meux qu'un condo, maison, bureau à Westmount ou V.M.R. Maison splendide!! Etait 550 000 \$ 334-3434.

101 Propriétés à vendre

MAISON À VENDRE à Châteauguay, 3 chambres à coucher, foyer, près d'un centre commercial. 95 000 \$ 692-4069.

NORTH HATLEY: Résidence brique, 8 pièces. Site exceptionnel, vue Mt-Orford. Terrain 33 acres, culture biologique, longeant terrain de golf. Près de l'Université B & B. Possibilité 1 bachelior. (819) 842-4111

OUTREMONT: Cottage semi-dét., 9 pièces, s/s fini, jardin, garage. Rue paisible, près U de M., écoles, métro. Pas d'agent S.V.P. 733-5925

R.D.P. Bungalow 4 chambres, thermopompe, incluant bureau de professionnel. 175 000 \$ 648-0666

ST-JÉRÔME Superbe maison de style anglais, avec garage, 2 étages, planchers de bois, belles décorations, commodités. Faut voir! Après 17h, seul, aux intéressés: 438-7905.

STE-JULIE, split-level 1987, terrain 6500 pi.ca., 2 c.c., puits de lumière, 114 500 \$ 649-7833

105 Propriétés à louer

CONTRECOEUR: Bord de l'eau. Canadienne, 6 pièces 3 c.c., foyer, libre imm. 950 \$/mois, Mtl. 352-4763

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TELEPHONE

286-1200

124 Maison Mobile

CHOIX MAISONS NEUVES Endroit de rêve! Bord de l'eau, magnifiques arbres centenaires. 562-9551, 455-0471.

125 Chalets à louer

CHALET DE SKI LUXUEUX DANS REGION MAGOG/ORFORD 3 c.c., 2 s/b. (bain tourbillon), tout équipé, lav./séch., lave-vaiss., foyer (bois de foyer et déneigement inclus). Idéalement situé, à proximité d'Orford et Owl's Head, directement sur la rive du Memphrémagog. Disponible jusqu'au 15 avril ou au mois ou à la semaine pour la période des fêtes. (819) 843-7445.

MAGOG - ORFORD: Luxueux condo avec foyer, 4 personnes maximum. Ski à 5 min. 464-0581

ST-ZÉNON Trail de ski-doo, 2 chambres. Fin de semaine, mois ou saison. 1-884-5525.

141 Maisons de campagne à vendre

ST-LIN Bungalow 87, grand garage 88. Terrain 53600 pi.ca. 1-439-3480.

149 Terrains à vendre

TERRAIN COMMERCIAL: 47 X 91, à vendre avec maison 4% et garage commercial, près métro Crémazie. 238 000 \$ ferme. Gens sérieux seulement. Vic. 387-6791

160 App. et log. à louer

R.D.P. MOIS GRATUIT?

Au 10545 boulevard, PERRAS. Occupation immobilière. Logements modernes. Grand 4 pièces standard, salon + dinette, aire ouverte, tapis m./m. Aussi grand 8 pièces, style condo, bain tourbillon, s./manger familiale, foyer, planchers céramique + tapis, boiserie de pin. Hâtez-vous! Nombre de plus en plus limité! Info: 494-9915 et 18 ou 468-4759, 449-4499.

160 App. et log. à louer

3 1/2 — 4 1/2
Près Notre-Dame et de la Montagne. 385\$, 425\$, 445\$/mois. Stat. à l'arrière, service de conciergerie. 937-7435 — 939-3626

7 1/2 — RUE ST-ANDRÉ
Vicky, du lun. au vend. local 824

A SOUS-LOUER Grand 3 1/2, 1er étage, chauffé, balcon, jardin. Édouard-Montpetit coin Légaré. Très bon prix. 738-8209.

160 App. et log. à louer

AHUNTSIC, bas 5%, près parc, d'atant 1860 et rénové, aménagement paysager, chauff. gaz et élect., 650 \$, 385-0542

AHUNTSIC: Haut duplex semi-détaché, 5 1/2 chauffé, Garnier près Fleury. 555 \$/mois. 388-7060

AU MOIS — MÉTRO SAUVÉ

App. meublés, 1 1/2 — 2 1/2, tout compris, stat., ménage relati. 387-1629

BOUL. ST-JOSEPH, luxueux 7 1/2, chauffé, eau chaude, 3e étage, 1100 \$, 287-7167

C.D.N., 4 1/2 pièces. 4650 St-Kevin, 3e étage, très spacieux, chauffé, poêle et frigo, frais pent., planchers vernis, bloc adultes et tranquille, 525 \$/mois. 341-0391

ILE-DES-SOEURS

4 1/2 meublés avec goût, lave-vaisselle, stationnement, piscine intérieure, sauna. Libre. 750 \$/mois. 495-1179. Laissez-moi voir.

MONT-ROYAL Près St-Denis. Appartement 7 1/2, rénové. 750 \$/mois. John. 937-8444.

OUTREMONT - IMM. DE PRESTIGE 5 1/2, chauffé, insonorisé, bain tourbillon, stationnement. Libre. 270-3733 — 270-8026

RUE HUTCHINSON: Près Villeneuve. Grand 5 1/2, 1er. 750 \$ non-chauffé. Libre 276-1321, après 19h.

RUE SHEPPARD 2394 à 2402 Complètement rénovés, à louer immédiatement. 4 X 4 1/2 X 17 1/2. 522-2107 de 9h à 17h ou répondre.

VAL-DAVID: Bord de la rivière. 6 1/2, 5 1/2, atelier-garage 20 X 50 X 12, 300 \$ 815-326-2360 — 514-271-1217

173 Maisons reconverties

LONGUEUIL OUEST, chambre pension pour personnes ou couples âgés adultes, bonne nourriture, atmosphère de gaieté, nouvelle administration. Je vous attends avec amour, soyez chez vous chez nous. Mini: 442-9555. Aussi gardienne, 1 ou 2 soirs, étudiantes bienvenues.

LONGUEUIL, super spécial pour: âge d'or, adultes. Services complet. Près de toutes les commodités. 678-8248

RÉSIDENCE FAMILIALE, pour retraités ou semi-retraités, multiples services, prix raisonnable. 642-0935.

251 Bureaux à louer

50 PLACE CRÉMAZIE Env. 625 pi.ca., sous-location, poss. serv. tel., libre imm. 1 b. prix. Jacques Couture. 362-9670

BUREAU EXCEPTIONNEL Emplacement de choix, près de Square Victoria. Hauts plafonds, grand puits de lumière, mezzanine magnifique, accès direct à l'ascenseur. 12 1/2 p.c. 1 500 à 3 000 p.c. Barbara ou Pierre: 849-7557

BUREAU, sous-location, jusqu'en oct. '90, 1 100 pi.ca., 1000 St-Antoine O. 499-1422, disp. immédiatement.

CENTRE-VILLE Bureau ou s./montre, 11 500 p.c., 280 de la Montagne. Divisions selon vos besoins. Grand station. 939-3327.

251 Bureaux à louer

BUREAU À LOUER Pour professionnels. Chauffage et électricité compris. Boul. St-Joseph. 525-4568.

EDIFICE PRESTIGIEUX Bureaux à louer, 2 min. du palais de justice et de la mairie. Idéal pour architecte, avocat, arpenteur, graphiste, etc. 10 \$/pi.ca. 443-4087.

CÔTE-DES-NEIGES, coin Édouard Montpetit. Près des hôpitaux et du métro. Bureaux modernes à louer, 350 à 5700 pi.ca. Excellents pour docteurs, dentistes ou autres professionnels, 484-3571.

LAURIER Près St-Urbain. Bureau environ 1100 pi.ca., entièrement rénové. Libre immédiatement. 692-8882, 672-6065.

MONTREAL 6600 ST-URBAIN, 4e 402 7700 pi.ca., climatisé, incluant bureaux, 4.90 \$/pi.ca., chauffé. Demander M. Girard: 271-2995.

OUTREMONT Espaces pour professionnels. Aménagements selon vos besoins. De 500 à 3 500 pi.ca. disponibles. Int. 468-7197

VIEUX-MONTREAL Rénovation unique, a.c., clé en main. Près stat., métro, 1000 à 2600 pi.ca. 845-1435.

259 Espaces commerciaux à louer

ESPACE COMMERCIAL 2613 rue Jean-Talon Est 663-5684

LIBRE, industriel et commercial à louer ou à vendre. Idéal pour PME. 3 000 pi.ca. 277-3781, R. Nantel.

268 Espaces industriels à louer

LOCAUX entre 1 000 et 4 000 pi.ca. à Rosemont, sur Masson coin Des Érables. Béton, gicleurs, très grandes fenêtres. Bas loyer. Idéal concepteurs, designers, créateurs, P.M.E. 525-2275.

AA AU 2080 BOUL. ST-LAURENT, Mtl. 4000 à 18 000 pi.ca. Idéal: Commerce, grossiste, industrie... 287-7164.

AHUNTSIC, RUE LAJUNÈVE 200 pi. Métro Crémazie. Locaux commerciaux neufs à louer: 2 X 792 pi.ca. 1 X 1135 pi.ca. Idéal pour professionnels ou boutique. 388-7206.

275 Locaux à louer

AA AU 2080 BOUL. ST-LAURENT, Mtl. 4000 à 18 000 pi.ca. Idéal: Commerce, grossiste, industrie... 287-7164.

PLACE FRONTENAC Bureaux 2 000 à 10 000 p.c. à magasin à louer. Coin métro Frontenac. M. Charest: 526-8294.

283 Commerces à vendre

ÉQUIPEMENT: Pelouse et jardin. Vente et service. Importations U.S. Reason, saint. (819) 876-7207

BOULTEAU DE VÊTEMENTS: Unisexé à vendre. Emplacement Prime A. Centre d'achats Promenades Drummondville, 1 200 pi.ca., foyer raisonnable. Prix à discuter. Rachid, 1-378-6313

FONDERIE DE BRONZE: Possibilité de financement ou d'association. 1-635-3635 — 474-5165

HÔTEL (17 chambres) AVEC RESTAURANT, 35 places à MAGASIN DE SOUVENIRS. Directement du propriétaire. Sainte-Anne-de-Beaupré. 418-827-3810

IDÉAL POUR MAISON D'ACCUEIL OU AUBERGE. Manoir en pierre, 20 lits, parc, lac. Chiffre d'affaires: 160 000 \$. Prix demandé: 349 000 \$. M. Doucet: (819) 424-4515.

NETTOYEUR à vendre, prix réduit 26 000\$. 669-9548 ou 663-8622.

351 Ameublements

AVIS AUX CONSOMMATEURS Meubles de manufacture à prix de gros. 351-7079. A. Tessier Lée.

407 Offres d'emploi

LE DEVOIR

postes disponibles

TÉLÉMARKETING

Plusieurs postes en télémarketing sont présentement disponibles, de jour, à temps plein ou partiel. Nous offrons d'excellentes conditions de travail et assurons votre formation.

HORAIRE VARIABLES

Exigences: Facilité d'expression, bonne diction, bilinguisme un atout.

Communiquez avec Marie-Claude Gaudet au 844-7531 entre 9h00 et 17h00

J.N.O.

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

Secrétaire à la publicité

Le service des ventes publicitaires du DEVOIR est à la recherche d'un(e) secrétaire.

EXIGENCES
Secondaire V, dactylo min. 55 mots/minute, connaissance parfaite du français et très bonne connaissance de l'anglais, parlé et écrit.

Une connaissance pratique des logiciels Word, File et Excel de Apple serait un atout.

Les personnes intéressées à poser leur candidature sont priées d'acheminer celle-ci au plus tard le 17 janvier prochain, à l'intention de:

Directrice de la publicité
LE DEVOIR
211, rue du Saint-Sacrement
Montréal, Qc
H2Y 1X1
Prière de ne pas téléphoner.

J.N.O.

371 Ordinateurs

APRÈS avoir lu toutes les annonces pour ordinateurs.
Appeler 632-1688 Frosty's Arch.

INFORMATIQUE ENCHÈRE

4327, CHARLEBOI 329-0371
Nouvelles solutions bureautiques, systèmes informatisés, consultation, matériel et service.

MACHINE de traitement de textes Xerox 860, bonne condition 844-2884

391 Antiquités

ACHETONS antiquités de toutes sortes. Vases, bronzes, peintures, etc. Payons comptant. 937-0942

ATTENTION

Poteries antiques chinoises. Pour consultation seulement. Prendre rendez-vous, 418-681-7070.

AVIS AUX INTÉRESSÉS. Magnifique mobilier salon antique, 6 mcs à rose et médaillon sculptés. Magnifique mobilier salon antique à figure de reine sculptée et patte de lion. Les deux entièrement rénovés. Avoir, occasion exceptionnelle. 418-842-2477.

397 Animaux

JAGUAR Femme, 1 1/2, adorable, affectueuse, facile et reproductive. 5 000 \$ 454-4543.

YORKSHIRE FEMELLE Non-enregistrée. 437-5821 — 437-3087

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

LA VIE ECONOMIQUE

Montréal, lundi 15 janvier 1990

SCIENCE ET TECHNOLOGIES

Une chaire en environnement à l'UQAM voit le jour avec l'aide de Hydro-Québec

Guy Paquin
Collaboration spéciale

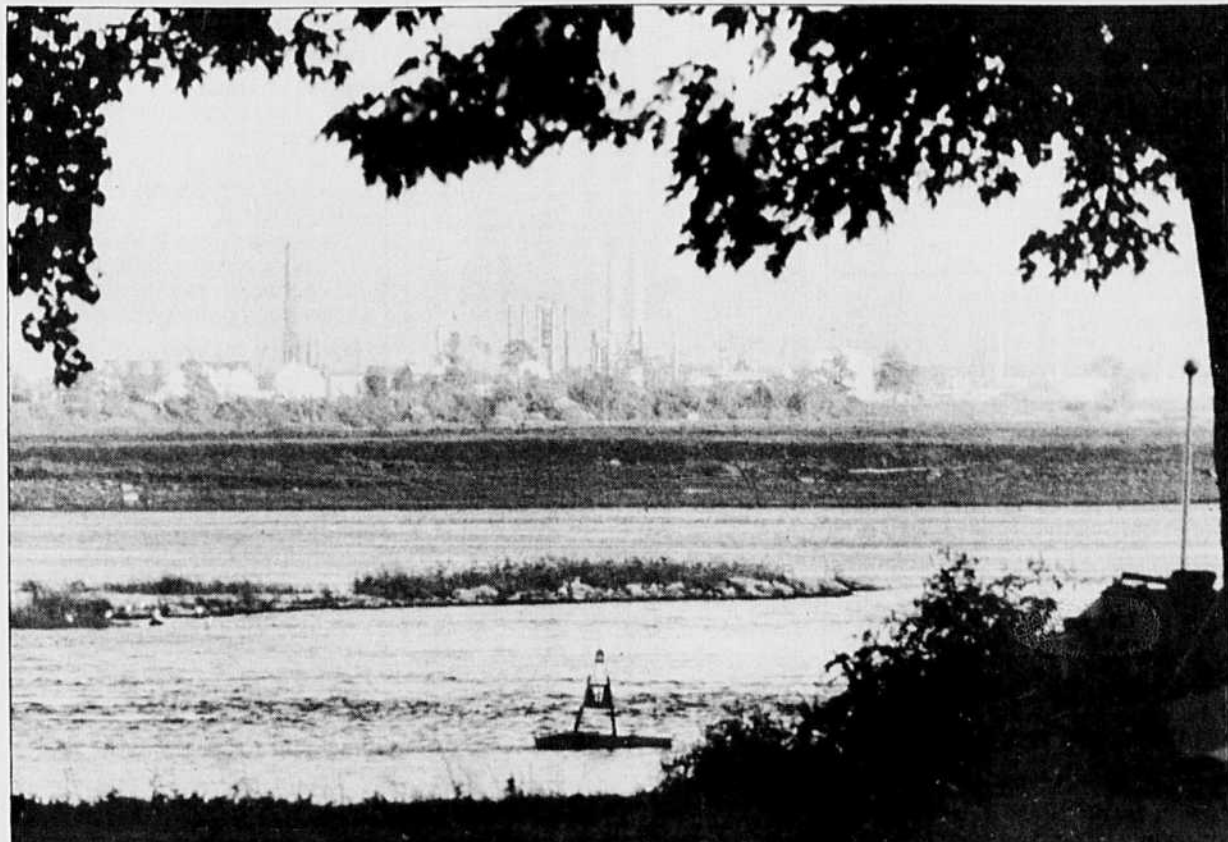
GRÂCE À la collaboration financière de Hydro-Québec, l'UQAM vient de créer une chaire en environnement et d'offrir ce poste prestigieux à M. Claude Hillaire-Marcel, spécialiste en sciences de la terre, chercheur et enseignant à l'UQAM depuis sa création. Premier titulaire de cette chaire, M. Hillaire-Marcel aura la responsabilité de définir les grandes orientations de recherche en matière d'environnement, d'animer les débats scientifiques sur les liens entre géosphère et biosphère ainsi que sur l'influence de l'être humain sur le milieu.

La chaire en environnement sera dotée d'une somme de 1,872 millions \$ pour cinq ans par Hydro-Québec. L'UQAM, pour sa part, offrira l'équivalent de 50 000 \$ annuellement en services et locaux, équipements et laboratoires. De plus, une somme encore inconnue sera fournie par le Conseil de recherche en sciences naturelles et génie du Canada.

S'il existait déjà un programme de maîtrise et de doctorat en environnement à l'UQAM, l'université ne comporte pas encore de département autonome voué uniquement aux études et aux recherches sur cette question. Le programme en environnement est fait de cours pris à même des programmes de divers départements dont celui de sciences biologiques. La chaire en environnement peut donc apparaître comme un premier effort vers la cohérence et l'autonomie dans l'enseignement d'une matière aussi cruciale, aussi déterminante, que l'environnement pour les vingt prochaines années.

M. Patrick Béron, responsable de la maîtrise en sciences biologiques à l'UQAM, explique le rôle du titulaire d'une chaire. « Il détermine les axes prioritaires de recherche et dispose des moyens financiers pour soutenir ses choix. Il peut créer des équipes de recherche pluridisciplinaires sur des sujets précis. Il peut réclamer l'enseignement de telle matière ou de tel sujet. Il peut organiser des conférences, des colloques ou toute autre rencontre de scientifiques pour débattre de techniques d'investigation, de sujets d'études ou de problèmes fondamentaux. Finalement, il est un lien essentiel entre les chercheurs et les organismes subventionneurs ».

Claude Hillaire-Marcel a une feuille de route exceptionnelle au regard d'une telle description de tâche. Ses recherches ont porté autant sur les conditions de vie qui régnaient il y a 15 000 ans dans les mers post-gla-



Il y a fort à parier que le Saint-Laurent, eau et sédiments, fera l'objet d'une étude exhaustive de la part de la nouvelle chaire en environnement de l'UQAM.

ciaires du Québec, sur l'évolution de la mer du Labrador, autant comme berceau de vie élémentaire que comme poumon des mers profondes, lieu de renouvellement des eaux, que sur l'impact des variations climatiques dans des régions critiques du globe comme le Sahel ou le rift est-africain.

M. Hillaire-Marcel a une longue expérience du décloisonnement des spécialités universitaires. Fondateur et premier directeur de GEOTOP, le Centre de recherche en géochimie isotopique et en géochronologie, il y a accueilli aussi bien des géologues, des spécialistes des milieux marins que des experts en physiologie animale et végétale.

Quant aux orientations fondamentales qu'il donnera aux activités parrainées par la chaire, on peut s'attendre à ce qu'elles privilégient le Programme international géosphère-biosphère créé il y a 3 ans à Berne par le Conseil des unions scientifiques. Ce programme constitue un inventaire mondial de la planète et surtout de l'impact humain sur les fragiles contrôles naturels des milieux. Parions que le Saint-Laurent, eau et sédiments, sera l'objet d'une étude exhaustive.

Quant aux bailleurs de fonds, pré-

cisons que M. Hillaire-Marcel les pratique depuis 1971, date à laquelle il demanda et obtint de la Commission géologique la somme ridicule de 2000 \$. Depuis, sa connaissance des fonds de recherche s'est raffinée. M. Hillaire-Marcel a fait partie des premiers groupes de recherche québécois, la génération de l'émergence, et au moment de la consolidation de ces équipes, il fut tour à tour président du comité des sciences de la terre au Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada et président du comité « équipes et séminaires » du fonds FCAR.

La grande originalité des travaux de M. Hillaire-Marcel fut d'utiliser le décompte des isotopes d'éléments chimiques légers comme l'oxygène 18 et 16 ou les carbones 13 et 12 pour reconstituer les conditions de température et de salinité des mers anciennes. Ces isotopes stables se retrouvent dans les fossiles de coquillages, derniers témoins directs de leur environnement.

Originaire du sud-ouest de la France, M. Hillaire-Marcel a démontré un attachement profond au Québec et à sa communauté scientifique. Il a lutté pied à pied pour faire admettre des francophones au sein des

comités qui accordent des bourses aux chercheurs afin de renverser la déplorable tendance qui avait cours jusqu'à la fin des années 1970, celle de défavoriser systématiquement les Québécois.

Ce n'est que vers la fin janvier que l'UQAM annoncera officiellement la création de la chaire en environnement et la nomination du premier titulaire. La dotation de l'Hydro-Québec sera alors remise à la Fondation de l'UQAM qui en deviendra le fiduciaire. C'est toutefois le conseil d'administration de la chaire qui décidera de l'attribution des sommes. Ce conseil sera formé de trois membres choisis à l'Hydro-Québec, de trois autres en provenance de l'UQAM et, bien sûr, du titulaire de la chaire. La première réunion du conseil aura lieu au début février et portera sur les grandes orientations de la chaire.

Rappelons qu'Hydro-Québec finançait déjà depuis quelques années des conférences en environnement qui, rétrospectivement, apparaissent comme le prélude à l'heureuse initiative de 1990. En matière d'environnement, il ne reste plus à Hydro-Québec qu'à se débarrasser de ses BPC pour que nous lui décernions enfin un diplôme vert. Sauf qu'avec la Baie James 2, il faudra sans doute rouvrir le dossier...

A VOTRE AGENDA

LUNDI

Le Forum des gens d'affaires Québec-Japon vous invite à célébrer la Nouvelle Année au Grand Hôtel, Salon Les Courants à 18 h 00. Cette célébration sera accompagnée d'un spectacle de Tambour et de musique japonaise. Pour réservations : Angie Di Resta au 288-3370.

MARDI

Un séminaire sur les débouchés et les défis que présente pour les entrepreneurs canadiens la libéralisation économique en Pologne aura lieu à Montréal, les 16 et 17 janvier. La série de séminaires sur l'investissement et le commerce en Pologne abordera des questions suivantes : Quels genres de co-entreprises et autres stratégies commerciales ont valu le plus de succès aux entreprises occidentales en Pologne ? Comment les entreprises canadiennes peuvent-elles participer au programme fédéral d'aide économique pour la Pologne ? Ce séminaire est piloté par la Division de l'expansion du commerce en URSS et en Europe de l'Est, d'Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada. Renseignements : Evan Potter ou Peter Egyed, Conseil de commerce Canada-Europe de l'Est, 1160-55, rue Metcalfe, Ottawa. (613) 238-7643.

MERCREDI

Dans le cadre des « Mercredis de FRAPPE », les Femmes regroupées pour

l'accessibilité aux pouvoirs politique et économique vous invitent à un cocktail-rencontre qui aura lieu au Groupe Mallette, situé au 2, Complexe Desjardins, Tour Est, 31e étage de 17 h 30 à 19 h 30. La conférencière invitée est madame Sheila Copps, députée libérale fédérale, critique officielle de l'environnement et co-critique des Affaires sociales et candidate à la chefferie du Parti libéral fédéral. Le thème de la conférence : Problèmes inhérents à la femme en politique. Renseignements : 521-0152.

JEUDI

L'Institut canadien des affaires internationales, vous invite à midi au Château Champlain à assister à une conférence donnée par M. L. Y. Fortier, ambassadeur du Canada aux Nations-unies. Cette conférence est ouverte à tous. Pour réservations : Monique Soucy au 394-8053 ou Solange Glounay au 874-5566.

DIMANCHE

Pour une 9e année, la Société de Relations d'Affaires (SRA) de l'école des Hautes Études Commerciales (HEC) vous invite à sa grande simulation boursière. Le tout se déroule au HEC, 5255, avenue De-Cellles. Les étudiants ainsi que le grand public sont invités à participer à cet événement. Le prix d'entrée est de 3 \$. Des prix de présence et des prix aux meilleurs portefeuilles seront remis. Renseignements : Mario Chagnon ou Diane St-Pierre au 340-6227.

La mise en place de la BERD s'avère plus longue et délicate que prévu

PARIS (AFP) — La mise en place de la Banque européenne de reconstruction et de développement pour les pays de l'Est (BERD) décidée le mois dernier par les Occidentaux pourrait s'avérer plus longue et plus délicate que prévue, en raison notamment de désaccords sur le rôle de l'URSS, selon des sources concordantes à Paris.

Les représentants des 36 pays et institutions intéressés par la création de la BERD vont donner le coup d'envoi, aujourd'hui et demain à Paris, à la création de cet organisme nouveau destiné à aider la reconversion économique des pays de l'Est engagés dans la voie de la démocratisation.

Cette conférence au niveau des experts, présidée par M. Jacques Attali, conseiller spécial du président français François Mitterrand, examinera les propositions françaises, soutenues par la CEE, sur les statuts de la BERD. La France proposera également un calendrier de réunions pour parvenir à l'adoption définitive de ces statuts d'ici à la fin du mois de mars, a-t-on indiqué de sources sûres.

Selon des sources diplomatiques concordantes, les États-Unis et dans une moindre mesure le Japon auraient cependant exprimé des réticences sur la participation de l'URSS au capital de la BERD. Washington serait également réticent sur l'éligibilité de l'URSS à des prêts consentis par cet organisme.

Par ailleurs, selon les mêmes sources, des divergences sont apparues entre Occidentaux sur les objectifs de la Banque, les Américains notamment souhaitant qu'elle se limite au financement de projets de développement du secteur privé alors que la CEE voudrait au contraire éviter de trop « fermer » la mission de la BERD. La Grande-Bretagne, plutôt favorable à priori aux thèses améri-

caines, ne devrait cependant pas rompre le consensus communautaire autour du projet français, ont-elles estimé.

« La discussion demeure ouverte sur tous ces points », déclare-on de bonne source à Paris, en reconnaissant que l'accord définitif des 36 sur les statuts de la BERD ne pourrait pas être obtenu dès mardi.

Dans ce contexte, la France devrait proposer aux participants à la conférence un calendrier de nouvelles réunions le mois prochain, et notamment une deuxième rencontre à 36 les 19 et 20 février à Paris, dans l'espoir de boucler les négociations dans le courant du mois de mars.

La rencontre de cette semaine ne devrait être ainsi que le « premier round » d'un processus plus long, selon cette source, contrairement à ce qui avait été initialement espéré par Paris et la plupart de ses partenaires européens.

Le projet français, qui a obtenu le feu vert des Douze mardi dernier à Bruxelles, prévoit que la CEE contrôlerait 53 % du capital de la nouvelle banque, dont le montant devrait avoisiner les dix milliards d'euros (11 milliards \$ US).

Il prévoit également d'accorder environ 15 % de ce capital aux pays de l'Est, dont 8,5 % pour l'URSS et 6,5 % pour les 6 autres pays du pacte de Varsovie et la Yougoslavie. Le reste serait réparti à parts égales (8,5 %) entre les États-Unis, le Japon et l'AELÉ (Association européenne de libre-échange), les autres pays occidentaux participant se partageant les 6,5 % restants.

L'idée de la BERD associant pays industrialisés et pays de l'Est avait été lancée en novembre dernier par le président Mitterrand, et entérinée par les Douze lors du sommet de Strasbourg les 8 et 9 décembre, rappelle-t-on.

Les Japonais réduisent leur production de voitures aux É.-U.

DETROIT (AFP) — Les constructeurs automobiles nippons Mazda et Mitsubishi ont annoncé une baisse de leur production aux États-Unis dans les prochaines semaines, se joignant à General Motor, Ford et Chrysler qui font face à une forte baisse de leurs ventes.

La mévente actuelle, qui vient après sept années de croissance et une flambée en septembre, paraît devoir durer plus longtemps qu'on l'imaginait, selon des observateurs.

Mazda Motor Corp. va diminuer de 11,3 % sa production quotidienne, mettant en chômage technique un nombre non précisé d'ouvriers. Mazda limitera la production de vé-

hicules Ford Probe, dont ils est sous-traitant pour le constructeur américain Ford, et la sienne propre, indique-t-on.

Diamond Star Motors Corp., une filiale de Mitsubishi et de Chrysler, a décidé de son côté de ralentir son rythme de production et de supprimer les heures supplémentaires.

Enfin, General Motor, Ford et Chrysler ont annoncé une prolongation des arrêts de fabrication, destinés à dégonfler les stocks de véhicules. Les trois grands constructeurs américains avaient déjà annoncé en décembre dernier un arrêt de la production dans la plupart de leurs usines durant le mois de janvier.

Publicité/marketing

Des approches micro et macro pour les communications internationales

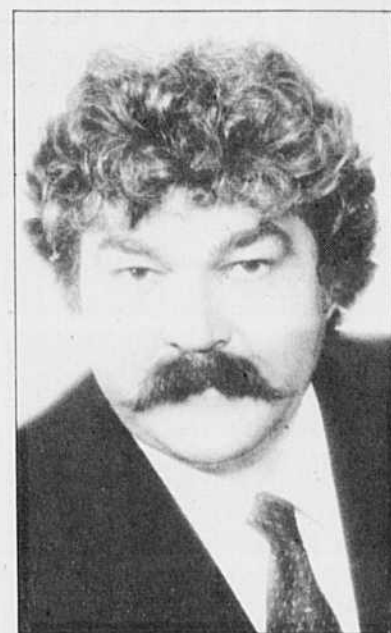
Jean-Pierre Nicaise
Collaboration spéciale

MAILLER les compétences locales, les moeurs et coutumes, les relations, tant au pays que dans le monde, tricoter le message pour une communication efficace, voilà bien une spécialité à la mode dans certains cabinets de relations publiques québécois.

Ainsi, dans le rôle de la tricoteuse, Richard Douin, président de Douin, Alexandre et associés, 1,93 mètres, 120 kilos. Tout un curriculum vitae, une force de la nature et des moustaches à la gauloise. Il vient d'être élu vice-président de EPR International, un réseau d'agences en communications/rerelations publiques présent dans 28 pays. Il pratique ce qu'il appelle une « macro-approche » conjuquée à une « micro-approche ». Une forme délicate d'abordage des marchés.

« Macro, parce que ce concept d'affiliation me permet d'offrir à mes clients un service exemplaire à l'échelle planétaire. Micro, car il s'agit d'une approche adaptée aux cultures régionales respectives effectuée par des personnes bien au fait des coutumes et des tabous locaux ».

Généralement, on ne prête pas assez attention aux usages locaux, estime Richard Douin, et la communication en pâtit. « Ainsi, si demain matin un de mes clients québécois me demande d'organiser une conférence de presse à Paris pour le lancement d'un produit, vous pouvez être sûr que ce n'est pas moi qui assumerai la coordination d'une telle activité. L'encadrement, oui, mais la coordination, jamais. Avez-vous déjà assisté à un événement de presse à Paris ? Pour nous, observateurs québécois, c'est renversant. Le libellé et la facture de l'invitation ainsi que la qualité gastronomique de la réception tout comme la valeur du cadeau remis aux journalistes présents semblent plus importants que le contenu du message qu'on cherche à véhiculer. Je présume que le fossé qui sépare notre approche de celle prati-



M. Richard Douin.

quée à Tokyo en matière de relations de presse est encore plus profond ».

Une alternative aux géants des relations publiques internationales comme Burson-Marsteller. Rappelons d'ailleurs, dans cet esprit, l'élection de Michel Dumas, président de BDDS, à la tête du réseau canadien de Wordcom, le Groupe Wordcom étant le plus important regroupement de cabinets-conseils indépendants en communication au monde avec une centaine de bureaux.

En matière de relations publiques comme de publicité, la mondialisation des cabinets et agences n'entraîne pas toujours, quoi qu'en disent les géants, une plus grande efficacité pour le client et des économies d'échelle. De plus, les moyennes entreprises sont généralement mal servies. Quand aux petites, elles sont réputées ne pouvoir s'offrir ce genre de services.

Dans notre réseau, fait remarquer Richard Douin, chacune des agences affiliées conserve sa pleine autonomie. Pas question de fusion ou d'acquisition. Notre objectif est de

réunir des compétences pour un meilleur service, sans qu'il en coûte un sous de plus au client et ce, non seulement au niveau international, mais aussi plus simplement au Québec où nous pratiquons la même micro-approche, car il est faux de croire que le Québec a un caractère monolithique et que ce qui est bon pour Montréal l'est pour Rouyn-Noranda, Québec ou Sherbrooke. Si mon client inaugure une usine en Estrie, il est bien évident que je ferai appel à mon associé du coin qui comprend bien le milieu, qui est un membre actif de la Chambre de commerce locale, qui connaît tous les journalistes de la région par leur petit nom. C'est lui qui peut le mieux me conseiller dans la micro-approche à adopter ».

Une macro-approche donc qui permet d'étendre ses tentacules dans la majeure partie des pays industrialisés, mondialisant des affaires oblige, et une micro-approche permettant de respecter les microclimats en matière de cultures régionales. « Mais attention, tonne Richard Douin, il demeure important de conserver le contrôle du contenu du message. Pas question de dire blanc à Londres et noir à Tokyo pour satisfaire les cultures respectives de ces deux mégapoles. Le contenu doit demeurer invariable, quant au contenant, qu'il soit monochrome ou multicolore, enrubanné ou dépouillé, peu importe en autant qu'il permette au message d'être bien reçu et surtout bien compris ».

Richard Douin a bâti son expérience à la meilleure école : celle de

la Baie James. En 1977, il était chef des relations publiques dans les chantiers de la Baie James et en 1980 directeur-adjoint, responsable des publications de la SEBJ. On le retrouve en 83 directeur des communications au Conseil scolaire de l'île de Montréal, en 84 il a créé la BCP Junior avant de fonder, en 86, Douin, Alexandre et Associés, un cabinet qui remporte régulièrement les honneurs du concours d'excellence de la Société des relationnistes du Québec. Ajoutons que Richard Douin est l'auteur, avec Daniel Lamarre, de *Les relations publiques* publié aux Éditions de l'Homme. Richard Douin est associé avec Edès Alexandre qui fut longtemps coordonnatrice des services sociaux du Syndicat canadien de la fonction publique avant d'être, elle aussi, de l'épopée de la Baie James. Henriette Robadey, vice-présidente, Louis Lavoie, Guy Leroux et Johanne Morissette complètent ce cabinet qui annonçait des honoraires de plus de 1 million \$ en 1989.

2159 est
rue Ste-Catherine
Montréal, P.Q. H2K 2H9
524-1106

la Cordée
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 1990

À tous les sociétaires.

Vous êtes cordialement invités à l'assemblée générale annuelle de "Coopérative La Cordée" qui se tiendra au siège social, 2159 est, rue Ste-Catherine à Montréal, mercredi le 31 janvier 1990 à 19 heures.

Tous les sociétaires qui le désirent, pourront se procurer l'ordre du jour de l'assemblée au siège social de la Coopérative, ou encore sur simple demande téléphonique (524-1106).

Bien à vous
Maurice Charron
Secrétaire



Centraide

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Montréal, lundi 15 janvier 1990

FRANCIS CABREL À LA PDA

Le retour du prince de la dérision

Nathalie Petrowski

NORMALEMENT j'aurais dû m'ennuyer à mourir au show de Francis Cabrel ce week-end à la Place des arts (PDA). Normalement j'aurais dû faire bande à part et abandonner à leur pauvre sort, la meute de fans déchaînés qui ont rempli ses salles à satiété. D'abord Cabrel, je n'ai jamais pu le voir en peinture, même si je ne l'ai jamais vu en show, et ce malgré les 13 années où de l'Évêché jusqu'à la PDA, il a fréquenté nos scènes assidûment.

Je ne l'ai jamais vu en show probablement parce que le voir à la télé me suffisait. Et à la télé, le type a un tel air de suffisance, une telle face d'anchois, une telle glace dans le regard qu'à chaque fois je craque et balance mon câble-sélecteur à la vitrine de son visage. Et puis à entendre défiler les grandes titres de sa discographie, on peut facilement avoir l'impression que le gars chante toujours la même chanson; non seulement qu'il chante la même chanson mais qu'il s'inspire toujours de la même expérience, en l'occurrence l'unique peine d'amour qu'il a vécue à huit ans quand sa petite voisine lui a fait un pied de nez en partant jouer avec un autre et en le laissant seul à ses camions et à sa peine, peine atroce dont il a tiré au moins 83 chansons au lieu de se suicider.

Et comme mon romantisme débridé m'amène à préférer ceux qui de nombreuses expériences tirent un unique diamant, Cabrel n'était pas ma tasse de thé ni même mon verre de bière. En plus il a le malheur d'être Français et de vouloir « rocker », ce qui au départ est suspect. Le malheur aussi d'avoir un accent du midi à trancher au couteau et à jouer à la pétanque, et comme dans la matière je suis déjà très bien servie par mon collègue Serge Truffaut, pas besoin d'en rajouter avec un autre étranger du fin fond de la France.

Sans oublier qu'il y a chez Cabrel, un relent de « *baba cool* » qui m'exaspère et trop de pots de miel où il n'y a pas d'abeilles pour que je ne développe pas à son contact, un sérieux mal de cœur.

C'est donc dans les pires dispositions que je me suis traînée jeudi soir à la grosse Wilfrid Pelletier voir mon meilleur à l'oeuvre sur une vaste scène baignée de mille projecteurs, gracieusement de Vari-Light Montréal. Les banalités écrites à la hâte dans le programme de la soirée m'avaient mise en appétit. J'étais sérieusement disposée à le haïr à mourir, à mourir ! Or quelle ne fut ma surprise, quelle ne fut pas ma consternation de constater que Cabrel en scène, ça n'a rien à voir avec Cabrel à la télévision. La face d'anchois se radoucit, la glace fond tandis que le prince de l'amour et de sa dérision s'avance dans ses jeans auto-collants avec une certaine raideur musculaire qui pour peu qu'on l'interprète comme un accès de trac, n'est pas sans charme.

Contrairement à un Roch Voisine dégoulinant de fausse modestie, Cabrel lui, ne joue ni à la modestie ni à la prétention. Il est nature comme dans naturel; nature comme dans pas fabriqué. Il n'en met pas trop mais il en donne toujours assez, même si des fois il se gourre complètement et nous envoie son plus récent tube en plein milieu du spectacle alors que le bon sens serait de la garder pour le dessert. Sauf qu'au dessert, Cabrel est déjà ailleurs, là où l'inspiration du moment l'a guidé.

Reste que la plus grande révélation pour moi jeudi dernier ce fut moins Cabrel que les textes de ses chansons. Et ce n'est pas tant une question de rimes surprenantes que de structures dramatiques qui évoquent les gens et les choses au lieu de les nommer. Ses chansons ont la facture de scénarios de films. Elles racontent une histoire en introduisant des situations et des personnages. Cabrel écrit rarement au premier degré. Trop habile pour cela, trop soucieux de protéger sa vie privée aussi. Tout se déroule au deuxième degré. Tout ar-

rive aux autres plutôt qu'à lui. Et lorsqu'on lit attentivement entre les lignes, on découvre que sous le miel, coule le fiel d'un regard ironique et d'un sourire narquois. Séducteur en surface, Cabrel est un misanthrope des profondeurs, qui du haut de sa montagne magique regarde le monde et juge ses habitants. Et bien que les peines d'amour se succèdent, elles ne sont pas toujours le fruit de femmes légères et fatales qui partent sans laisser d'adresse. Il y a les hommes aussi, ceux qui dans *Animal* pavant et jouent aux jolis coeurs alors que dans le fond ils n'attendent que la première occasion pour sauter sur leur proie. Il y a les hommes jaloux, possessifs qui crient « où que tu sois je te suivrai » sans jamais se demander si on les a invités. Il y a tous les travers humains qui gâchent les plus belles histoires d'amour.

À une époque où la vie affective, la vie des émotions l'emporte souvent sur toutes les autres vies, Cabrel est un des meilleurs paysagistes de l'heure et rivalise facilement avec ses émules Randy Newman, Sting et Jackson Browne dont il ne cache pas l'influence. Et bien qu'il ne soit pas le premier Français à sonner « américain », il est celui qui réussit le mieux la synthèse de l'école américaine, celle d'une osmose parfaite entre la musique, le texte et les modulations du chanteur, probablement parce que Cabrel, contrairement aux autres frimeurs à la Bernard Lavilliers, n'a pas fait que singer l'école américaine : il l'a sentie, il l'a intégrée.

C'est tout cela que j'ai découvert jeudi soir dernier alors que je m'apprêtais à m'endormir sur mes préjugés et que ses élan de blues m'ont réveillée. Pas surprenant que Cabrel réussisse aussi bien au Québec. Nous avons de l'oreille et nous avons du goût. Quant aux Français, qu'ils gardent pour eux Herbert Leonard, et qu'ils nous débarrassent de Roch Voisine. La chanson d'ici et d'ailleurs ne s'en portera que mieux.



Francis Cabrel

ROYAL WINNIPEG BALLET

Le constant souci de l'équilibre

Mathieu Albert

LE ROYAL WINNIPEG BALLET (RWB) débarque à Montréal (salle Wilfrid Pelletier les 18, 19, et 20 janvier) avec un programme qui est à l'image parfaite du style de la compagnie : un goût pour l'innovation prudente, des pièces sélectionnées pour répondre au critère de la diversité, une vision de la danse qui privilégie la pluralité des atmosphères, ainsi que la variation continue à l'intérieur du registre des émotions.

« Depuis les débuts de la compagnie en 1939, ces principes de base ont toujours été ceux qui ont régi nos choix artistiques », explique André Lewis, directeur de la compagnie par intérim, par suite du décès accidentel de l'ancien patron de la maison, Enny Juriens, survenu en avril dernier. « Nous composons toujours les programmes en juxtaposant des ballets populaires et faciles d'accès à des oeuvres plus exigeantes. Nous croyons qu'il ne sert à rien de forcer la note auprès du public, ni de lui imposer des choses dont il n'a pas envie. Notre première préoccupation est celle d'élaborer des spectacles à l'intérieur desquels nous sentons qu'il y a un équilibre. »

L'escalade montréalaise ne déroge pas à la règle, et répond parfaitement à cette définition du spectacle

idéal. La soirée que le RWB nous propose se présente ainsi sous la forme d'un *traveling* sur la variété des oeuvres inscrites à son répertoire avec un choix de quatre pièces réalisées par Toer Van Schayk (*Septième symphonie*), Hans Van Manen (*Piano Variation II*), Mark Godden (*Sequoia*), et Léonide Massine (*Gaieté parisienne*).

De plus, en conformité avec la formule classique chère à toutes les compagnies de ballet, notre plan de route a également été préparé à l'image de la courbe ascendante d'un crescendo.

En ouverture de rideau nous aurons droit à une pièce sans complication, et spécialement choisie pour sa facture classique : *Septième symphonie*. Suivront ensuite deux oeuvres taillées dans une pierre plus robuste : tout d'abord, *Piano Variation II*, un pas de deux où l'humour et l'ironie s'entrecroisent, interprété par Evelyn Hart et Mark Godden; et ensuite *Sequoia*, une création pour 16 danseurs faite à partir de la matière brute du tumulte et des passions véhémentes.

Pour terminer la soirée, le RWB ramènera le temps au beau fixe avec un ballet roulé à la manière joyeusement grivoise d'un cancan : *Gaieté parisienne* de Léonide Massine. Une pièce que le chorégraphe a réalisée en 1938 pour le compte des Ballets russes de Monte-Carlo, et ins-



PHOTO PAUL MARTENS

Une scène de *Gaieté parisienne*, du Royal Winnipeg Ballet.

pirée, comme son nom l'indique, d'une opérette de Jacques Offenbach. Une oeuvre de pure frivolité; aussi profonde et émouvante qu'une toquade passagère... Du clinquant fastueux.

Le directeur de la compagnie en parle avec l'assurance que procure la certitude de la réussite : « Depuis que nous l'avons acquise à notre répertoire en 87, nous avons remporté un succès partout où nous l'avons présentée. C'est une pièce que les gens aiment beaucoup. Et nous la présentons à Montréal à la demande même du producteur (la Société de gestion des arts de Montréal). »

« La chorégraphie, ajoute-t-il, a été remontée par Lorca Massine, le fils de Léonide. Donc, au niveau de la danse, il s'agit d'une reconstitution fidèle à la version originale. Cependant, en ce qui concerne les décors et les costumes, nous avons choisi de nous éloigner de la première version, et nous avons confié à l'artiste montréalais Claude Girard le soin de revoir de fond en comble tout l'aspect scénographique. »

À côté de *Gaieté parisienne*, André Lewis insiste également sur *Sequoia*,

la pièce réalisée par Mark Godden : « C'est une oeuvre puissante, dit-il, et traversée du début à la fin par une force qui retourne les émotions à leur état primaire. »

Âgé d'une trentaine d'année, le chorégraphe en est encore au début de sa carrière puisqu'il s'agit de la toute première de ses réalisations qui peut prétendre au statut d'une oeuvre complète et achevée : « Ses travaux précédents consistaient essentiellement en des ateliers chorégraphiques faits avec les danseurs de la compagnie. »

Pour les amoureux d'Evelyn Hart — qui est sans contredit l'une des danseuses classiques les plus éblouissantes à travers le Canada — ils pourront la voir non seulement dans *Piano Variation II*, mais également dans la pièce d'ouverture, *Septième symphonie*, où elle sera entourée par une escorte de 19 partenaires. La danseuse renvoie à ce qu'il y a de plus haut en matière d'interiorité, de charisme, et de technicité poussée au bout du raffinement. La danse qui se dénoue à travers son corps est un spectacle par lui-même.

EN BREF...

Une tournée de 140 millions \$ (US)

PARIS — Le chiffre d'affaires de la récente tournée nord-américaine des Rolling Stones a atteint 140 millions \$ (US), ce qui en fait la tournée la plus lucrative de l'histoire du rock. Selon le bimensuel *Rolling Stone*, les ventes des billets du *Steel Wheels Tour* (60 spectacles dans 32 villes du continent nord-américain devant 3,25 millions de spectateurs) ont rapporté 100 millions \$ (US) auxquels il faut ajouter des recettes de poche de 32 millions \$ (US) et des recettes de commandite et de retransmission de 8 millions \$ (US).

La Cité de la joie censurée

CALCUTTA — Le cinéaste britannique Roland Joffe devrait obtenir l'autorisation de tourner un film adapté du roman *La Cité de la joie* de Dominique Lapierre, qui retrace la vie dans les bidonvilles de Calcutta, après des négociations sur le contenu du scénario avec les autorités locales communistes. Le réalisateur est arrivé en fin de semaine à Calcutta pour des négociations avec le gouvernement marxiste de l'état du Bengale occidental. En décembre dernier, le gouvernement de New Delhi avait interdit le tournage sous la pression du gouvernement local. Deux séquences prévues dans le scénario devaient être abandonnées : un mariage d'enfants et la vente de squelettes, des pratiques interdites par la loi mais ouvertement pratiquées à Calcutta.

Drummondville, capitale de l'humour

DRUMMONDVILLE — Drummondville pourrait devenir la capitale de l'humour au Québec avec un projet de construction d'un musée de l'humour parrainé par le magazine *Croc*. L'éditeur du magazine, Jacques Hurtubise, a proposé à la mairesse de Drummondville, Mme Francine Ruest-Jutras, de s'associer au mensuel pour la construction d'un édifice consacré à l'humour. Mme Jutras a bien reçu cette proposition même si elle considère « surfaite » la réputation faite à sa ville par *Croc*.

Le Royal Ballet annule sa tournée

LONDRES — Le Royal Ballet a été contraint d'annuler une tournée d'été aux États-Unis, faute d'avoir trouvé un mécénat commercial suffisant, a indiqué à Londres un porte-parole du ballet. La tournée, initialement prévue du 2 juillet au 5 août, devait comprendre des représentations au Metropolitan Opera de New York et au Kennedy Center de Washington. d'après PC et AFP

MUSIQUE / chronique

Deux premiers prix en piano à l'Orchestre symphonique de Montréal



Marie LAURIER

MINNA SHIN, 20 ans, de Montréal, et Richard Raymond, 24 ans, de Campbellton, au Nouveau-Brunswick, ont remporté ex-aequo le premier prix du concours de piano de l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM). La jeune Naida Cole, 15 ans, de Toronto, s'est classée première et Stephan Sylvestre, 17 ans, de Montréal, deuxième dans la catégorie des moins de 17 ans.

Le premier prix en chant n'a pas été attribué pour les moins de 30 ans. Le baryton Jean-François Lapointe, 24 ans, d'Alma, et le soprano Anne Saint-Denis, 25 ans, de Montréal, gagnent les 2e et 3e prix dans cette catégorie.

Jaenice Chung, 18 ans, de Toronto, est la lauréate du 3e prix en piano. Ce concours est une réalisation du comité des bénévoles de l'OSM et a reçu l'appui d'Air Canada.

Minna Shin, Naida Cole et Richard Raymond seront les solistes invités lors du prochain concert Esso de l'OSM, le dimanche 21 janvier à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des arts à 14 h 30.

Rencontres avec Antoine Padilla

LES RENCONTRES musicales



PHOTO LATITUDE 45

Le tromboniste Alain Trudel.

avec Antoine Padilla destinées au grand public reprennent le 20 janvier. Dix rencontres sont prévues d'ici au printemps et elles auront lieu au Cinéma de l'Office national du film (ONF), Complexe Guy-Favreau, les samedis de 9 h 30 à 17h. Sous forme d'exposés historiques et biographiques, d'auditions commentées, d'écoutes comparatives et de discussions-échanges, ces rencontres s'adressent aux personnes qui désirent approfondir leur connaissance du répertoire symphonique et lyrique. Aucun prérequis nécessaire. Enseignements : 768-2834.



PHOTO G. ALLARD

Le Trio Rossini : Lynne Fortin, Jean-François Lapointe et Esther Gonthier.

Brahms et Prévost à l'OM

L'ORCHESTRE Métropolitain (OM) dirigé par Agnès Grossmann interprétera Brahms et André Prévost ce soir à son premier concert de 1990 au Théâtre Maisonneuve. Le soliste invité sera le violoniste Martin Foster. En début de programme, *Chorégraphie IV* d'André Prévost et le *Concerto pour violon en ré majeur* op. 77 que Brahms a dédié à son ami, le réputé violoniste et chef d'orchestre hongrois Joseph Joachim. Après l'entracte, l'OM jouera le *Quatuor pour piano et cordes en sol mineur* op. 25 de Brahms. Martin Foster est



PHOTO ARCHIVES

Martin Foster, violoniste.

violon-solo du Toronto Chamber Players.

Une vie d'artiste en 1990 ALAIN TRUDEL a commencé samedi une tournée pancanadienne et déjà son calendrier est tout aussi occupé pour les prochains mois de 1990. Le tromboniste s'est envolé samedi vers les provinces de l'Atlantique en compagnie du trompettiste Guy Few, sous les auspices de Début Atlantique, en collaboration avec Radio-Canada. De Terre-Neuve, il s'envolera directement vers le Manitoba où il donnera des récitals et des cours de maître à Brandon et à Winnipeg. Il sera à Québec pour des répétitions et

un concert avec l'Orchestre symphonique de Québec sous la direction de Simon Streatfield le 6 février. Dès le lendemain, il sera à Windsor pour y interpréter des arrangements qu'il a signés avec Howard Cable. On retrouve Alain Trudel à Montréal le 19 février pour une soirée de jazz à la Maison de la culture Frontenac en compagnie du contrebassiste Éric Lagacé. Il enregistrera ensuite avec le Nouvel ensemble moderne (NEM). Au printemps, il sera soliste avec différents groupes, notamment l'Orchestre symphonique de Laval, le NEM, l'Association des concerts de Lac Massawippi et I Musici de Montréal.

Le Trio Rossini

LA PIANISTE Esther Gonthier, le soprano Lynne Fortin et le baryton Jean-François Lapointe forment le Trio Rossini qui vient d'entreprendre une tournée à travers le Québec jusqu'au 13 février. Ils interpréteront des oeuvres de Rossini, un répertoire qui avait obtenu un franc succès au Festival superphonique de Lachine en 1988. Lynne Fortin est la récipiendaire du prix Raoul-Jobin et du Concours Luciano-Pavarotti, Jean-François Lapointe a gagné le Concours international de chant de Paris et un prix Raoul-Jobin et ces jours derniers il était proclamé lauréat du concours de l'OSM. Esther Gonthier est pianiste-accompagnatrice à l'Université Laval.

Le Trio Rossini est une production des Jeunesses musicales du Canada.

Il se produit en fin de semaine dans l'Abitibi et sera à Montréal le 21 janvier, à Ville Saint-Laurent, et le 24 à Rosemont. La tournée prend fin à Edmundston, Nouveau-Brunswick le 13 février.

LA TÉLÉ CE SOIR

★ **Minorité.** Pourvu qu'on ne pleure pas encore une fois sur nos « *pôvres* » anglos persécutés. Un documentaire en deux volets sur *Les Anglophones du Québec*. R.-Q. 20 h (à suivre la semaine prochaine).

★ **Ma vie.** Un scénariste songe à adapter à l'écran ce qui semble être l'autobiographie d'une vieille dame. *Benvenuta*, du Belge André Delvaux (1983), avec Fanny Ardant, Vittorio Gassman et Françoise Fabian. R.-C. 23 h 20.

★ **Un Bogart.** Dans *Angels with Dirty Faces*, un drame social tourné en 1939 par Michael Curtiz avec James Cagney et Humphrey Bogart, un prêtre cherche à ramener un voleur dans le droit chemin. *CBC Late Night*, minuit.

— M.M.

SPORTS

49ers et Broncos au Super Bowl

San Francisco vainc Los Angeles 30-3 et Denver bat Cleveland 37-21

SAN FRANCISCO (AP) — Le Super Bowl XXIV mettra aux prises les 49ers de San Francisco aux Broncos de Denver le dimanche 28 janvier au Superdome de la Nouvelle-Orléans.

Menés à l'attaque de façon admirable par le quart Joe Montana, les 49ers ont facilement accédé à la grande finale pour la quatrième fois au cours des 10 dernières années en prenant la mesure des Rams de Los Angeles au compte de 30-3.

À Denver, la Série de jeux. L'Échappé. Le résultat est toujours le même dans le camp des Broncos.

Qu'importe comment ils s'y prennent, les Broncos de Denver ont toujours le meilleur sur les Browns de Cleveland en finale de la Conférence américaine. Ce fut le cas en 1987 lorsque John Elway a orchestré une série de jeux de 98 verges dans les derniers instants du quatrième quart, de même qu'en 1988 lorsque Earnest Byner a échappé le ballon alors qu'il

allait inscrire le touché égalisateur.

Hier après-midi, les Broncos ont mérité une quatrième participation au Super Bowl en l'emportant au compte de 37-21.

« Je suis heureux d'avoir une autre occasion d'aller au bâton », a dit Elway, en référence aux revers qu'il a subi lors des Super Bowl XXI et XXII, contre les Giants de New York et les Redskins de Washington respectivement. « Cette fois nous formons une meilleure équipe. »

L'entraîneur-chef Dan Reeves était également optimiste en vue du Super Bowl XXIV, qui sera disputé à la Nouvelle-Orléans le 28 janvier. « Cette fois je vais gagner le gros match », a-t-il dit.

Elway a réussi sa meilleure performance de la saison et sa meilleure en carrière en matches éliminatoires. Il a totalisé 385 verges de gains aériens et complété trois pas-

ses de touché, menant l'offensive des Broncos à la zone des buts lors de poussées de 82, 80, 80 et 60 verges.

« John Elway a été incroyable aujourd'hui, et il a montré à tous quel grand athlète il était », a dit Reeves.

Elway a reçu de l'aide du demi Sammy Winder, un vétéran de huit saisons qui prendra bientôt sa retraite.

Winder a marqué deux touchés, dont celui qui permettait aux Broncos de distancer les Browns pour de bon, sur un jeu de passe de 39 verges à 2:25 du quatrième quart. Cette performance s'avère une consolation pour Winder, qui a perdu son poste de régulier à l'offensive cette saison à la faveur de la recrue Bobby Humphrey. Pendant que Humphrey connaissait une excellente saison avec 1151 verges de gains au sol, Winder devait se contenter de moins de 800 verges.

« Ça ne me dérangerait pas d'être

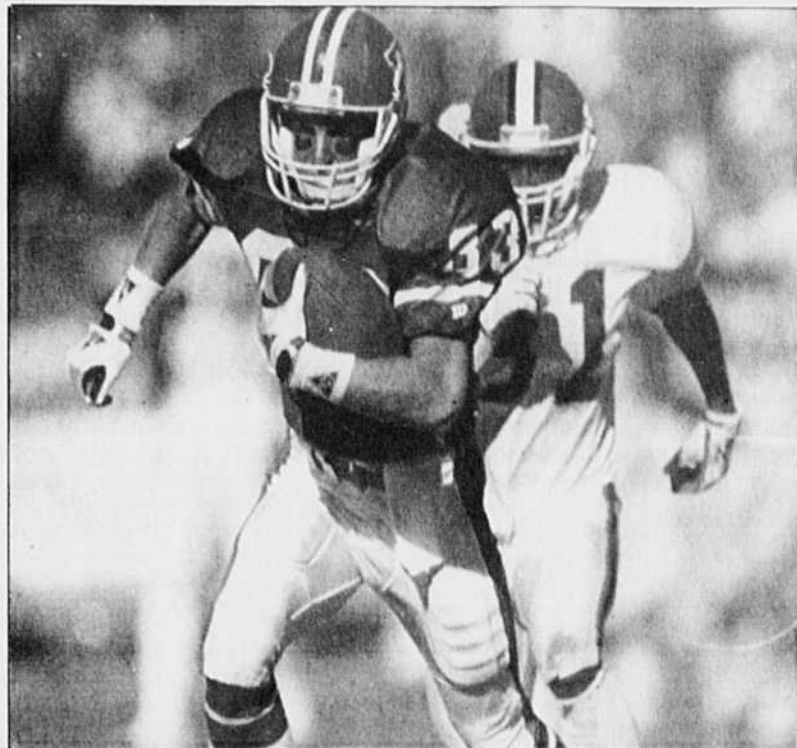
envoyé dans la mêlée, qu'importe la situation », avait indiqué Winder avant le début de la rencontre. « Si on m'en donne la chance, je vais essayer d'en profiter au maximum. »

Winder a eu sa chance lorsque Humphrey a dû quitter le match à cause d'une blessure à la cage thoracique, au deuxième quart. Il en a profité au maximum.

« Sammy s'est amené en relève et a fait un travail remarquable », a commenté Reeves.

Comme c'est son habitude, Elway a eu le dessus sur la défense des Browns, qui a concédé 67 points dans ses deux matches éliminatoires cette saison.

Et Elway a connu le plus de succès aux dépens du demi de coin Frank Minnifield. Winder et Michael Young ont chacun leur tour échappé à la couverture de Minnifield pour marquer des touchés.



Michael Young a capté une passe de John Elway au deuxième quart et a franchi 70 verges pour un majeur malgré la poursuite de Frank Minnifield.

Un « truc » de Richer relance l'attaque du Canadien

Guy Robillard
de la Presse Canadienne

DÉCIDÉMENT, Stéphane Richer en mène de plus en plus large chez le Canadien.

En plus d'animer presque à lui seul le semblant d'attaque de son équipe, voilà qu'il a suggéré un truc pour faire fonctionner le jeu de puissance à Pat Burns, qui l'a écouté.

La stratégie n'a rien de révolutionnaire : Richer s'est aperçu qu'il était étroitement surveillé à la pointe, d'où on ne veut pas le laisser lancer, de sorte que cette stratégie de l'adversaire laisse plus d'espace de manœuvre aux joueurs dans l'enclave.

« C'est comme pour Al MacInnis à Calgary, a noté Burns. On va sacrifier l'enclave pour l'empêcher de lancer. Contre Philadelphie, on a vu Corson laissé seul pendant un bon moment. »

« Shayne va devoir s'impli-

quer », a commenté Richer au sujet de la stratégie qu'on va tenter de mettre au point pour réveiller le pire jeu de puissance de la Ligue nationale.

« Il (Corson) joue du même côté que moi, a poursuivi Richer, et le joueur qui me surveille se trouve entre lui et moi. Ce sera à lui de l'attirer ou de se dégager. »

Richer a été retourné à la pointe lors du match de samedi.

« On a dit qu'on n'avait rien à perdre, a observé Burns, mais ce n'est pas le cas puisqu'on peut se faire marquer des buts. Mais ça nous permet d'avoir deux hommes forts, Corson et Lemieux, capables d'aller se placer devant le filet. Et puis nous manquons les services de (Chris) Chelios et Bobby Smith », a constaté l'entraîneur.

Petr Svoboda, à la pointe gauche, et Stephan Lebeau, au centre, complétaient le groupe qui s'entraînait hier en avantage numérique.

Même s'il est théoriquement le

joueur de centre, la fonction de Lebeau, pendant que Lemieux et Corson devront fonder au filet, sera de se tenir le long des bandes et de faire circuler la rondelle entre la pointe et les gros ailiers. Lui aussi a confiance en cette nouvelle formule. « On aura deux options, résume-t-il. Si Stéphane ne peut lancer parce que trop bien couvert, un des joueurs à l'avant sera nécessairement découvert. »

« Ça peut paraître évident, mais rien ne semble l'être pour le jeu de puissance du Canadien. Hier, les cinq joueurs se sont entraînés sans adversaires devant un filet désert et trouvaient le moyen de se passer la rondelle dans les patins et de la viser à côté du but. »

■ Le Canadien a dû s'entraîner avec un seul gardien, hier, et encore était-il à peine remis de maladie. Patrick Roy était seul au poste, Brian Hayward soignant la contusion au genou subie au début du match de la veille contre les Flyers de Philadelphie.

Robert Laflamme
de la Presse Canadienne

QUÉBEC (PC) — Âgé de 20 ans seulement, Joe Sakic, est en voie de devenir la nouvelle coqueluche des amateurs de la Vieille capitale. Partout où elle passe, la vedette montante des Nordiques est de plus en plus en demande.

Honoré à titre de joueur offensif par excellence de l'équipe, Sakic s'est gagné de nouveaux admirateurs, hier, à l'occasion du deuxième brunch de la coupe O'Keefe. Malgré les déboires de l'équipe et la présence de sept joueurs seulement, l'événement a rassemblé quelque 700 partisans.

Sakic a été un choix unanime des 18 journalistes appelés à voter. Au cours de la deuxième portion de la saison, il a marqué 16 buts et obtenu 35 points en 26 matches. C'était la première fois de sa carrière — et sûrement pas la dernière — qu'il recevait cet honneur.

Peter Stastny a terminé deuxième au scrutin avec 16 votes de deuxième position et deux de troisième, lui valant 34 points. Guy Lafleur (18), Bryan Fogarty (1) et Lucien Deblois (1) ont également été considérés.

SLALOM GÉANT D'ALTA BADIA

Kroell fait un bond dans la hiérarchie

Stéphane Ghazarian
de l'Agence France-Presse

ALTA BADIA, Italie — L'Autrichien Richard Kroell a fait un bond en avant dans la hiérarchie mondiale du ski alpin en remportant hier le slalom géant d'Alta Badia (nord-est de l'Italie), comptant pour la Coupe du monde de ski alpin, initialement prévu à Kranjska Gora.

Parti avec le dossard 34, Kroell, qui ne fait partie que de l'équipe B (troisième groupe après le National et l'équipe A) a dompté la neige artificielle italienne et la rude pente pour inscrire sa première victoire sur un circuit où il n'avait fait que deux timides apparitions les deux années précédentes.

« C'est une surprise totale », lançait le skieur de Ginzling qui avait déjà montré son savoir-faire dans la spécialité en terminant 19e puis 20e à Waterville (É.-U.) et à Mont Ste-Anne. Même après sa sixième place à l'issue de la première manche,

Kroell espérait surtout terminer dans les 15 premiers.

Ravi de sa performance, il n'oubliait pas de citer l'ensemble de l'équipe autrichienne, évoquant le « succès collectif ». Une évidence puisque les Autrichiens trusaient le haut du tableau. Pour huit centièmes, Guenther Mader montait sur la deuxième place tandis qu'Hubert Stroltz et Rudolf Nierlich se partageaient la troisième place.

Pourtant, le triomphe aurait pu être suisse. C'est du moins ce que laissait présager la première manche durant laquelle Pirmin Zurbriggen avait fait une démonstration devant son compatriote Hans Pieren (à 64 centièmes). Mais tous deux allaient sombrer dans le second parcours. Pieren était impuissant dans sa lutte contre le chronomètre (16e temps seulement), tandis que Zurbriggen était contraint à l'abandon après environ 40 secondes de course et alors qu'il avait le meilleur intermédiaire.

SLALOM DE HAUS

Premier gain de Sarec

HAUS-IM-ENNSTAL, Autriche (AFP, PC) — La Yougoslave Veronika Sarec a remporté hier sa première victoire dans la Coupe du monde de ski alpin en gagnant le slalom de Haus-im-Ennstal (Autriche).

Pour elle, la semaine se termine mieux qu'elle n'avait commencé. À Hinterstoder (Autriche), elle avait été particulièrement malchanceuse puisqu'en slalom et en slalom géant elle avait été disqualifiée à la dernière porte de la seconde manche.

À Haus, elle a d'abord terminé huitième de la première manche, à 76 centièmes de l'Autrichienne Claudia Strobl. « J'avais fait beaucoup de fautes. Dans la seconde c'était tout ou rien. »

Ce fut tout. N'ayant rien à perdre, Sarec a réussi un parcours exceptionnel, obtenant le meilleur temps et reprenant 1.12 seconde à Strobl. Personne ne faisait mieux. Même pas Vreni Schneider, victorieuse des deux derniers slaloms, à Piancavallo (Italie) et Hinterstoder.

Troisième de la première manche, la Suisse savait qu'il lui fallait attaquer à fond sur le second tracé. À mi-parcours, elle comptait 30 centièmes d'avance sur Sarec. Cinq secondes plus tard, elle enfourchait une porte. « Il fallait bien que cela s'arrête un jour », commentait cal-

mement la Suisse, invaincue dans cette discipline en Coupe du monde depuis le début de la saison dernière.

« La série est interrompue et désormais je n'aurai plus la même pression sur les épaules, a-t-elle commenté. Cela prouvera au public qu'à chaque fois que je gagne, c'est un exploit. Et pour cela, il faut que je m'entraîne beaucoup. »

Une fois de plus, l'Autrichienne Monika Maierhofer terminait deuxième, réalisant comme Sarec une très belle seconde manche.

FOOTBALL

Ligue nationale

Demi-finales

Samedi

Cleveland 34, Buffalo 30

San Francisco 41, Minnesota 13

Dimanche

Rams 19, Giants 13

Denver 24, Pittsburgh 23

Finales de Conférences

Dimanche

Denver 37, Cleveland 21

San Francisco 30, Los Angeles 3

Super Bowl

Dimanche 28 janvier

Denver c. San Francisco, à la N.-Orléans, 17 h

EN BREF...

Glanville devient entraîneur des Falcons

SUWANEE, Georgie (AP) — Jerry Glanville, qui a quitté son poste d'entraîneur-chef des Oilers de Houston il y a huit jours, est de retour dans la NFL, cette fois avec les Falcons d'Atlanta. Glanville, souvent critiqué par les autres entraîneurs de la NFL parce qu'il incite ses joueurs à faire preuve de rudesse, a été nommé entraîneur-chef des Falcons, avec lesquels il a travaillé comme entraîneur-adjoint il y a 10 ans. « Je ne peux vous dire à quel point je suis heureux d'être ici aujourd'hui, a dit Glanville lors d'une conférence de presse, hier. C'est comme un rêve qui devient réalité. » Glanville, qui a quitté les Oilers à la suite d'une rencontre avec le propriétaire Bud Adams, a travaillé comme adjoint chez les Falcons de 1977 à 82. Il hérite du poste de Marion Campbell, qui a remis sa démission avec quatre matches à disputer au cours de la saison 1989.

Gain de Philippe Laroche à Lake Placid

LAKE PLACID (AFP) — Le Canadien Philippe Laroche a remporté hier lors de la dernière journée des compétitions de ski artistique disputée à Lake Placid (Etat de New York), l'épreuve du saut comptant pour la Coupe du monde. Laroche a amassé 231,6 points pour devancer le Français Jean-Marc Bacquin (222,87) et l'Américain Kris Feddersen (219,34). Jean-Marc Rozon, John Ross et Richard Pierce ont respectivement terminé cinquième, sixième et neuvième.

Ski de fond: gain de Dybendahl

MOSCOU (AP) — La Norvégienne Trude Dybendahl a remporté l'épreuve des 7,5 kilomètres de Moscou (écourtée en raison du froid : -21 degrés) comptant pour la Coupe du monde de ski de fond. Avec le temps de 20 minutes et 28,90 secondes, elle devance les Soviétiques Raisa Smetanina (20:43.60) et Larisa Lazutina (20:48.60). Au terme de cette quatrième épreuve, Lazutina conserve la tête du classement de la Coupe du monde féminine avec 69 points. Dybendahl est maintenant deuxième avec 56 points.

Saut à skis: victoire de Nieminen

SAPPORO, Japon (AFP) — Le Finlandais Anssi Nieminen a remporté hier l'épreuve de saut de Sapporo comptant pour la Coupe du monde en réussissant 123,5 mètres. Le Finlandais, qui a établi un nouveau record de l'épreuve, avait réussi 115,5 m lors d'un premier saut. Le Japonais Manabu Nikaido a pris la deuxième place du concours avec deux sauts de 118 et 115 mètres.

Tennis: Davis bat Chesnokov à Auckland

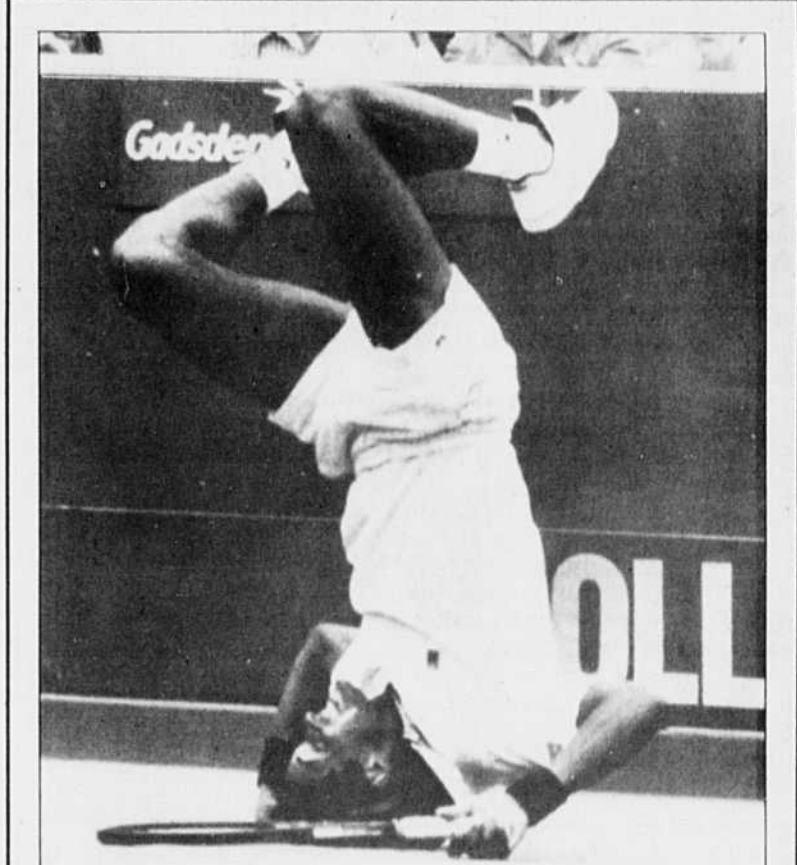
AUCKLAND, Nouvelle-Zélande (AFP) — L'Américain Scott Davis a remporté le tournoi d'Auckland, comptant pour l'ATP Tour et doté d'un enjeu de 150 000 \$, en battant hier en finale le Soviétique Andrei Chesnokov 4-6, 6-3, 6-3. L'ancien champion juniors américain, classé tête de série numéro 8 et 52e mondial, est souvent monté au filet pour construire sa victoire. Ce succès devrait le mettre en confiance avant les Internationaux d'Australie qui commencent aujourd'hui, d'autant que l'Américain a toutes les chances de trouver sur son chemin le numéro deux mondial, l'Allemand de l'Ouest Boris Becker.

Williams à Kyalami pour ses essais

JOHANNESBURG, Afrique du Sud (AFP) — L'Italien Riccardo Patrese et le Belge Thierry Boutsen, les pilotes de l'écurie de Formule un Williams-Renault, sont arrivés hier en Afrique du Sud. Tous deux effectueront à partir de cette semaine des séances d'essais sur le circuit de Kyalami, où s'est déroulé en 1985 le dernier Grand Prix disputé en Afrique du Sud. L'arrivée de ces deux « ambassadeurs » est espérée ici comme pouvant être le signe d'une possible ouverture internationale.

Golf: Davis devance Strange

BRISBANE, Australie (AFP) — L'Australien Rodger Davis a enlevé la Coupe Daikyo Palm Meadows de golf, dotée d'une bourse de 800 000 \$ australiens, hier à Gold Coast (Australie), en battant l'Américain Curtis Strange au deuxième trou de prolongation. Les deux hommes étaient à égalité avec une carte de 271, soit 17 sous le par, à l'issue de ce tournoi marqué par la disqualification samedi du numéro un mondial, l'Australien Greg Norman, après une faute sur un obstacle d'eau.



Premier gain en 23 mois de Noah

Yannick Noah est redevenu Yannick Noah. Le joueur français a remporté hier de fort belle manière le tournoi de Sydney en prenant le meilleur sur l'Allemand de l'Ouest Carl-Uwe Steeb sur le score de 5-7, 6-3, 6-4. Cela faisait exactement 23 mois que Noah, 30 ans, n'avait plus connu le parfum de la victoire, depuis son succès contre Jimmy Connors au tournoi de Milan, en février 1988. Il avait évoqué ces derniers mois sa possible retraite.

HOCKEY

Ligue nationale

Samedi

Rangers 3, Boston 2

Islanders 4, Wash'ton 2

New Jersey 5, Québec 4

Toronto 6, Calgary 5

Buffalo 5, Vancouver 3

Phil'phie 2, Montréal 2

Minnesota 6, Detroit 4

Hartford 6, Los Angeles 3

Hier

Philadelphie à Rangers

St. Louis à Winnipeg

Calgary à Chicago

Les meneurs

Parties d'hier non incluses

b a pts

Gretzky, LA... 24 68 92

Lemieux, Pit... 32 57 89

Nicholls, LA... 27 45 72

Yzerman, Det... 30 39 69

Messier, Edm... 23 45 68

Lafon'ne, Isl... 39 26 65

Robitaille, LA... 33 31 64

Hull, St.L... 38 25 63

Oates, St.L... 12 49 61

Turgeon, Buf... 20 40 60

Francis, Har... 19 39 58

Leeman, Tor... 29 28 57

Kurri, Edm... 22 35 57

Savard, Chi... 18 38 56

Richer, Mtl... 26 29 55

Olczyk, Tor... 22 33 55

Sakic, Qué... 25 28 53

Muller, NJ... 19 34 53

Ce soir

Hartford à Boston

Chicago à Toronto

Minnesota à Montréal

LIGUE NATIONALE

Conférence Prince-de-Galles

Section Charles Adams

pts

BOSTON... 45 26 16 3 161 133 55

BUFFALO... 45 24 15 6 155 142 54

MONTREAL... 47 23 18 6 152 136 52

HARTFORD... 46 21 22 3 152 152 45

QUÉBEC... 44 8 30 6 136 203 22

Section Lester Patrick

pts

NEW JERSEY... 46 22 20 4 181 177 48

ISLANDERS NY... 46 20 21 4 160 165 44

PITTSBURGH... 44 20 21 3 184 192 43

PHILADELPHIE... 45 18 20 7 163 151 43

NY RANGERS... 46 17 21 8 145 155 42

WASHINGTON... 46 18 24 4 152 167 40

Conférence Clarence Campbell

Section James Norris

pts

CHICAGO... 44 25 15 4 178 160 54

TORONTO... 46 23 22 1 201 207 47

ST. LOUIS... 44 20 18 6 152 146 46

MINNESOTA... 46 21 22 3 153 168 45

DETROIT... 45 15 24 6 155 172 36

Section Connie Smythe

pts

EDMONTON... 46 23 14 9 177 147 55

CALGARY... 46 20 15 11 186 155 51

WINNIPEG... 43 21 17 5 146 149 45

LOS ANGELES... 45 20 20 5 198 187 45

VANCOUVER... 46 13 25 8 139 167 34

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910Directeur:
Benoît LauzièreRédacteur en chef:
Paul-André ComeauRédacteurs en chef adjoints:
Jean Francoeur,
Albert Juneau,
Michel LefèvreDirecteur de l'information:
Jacques Chabot
Directeurs adjoints:
Guy Deshaies, Pierre CayouetteDirecteur des
services administratifs:
Christian Charron

Un gaspillage scandaleux

Ottawa devrait régler par décret le cas des « faux » réfugiés

APRÈS AVOIR catégoriquement rejeté toute idée d'« amnistie » et laissé entendre, au contraire, qu'il y aurait de nombreuses expulsions, le gouvernement Mulroney tente de régler en douce les quelque 100 000 cas de réfugiés dont les dossiers se sont accumulés avant l'adoption de la nouvelle loi sur l'asile politique. Au train où vont les choses, toutefois, Ottawa ne parviendra à combler ce retard bureaucratique qu'au prix d'un incroyable gaspillage de fonds publics.

Pas plus sous la nouvelle loi que sous l'ancienne, le ministère fédéral de l'Immigration n'ose déporter d'étrangers vers des pays où ils risquent le pire. Même pour ceux qui ne peuvent faire la preuve d'une persécution directe à leur endroit, le ministère tente de faciliter les choses. Pour les uns, on fait valoir des raisons « humanitaires », pour d'autres, il suffit de montrer les apparences d'une crainte de persécution.

Quant à ceux dont la demande de refuge ne repose pas sur un fondement solide, le gouvernement offre néanmoins, avec un départ volontaire, la possibilité d'un retour au Canada par la voie régulière de l'immigration. Bref, on cherche à accommoder tout le monde. Cette attitude, faite de souplesse, est plus valable que la rigidité officielle. Mais à ce compte-là, on se demande qui, finalement, parmi les 100 000 personnes en attente, ne sera pas accepté un jour ou l'autre au Canada...

Toute cette procédure qui vise officiellement à ne pas récompenser les « faux » réfugiés d'hier et à décourager ceux de demain, est odieuse en principe, car elle résulte autant de la négligence du gouvernement que de la mauvaise foi imputée aux arrivants. Or, elle ne se révèle pas plus acceptable en pratique. Ainsi, le Comité permanent des Communes qui s'est penché sur la situation n'a pu s'empêcher de prédire un effondrement du « système » mis au point par les gens du ministère.

Le gouvernement prétendait qu'il en aurait fini de cet « arriéré » en deux ans avec un budget additionnel de 100 millions \$. On avait sous-estimé la tâche. Depuis le lancement du programme, le budget a été multiplié par deux sinon davantage. Mais il apparaît toujours qu'il faudra plusieurs années pour passer à travers les dossiers.

Le contraire aurait été surprenant. Le gouvernement fédéral n'est plus équipé pour traiter sur base individuelle des demandes le moins nombreux d'immigration ou de refuge politique. Les immigrants se plaignent que leur demande à partir de chez eux prend des années à recevoir une réponse. Les réfugiés recevaient une réponse encore pire, le Canada refusant d'être un pays de premier accueil. Depuis, on a bâti un régime de refuge, mis en marche en janvier 1989, qui semble d'autant mieux marcher qu'il y a moins de réfugiés à nos portes. Mais pour le reste, c'est l'improvisation et la pagaille.

On cherche des bureaux. On manque de personnel un peu formé et informé. Plusieurs juges de refuge ont la réputation, probablement méritée, d'être de parfaits incompetents. Bref, on n'a pas fini d'engouffrer par centaines de millions de dollars les fonds publics requis pour régulariser la présence au Canada de gens qui y sont déjà et qu'on va pour la plupart garder au pays.

Pareil programme concocté à l'origine par des hauts fonctionnaires plus ou moins hostiles aux réfugiés sinon aux immigrants, n'aurait jamais dû être accepté par le gouvernement. Le cabinet conservateur y a vu, au contraire, une belle occasion de favoriser grassement des amis du parti, voire du chef du gouvernement.

Tous ces millions de dollars gaspillés en pure perte devraient, sinon être coupés par le ministre des Finances, au moins dépensés dans des secteurs utiles : rétablissement des réfugiés de Hong Kong, par exemple, cours de langue aux immigrants, aide internationale au développement.

Entre-temps, le gouvernement fait supporter aux personnes en attente des délais et une angoisse qui sont inhumains. Un délai de deux ans était déjà trop long. Une attente qui pourrait atteindre jusqu'à cinq ou six ans est intolérable. Puisqu'Ottawa a installé aux frontières un nouveau régime qu'il prétend efficace, quel mal y aurait-il à régler par décret ministériel les cas des requérants déjà installés au Canada ?

— JEAN-CLAUDE LECLERC

Gorbatchev en Lituanie

Tous semblent convaincus de l'inévitable indépendance

M. GORBATCHEV est un joueur qui ne manque ni de panache ni de courage. Il l'a prouvé le jeudi 11 janvier à Vilnius, au cours de la première journée de son voyage en Lituanie : fidèle à ses habitudes, il n'a pas hésité à descendre dans l'arène pour répondre à ses contradicteurs favorables à l'indépendance pure et simple de cette République balte si mal traitée par les siècles avant d'être offerte par Hitler à Staline.

Le discours tenu à cette occasion par l'inventeur de la perestroïka est à la mesure de la partie qu'il s'engage : pour gagner, ou plutôt pour ne pas perdre, M. Gorbatchev doit convaincre les dirigeants lituaniens de revenir sur leur volonté de faire sécession, quitte à renforcer encore les pouvoirs autonomes des Républiques baltes. Et, il n'y est pas allé par quatre chemins puisqu'il a évoqué la possibilité de sa chute en cas d'échec. « Mon sort personnel est lié à ce choix, a-t-il dit. Les deux États doivent rester ensemble. »

Pour un Russe, M. Gorbatchev est relativement populaire en Lituanie, puisqu'il y a apporté le dégel. Cela ne veut pas dire pour autant qu'il sera entendu, car l'heure n'est pas, là-bas, à la raison mais à la passion. L'indépendance apparaît de plus en plus comme un passage obligé, une thérapie inévitable pour effacer les affronts de l'Histoire, l'occupation soviétique avec son cortège de meurtres et de déportations et ses quatre décennies de russification.

La difficulté d'un compromis est clairement apparue lorsque M. Gorbatchev a fini par s'emporter contre ce vieux manifestant auquel il reprochait sa pancarte en faveur de l'indépendance

et qui lui répondait en évoquant les déportés de Sibérie. Les dirigeants communistes locaux, pourtant mis en place il y a moins de deux ans par M. Gorbatchev lui-même, paraissent eux aussi convaincus de l'inévitabilité de l'indépendance, puisqu'ils ont déjà proclamé celle du parti lituanien.

« Moi ou le chaos », affirme M. Gorbatchev, qui sait bien qu'une sécession de la Lituanie aurait rapidement des effets contagieux non seulement dans les deux autres Républiques baltes mais aussi au Caucase et en Asie centrale. Son pouvoir, ajoute-t-il clairement, n'y résisterait pas, tant déjà est forte la pression des slavophiles, des apparatchiks russes et de l'armée, pour ne rien dire de l'Église orthodoxe et des déçus de la perestroïka, qui sont légion vu l'ampleur de l'effondrement économique.

Un tel raisonnement aurait peut-être eu quelque chance de convaincre si M. Gorbatchev avait fait le voyage de Vilnius plus tôt. Aujourd'hui, il est bien tard : plus grand monde en Lituanie ne croit au succès des réformes gorbatchéviennes et chacun veut échapper au chaos qui s'annonce dans l'empire en voie de démantèlement. Les rangs des indépendantistes en sont grossis d'autant, puisqu'une sécession permettrait théoriquement d'échapper aux convulsions qui grondent. Et à qui d'autre qu'à M. Gorbatchev arracher l'indépendance ? Certainement pas à ses successeurs, pensent la grande majorité des Lituaniens, prenant ainsi le numéro un soviétique au piège de son discours réformiste.

— LE MONDE

Le fondateur du DEVOIR

L'ACTUALITÉ

JACQUES LAMARCHE

Ecrivain

LA VALLÉE de la Petite-Nation, aujourd'hui intégrée à la MRC Papineau à quelque 160 kilomètres de la rue Saint-Sacrement de Montréal, souhaite un excellent 80e anniversaire au quotidien LE DEVOIR. Son fondateur, Henri Bourassa, est un enfant de la Petite-Nation à de nombreux titres.

Son grand-père maternel, Louis-Joseph Papineau, fut seigneur de la Petite-Nation; son grand-oncle et arrière-grand-père, par alliance, Denis-Benjamin Papineau, fut seigneur du fief de Plaisance dans la Petite-Nation.

Né à Montréal le 7 octobre 1786, L.-J. Papineau mourut dans son manoir de Montebello, au cap Bonsecours, le 23 septembre 1871. Sa femme, dame Julie Bruneau, lui donna neuf enfants. Ce sera la petite dernière, Marie-Julie Azélie, née à Montréal le 31 août 1834, qui deviendra la mère d'Henri Bourassa.

À l'église seigneuriale de Notre-Dame-de-Bonsecours, le 17 septembre 1857, elle épouse l'artiste Napoléon Bourassa; elle lui donne cinq enfants dont le dernier, Joseph-Henri Napoléon Bourassa, voit le jour le premier septembre 1868. Six mois et demi plus tard, il devient orphelin de mère. Il ne connaîtra pas tellement plus son grand-père, Louis-Joseph Papineau car il vient à peine d'avoir trois ans au décès du chef des

Patriotes et seigneur de la Petite-Nation.

Sa tante, Ezilda Papineau, prend soin des cinq enfants de sa sœur et de Napoléon Bourassa, tant à Montréal qu'à Montebello. C'est chez elle, dans la maison que lui a bâtie son beau-frère qu'elle accueille son neveu Henri lorsqu'il revient, à 16 ans, de ses études au collège Holy Cross de Worcester après une année à l'École Polytechnique de Montréal. Dans le domaine familial hérité, il s'initie à la gestion agricole et forestière.

Il est âgé de 21 lorsque ses concitoyens de Bonsecours le choisissent comme maire (de 1889 à 1894). Sa tante Ezilda décédée (le 24 janvier 1894), il emménage tout près, au chef-lieu de la Petite-Nation qui deviendra la municipalité de Papineauville. En septembre 1896, il en sera le premier maire et quelques mois avant, en juin, il est élu député de Labelle.

Il s'agit d'une toute nouvelle subdivision de l'ancienne circonscription électorale (fédérale) de Papineau dont l'oncle de sa mère, l'honorable Denis-Benjamin Papineau, avait lui-même été député de 1842 à 1847 autant que premier ministre conjoint, au Canada-Uni, sous les gouvernements Draper-Papineau (1846) et Sherwood-Papineau (1847).

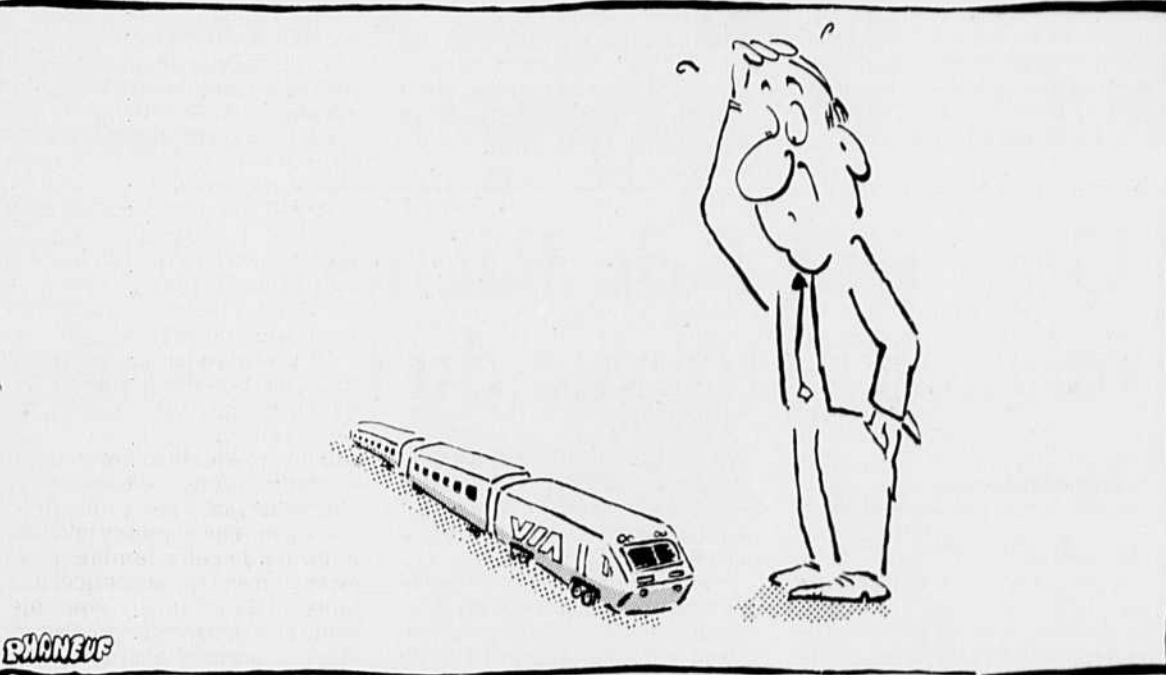
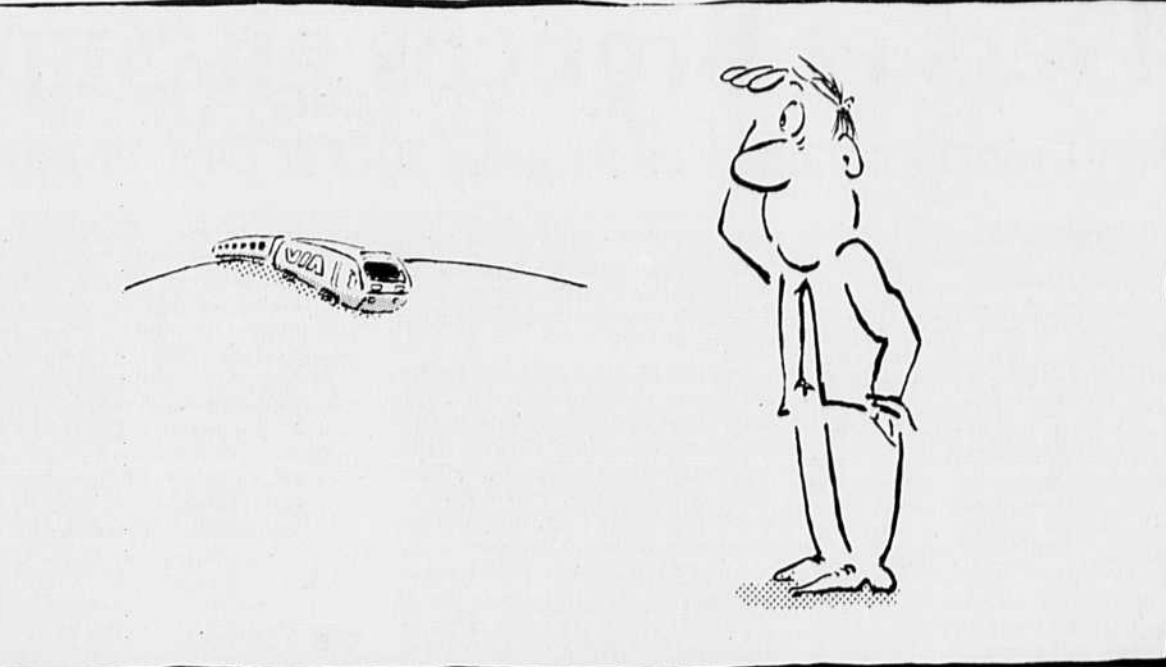
Le cousin-germain de sa mère, et fils de Denis-Benjamin, le notaire Denis-Emery Papineau, avait lui aussi repris le siège de son père comme député d'Ottawa de 1858 à 1861 avant de devenir président de la Chambre des notaires du Québec, de 1876 à 1879.

Henri Bourassa perpétue la tradition familiale, à Ottawa, sous Laurier. Mieux encore, il rejoint la lignée de l'ancien premier ministre... conservateur dont il épouse l'arrière-petite-fille, sa cousine Marie-Joséphine Papineau.

Née à Montréal le 29 octobre 1877 (où elle meurt le 26 janvier 1919), Marie-Joséphine Papineau est la fille de Joseph-Godefroy Papineau, de Plaisance, petit-fils de Denis-Benjamin, et d'Alexina Beaudry de Montréal. C'est à Sainte-Adèle où demeurent ses beaux-parents qu'Henri Bourassa se marie, le 4 septembre 1905. Il est donc, par naissance et par alliance, enfant de la Petite-Nation. C'est d'ailleurs dans cette belle vallée qu'il s'initie au journalisme, lorsqu'à 20 ans, il se portait acquéreur d'un journal *L'Interprète*, propriété du député de Prescott, Alfred Evan-turel, prédécesseur au siècle dernier de l'hebdomadaire *La Petite-Nation* (que j'eus le plaisir d'acquiescer en 1977 et de diriger avant que mon fils, en 1985, en prenne la succession).

À la veille de ses 84 ans — comme son grand-père Louis-Joseph Papineau à la veille de ses 85 ans en septembre 1871 — Henri Bourassa « achève sa tasse de café et son cigare quand une douleur lui fait porter la main à la poitrine [...] il demande à son fils François (jésuite) : Donne-moi l'absolution » et meurt quelques minutes plus tard, en 1952, à la date de naissance de sa mère Azélie Papineau, le 31 août.

LE DEVOIR avait alors 42 ans; il en a maintenant 80, depuis le 10 janvier. Longue vie et prospère anniversaire.



LETTRES AU DEVOIR

Sur le fleuve

LE QUÉBEC, frappé dès novembre par un froid intense et des vents violents auxquels est venue s'ajouter la grève des équipages de la Garde côtière canadienne pendant cinq semaines, a vu sa circulation maritime grandement perturbée. On imagine aisément les conditions pénibles dans lesquelles ont dû travailler les capitaines de navires et les pilotes sur le St-Laurent.

L'absence de services de brise-glaces, le manque d'entretien et l'impossibilité d'enlever les bouées-phares d'été ont augmenté le climat d'insécurité qui a conduit à la fermeture temporaire de la navigation maritime dans la région des Laurentides, immobilisant ainsi jusqu'à 80 navires entre Montréal et Les Escoumins.

L'Administration de pilotage des Laurentides (APL) a participé activement à un comité de forme par la Garde côtière afin d'empêcher la paralysie du trafic tout en minimisant les dangers de collision et de déversement des polluants. Grâce aux efforts déployés par les capitaines et les pilotes, la navigation de jour s'avéra, et dans un sens uniquement, une solution efficace à la crise causée par cette grève.

À titre de président de l'APL, je remercie la Direction générale de la Garde, les autorités des ports du St-Laurent, la Fédération maritime ainsi que l'Association des armateurs. Je tiens à rendre un hommage particulier aux membres de la Corporation des pilotes du Bas St-Laurent et aux Pilotes du St-Laurent Central.

Je suis heureux que, malgré les conditions précaires, on n'ait eu à déplorer qu'un seul incident, causé par un bris mécanique d'un navire et qui fut sans conséquence pour la navigation et l'environnement. Je me réjouis qu'avec la loi C-49 mettant fin à la grève, la circulation normale sur le fleuve ait été rétablie dans de brefs délais.

— JACQUES CHOUINARD
Montréal, le 9 janvier.

L'animation du foetus

LE DR P.-E. Gilbert (8 janvier) accorde à la seule biologie plus qu'elle n'en saurait concernant l'âme humaine. La psychologie, la philosophie et même la théologie peuvent apporter sur ce point un complément non négligeable, qu'il a bien tort de repousser du revers de la main.

Aucun savant sérieux n'agit ainsi. Aristote et saint Thomas d'Aquin ont tenu compte des données de la science de leur temps. Si Thomas d'Aquin, en particulier, croit que l'animation du foetus par une âme raisonnable ne se fait que le 60e jour, c'est justement parce qu'il s'en remet aux comptes de la science grecque et de l'école aristotélicienne.

C'est parce que la biologie actuelle a beaucoup plus à nous dire que ce que savait Thomas d'Aquin (et ce que le Dr Morgentaler a essayé d'établir — rien du tout, en vérité ! — contre Mgr Blanchet) que la théologie actuelle penche de plus en plus vers l'idée d'une

âme humaine présente dès le moment de la fécondation.

Ce qui est au terme de la génération humaine, c'est un être humain, dont l'existence commence par une fécondation et s'achève dans une personne intelligente et libre, quand le processus de sa croissance n'est pas interrompu. Qui interrompt volontairement ce processus, met fin à la vie en marche d'une personne, peu importe qu'elle soit animée ou non d'une âme humaine au moment où on intervient contre elle.

Qui perce d'une balle le corps d'une femme, jeune ou moins jeune, éveillée ou endormie, ne touche pas à son âme, mais à son corps seulement; et pourtant, on parle alors d'un crime contre la *personne humaine*. Les femmes ont-elles droit à ce qu'on parle d'elles dans ces cas-là en ces termes ? leurs enfants, alors ?

— EDMOND ROBILARD, o.p.
Montréal, le 9 janvier.

Maniérisme

LA célèbre phrase « Messieurs les Anglais, tirez les premiers ! » ne fut pas prononcée par le général-marquis de Montcalm, comme l'a laissé entendre Daniel Pinard dans sa chronique du 3 janvier.

Ces bons mots furent proférés par le maréchal Maurice de Saxe à la bataille de Fontenoy (Flandres) en 1745, bataille d'ailleurs remportée par les Français.

Montcalm a peut-être le tort d'avoir perdu une bataille de trop, mais rien n'indique qu'il ait sombré dans pareil maniérisme.

— HUGUES MARCHAND
Ste-Foy, le 10 janvier.

Taux d'intérêts et libre-échange

LES Canadiens sont assujettis à des taux d'intérêts excessifs, qui dépassent de 4 % ceux des États-Unis. Cette ignominie nous est infligée alors que l'inflation au Canada est, depuis quelque temps, à peu près la même qu'aux É.U.

Sommes-nous censés oublier les propos tenus par M. Clayton Yeutter ? Représentant commercial des É.U. au début des chaudières sur le libre-échange, il a dit que, si l'Accord était ratifié, les É.U. s'attendraient que le Canada s'emploie à mettre sa monnaie au pair avec celle des É.U., un avantage de 31 % qui est aujourd'hui de moins de 14 %.

Depuis, le gouverneur de la Banque du Canada, M. John Crow, supposément pour contrer l'inflation, applique sans merci une mystérieuse politique ruineuse de taux élevés. Nous payons annuellement plus de 12 milliards \$ en intérêt supplémentaire sur notre dette (de plus de 320 milliards \$; elle était de 160 milliards \$ en 1984).

ViA est appelé à disparaître, l'assurance-chômage se fait démembrer sans le consentement des provinces, l'Île-du-Prince-Édouard va perdre des bases militaires indispensables à son économie, le gouvernement fédéral a commencé à rogner les mesures sociales, la taxe à la fabrication de 13,5 % (9 % en 1984) sera remplacée le 1er janvier 1991 par une taxe en cascade sélective, dite avantageuse, de 7 % au début.

Sélective, certes, puisque la TPS va coûter 2,100 \$ sur une voiture de 30,000 \$, mais rien du tout sur un achat d'un milliard comme l'acquisition de la Consolidated Bathurst. Alors que tout cela se produit, nous assistons à une accélération marquée et peu étonnante du déclin de la valeur totale

Les « Lettres au DEVOIR » doivent être signées. L'adresse et le numéro de téléphone sont requis également, mais seulement pour fins d'identification dans nos dossiers. Prière de s'en tenir à moins de deux pages dactylographiées à double interligne, et de faire parvenir le texte à l'attention de Jean-Claude Leclerc. LE DEVOIR ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues et se réserve d'en réduire au besoin la longueur.

de nos exportations vers les États-Unis.

Le Canada est soumis à une entente non-écrite. Il doit pousser, par l'intermédiaire des taux d'intérêt, sa monnaie jusqu'à la parité avec le dollar américain.

La San Salvador reçoit plus d'un million par jour pour demeurer dans la sphère d'influence américaine. Les Canadiens, eux, dépensent des milliards annuellement à cette même fin.

— JEAN M. BEAUDET
St-Paul, Alberta, le 2 janvier.

À l'action !

Lettre à M. Brian Mulroney

EN CE jour de Noël, notre famille est réunie comme chaque année, afin de partager dans la joie notre amour et notre amitié. Cependant, nous ne pouvons nous empêcher de penser à toutes ces autres familles ici et ailleurs dans le monde, dont certains de leurs membres auront péri dans des fusillades...

C'est pourquoi nous venons, petits et grands, vous supplier d'intervenir personnellement dans l'élaboration d'un projet de loi interdisant la vente des armes automatiques et semi-automatiques. Leur accès facile produira certainement d'autres drames cruels : trop de personnes souffrent d'isolement, de chômage, de pauvreté, de misère mentale...

Commençons par faire la paix chez nous, et profitons de cet événement pour passer à l'action : plus d'armes !

Au nom de nos enfants, de ceux du monde, et en notre nom à tous et toutes, nous souhaitons que notre gouvernement prenne ses responsabilités.

Un Joyeux Noël à vous et à votre famille !

— Micheline RIVET
CHARBONNEAU
et 30 membres des familles
Beaulieu, Rivet et Charbonneau
Montréal, le 25 décembre.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe : enregistrement numéro 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec.

Abonnements : (514) 844-5736

« LE DEVOIR » (USPS #003708) is published daily by L'imprimerie Populaire, Limited, 211 rue St-Sacrement, Montreal, Quebec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$ 439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. U.S. POSTMASTER: send address changes to Insp. P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

LE COURRIER

L'Église et les femmes

Émerveillé et meurtri

JE SUIS le frère de l'une des victimes de la tuerie de la Polytechnique. J'aimerais réagir aux propos exprimés dans votre journal, le 3 janvier, au sujet de la cérémonie à Notre-Dame, présidée par le Cardinal Grégoire.

J'étais absent à ce moment. Je suis arrivé à Montréal le 17 décembre seulement en provenance du Zaïre. Depuis maintenant deux ans je travaille comme missionnaire dans la brousse africaine.

Ce qui m'étonne le plus, c'est l'agressivité avec laquelle les commentateurs s'expriment. Ils parlent d'une armée d'hommes en costume de sacerdoce, de cruauté, d'arrogance de l'Église, de femmes assujetties au bon vouloir des prêtres, seuls maîtres des lieux.

J'ai l'impression qu'ils sont en train de mettre entre les mains des prêtres l'arme du crime. Lépine n'avait-il pas un genre de costume, agi avec cruauté, assujettit 14 femmes parce que seul véritable maître des lieux avec son fusil ? Un peu plus et ce sont les prêtres qui seront les prochaines victimes.

Ce langage ne ressemble pas aux 500 lettres de sympathie que ma famille a reçues. Je suis émerveillé de voir la solidarité qui s'est exprimée autour de nous. Je suis meurtri par les paroles de P. Bourgault. Qu'est-ce qui est vraiment scandaleux ?

Dans notre travail missionnaire au Zaïre, notre communauté fait un réel effort pour la promotion de la femme. Nous essayons de lutter un peu contre les coutumes qui placent la femme à un rôle de servante. C'est très difficile.

Nous nous efforçons d'encourager les jeunes filles à poursuivre leurs études. Malheureusement, 40 % d'entre elles quittent l'école après la 4^e année. Nous construisons une école secondaire dans l'espoir que les parents encouragent leurs filles à continuer. Nous demandons de plus en plus aux femmes d'être les trésoriers des communautés ecclésiales de base, dans les villages. Ce sont elles qui « contrôlent » l'argent, et elles le



Cardinal Paul Grégoire

font mieux que les hommes.

Beaucoup de gens ne parlent qu'en terme de pouvoir et ne voient l'Église qu'en son aspect hiérarchique. Je ne suis pas devenu prêtre pour dominer mais pour servir. L'Église est avant tout *peuple de Dieu* constituée hiérarchiquement.

Je crois que les femmes feraient des prêtres aussi valables que les hommes. De plus, je ne pense pas que les femmes sont prédestinées à jouer certains rôles. Je ne pense pas que Jésus ait écarté les femmes, il les aimait trop. Cependant, il avait peut-être de bonnes raisons pour choisir des hommes comme apôtres. S'il l'avait voulu, il aurait pu choisir des femmes.

Même s'il n'y a aucun argument raisonnable pour empêcher les femmes d'avoir accès à la prêtrise, ce n'est peut-être pas souhaitable. L'éternel problème restera de savoir ce que Jésus attend de nous aujourd'hui. Je me demande si ceux et celles qui réclament avec tant d'ardeur l'accès des femmes au sacerdoce sont aussi les plus disponibles à rechercher la volonté de Dieu dans leur vie. Tant mieux si c'est le cas.

Je suis un homme blessé et vulnérable en ce moment et les propos agressifs engendrent en moi une autre agressivité. À ceci je vous propose un tendre silence. Si vous préférez venir me rejoindre en Afrique, vous êtes les bienvenus.

L'agressivité existe là-bas aussi, mais il n'y a pas de sexisme dans un peuple de croyants qui se solidarisent pour survivre au nom de leur foi en Jésus-Christ.

— SERGE ST-ARNEAULT

La Tuque, le 4 janvier.

Un temps de révélation

LES ÉVÉNEMENTS à l'École Polytechnique nous ont tous touchés profondément. Je crois avoir communiqué, de façon particulière, au vécu de ces femmes qui avaient choisi d'étudier dans un domaine réservé aux hommes.

En 1970, je posais le même geste qu'elles en m'inscrivant à la faculté de théologie à l'UQTR. Je devenais ainsi la première femme, de ma région, étudiant à temps plein en ce département masculin.

Un livre écrit par un jésuite bien connu en théologie, Hans Urs Von Balthasar, porte sur Thérèse de Lisieux, cette carmélite que l'on a si souvent présentée comme étant « la petite Thérèse » dans le sens de résignation, de « petite fille ».

L'auteur cite plusieurs intuitions et désirs de cette femme, je me permets d'en reproduire quelques-unes : « Que j'aurais donc bien voulu être prêtre pour prêcher sur Marie. J'aurais d'abord montré à quel point sa vie est peu connue... Il ne faudrait pas dire d'elle de choses invraisemblables ou qu'on ne sait pas ».

Un peu plus tard, elle reviendra tout simplement sur ce désir qu'elle portait en elle d'être prêtre en précisant la raison. C'est qu'elle aurait aimé étudier le sens des Écritures afin de pouvoir donner la Parole telle que Jésus la donnait, dans le langage des humains. Elle se disait peu rejointe par les sermons qu'on faisait à l'époque.

Ces propos de Thérèse de l'Enfant Jésus font-ils d'elle une femi-

niste ? Chose certaine, Von Balthasar nous la présente comme une femme autonome et libre intérieurement tout en préservant, heureusement, la « petitesse » qui la caractérise, dans le sens de capacité d'abandon à Dieu ; ce qui exige une force peu commune.

S'il est vrai que les tristes événements du 6 décembre ont permis de vivre « un temps de révélation » selon les propos d'un doyen, prenons, en ce début d'année, un moment de silence devant Dieu ou devant notre conscience et posons-nous tous et toutes les questions que proposait le cardinal Grégoire lors des funérailles des jeunes filles : « Qu'est-ce que Dieu attend de nous ? Que devons-nous faire ? »

Si nous nous laissons bousculer dans nos préjugés, Jésus prendra chair spirituellement en nous et un monde de paix deviendra possible.

— Pierrette MAHEU-DESPINS

Trois-Rivières, le 23 décembre.

Le pouvoir

L'ÉGLISE est-elle sexiste en n'offrant pas le sacerdoce aux femmes ? Ceux qui se dirigent vers le sacerdoce aujourd'hui le font-ils pour satisfaire leur besoin de domination, leur soif de considération, leur recherche de bénéfices élevés avec le moins de travail possible ? Pas du tout : en regard du degré de scolarité exigé, c'est sûrement le métier le plus mal payé, avec les plus longues heures de travail assorties de lourdes responsabilités.

Avec en prime la solitude et de moins en moins de considération publique... Alors, pourquoi y a-t-il encore des jeunes qui choisissent cette vocation ? Sûrement pour des motifs plus nobles et plus spirituels que la simple recherche du pouvoir. Si nos féministes revendiquent ce poste pour détenir le pouvoir et le prestige, elles sont un siècle en retard ou se trompent de bateau... Pourquoi ne pas regarder ailleurs pour réaliser leurs ambitions, en politique par exemple ? C'est là que les décisions se prennent.

— SIMONE BORDELEAU

La Sarre, le 3 janvier.

Opération Nez Rose

Un autre coup

À L'OCCASION des Fêtes de Noël et du Jour de l'An, il devrait y avoir une *Opération Nez Rose*. La Régie devrait faire la promotion de la participation à ces parties, sans boisson alcoolisée ou avec juste assez d'alcool pour pouvoir retourner à la maison sans avoir besoin de prendre *Nez Rouge* ou un taxi. En un mot, valoriser celles et ceux qui choisissent de fêter sans sortir du party avec plus de .08 d'alcool dans le sang.

Indirectement, c'est comme si l'*Opération Nez Rouge* encourageait les fêtards à prendre un coup. Tellement bien publicisée et choyée par les médias et les personnalités publiques, cette opération ne serait-elle pas en train d'atteindre des objectifs non prévus, tels l'invitation à boire à volonté lors de ces parties ?

À l'extrême, il ne serait pas surprenant de voir les brasseries du Québec et la Société des alcools en devenir de grands commanditaires. Le conflit d'intérêt serait plus que flagrant.

L'*Opération Nez Rose* placerait sur les tables les conseils d'usage pour quitter la fête avec moins .08 d'alcool dans le sang. Elle défrayerait aussi des annonces dans les dernières heures du party, invitant les gens à se désalcooliser par les moyens appropriés... Bien plus, elle devrait remettre une carte de félicitations à celles et à ceux qui retournent à la maison avec moins .08 et

leurs automobiles.

Bien sûr qu'*Opération Nez Rouge* doit demeurer, mais avec moins de tanbours et clairons. Étant associée à cette *Opération*, la RAAQ devrait connaître statistiquement les utilisateurs de cette *Opération*, leur remettre de la documentation sur le moyen de quitter avec moins .08 et sur les impacts psycho-sociaux négatifs d'une arrivée « chaud ou saoul » à la maison.

Comment s'assurer que, dans les autres fêtes de l'année, lorsqu'*Opération Nez Rouge* n'est pas là, les fêtards de plus .08 n'utiliseront pas leurs voitures ? À l'heure actuelle, c'est comme si on les honorait d'avoir pris un coup, d'utiliser les bénévoles de l'*Opération Nez Rouge*, de faire grimper les statistiques et d'encourager ainsi les futurs espoirs en natation.

Adressons un franc merci à celles et ceux qui se sont dévoués bénévolement lors des parties des Fêtes, auprès de celles et de ceux (probablement plus que majoritaires !) qui avaient plus de .08 d'alcool dans le sang et ont demandé les services de l'*Opération Nez Rouge*. Admirez les talents d'organisateur et de communicateur du président de cette organisation.

Et félicitons la Régie pour son implication dans la prévention des accidents sur les routes du Québec.

— YVON BUREAU, t.a.

Québec, le 5 janvier.

La saga du Vieux-Port

Vraie consultation

LA SAGA du Vieux Port a repris. M. Jean Corbeil, dont on attendait des actions précises pour le développement montréalais, a fait savoir son point de vue d'une façon trop directe pour plusieurs. La levée de boucliers qui a suivi a occulté le sérieux des commanditaires du ministre.

D'abord, les priorités faites à la réouverture de l'entrée du canal Lachine et à l'aménagement du quai de l'Horloge font consensus puisqu'il s'agit de constantes relevant dans toutes les propositions et, dans le premier cas, c'est un projet annoncé dès les premiers concepts du parc du canal Lachine.

L'idée d'une cession à la Ville de Montréal du Vieux Port et à la CUM du canal, infirmée par la suite, relevait d'une logique territoriale certaine : le premier constituant le complément du parc du Mont-Royal, quant à l'histoire et la géographie de la ville ; le second, par son rôle de corridor patrimonial et vert inter-municipal.

Le ministre a aussi soulevé, peut-être d'une façon malhabile, le fait que l'option, fondamentale, du démantèlement des quais n'a pas fait l'objet d'études aussi fouillées (faisabilité, programmation et design) que celle de leur occupation. Cette dernière a bénéficié de plusieurs études menées à grands frais ces trois dernières années, y compris des concours de design, sous les auspices de la Société du Vieux Port. Par contre, les tenants du démantèlement n'ont pu que compter sur leurs propres ressources pour développer leur concept.

La consultation publique menée en 1985-86 n'a pas résolu le dilemme puisque les deux options y ont été présentées. L'occupation des quais avait l'avantage de pouvoir accueillir certains équipements culturels, ayant fait, eux, l'objet de demandes lors de la consultation. Le désiste-

ment de ces promoteurs (musée des sciences et technologies, etc.) milite pour une réévaluation de l'option du démantèlement. Ce concept, courageux, favorise une mise en valeur du type front de mer, à l'européenne, en restaurant cette façade de la ville sur l'eau qu'est la rue de la Commune, plutôt que la création d'une zone touristique artificielle, à l'américaine, dispersée sur des quais inhospitaliers.

La comparaison des deux options devrait donc incorporer aussi leur intégration à la structure de la ville. Ceci soulève d'ailleurs l'absence regrettable de l'administration montréalaise qui devrait, face à la valse-hésitation fédérale, prendre le leadership du projet.

Enfin, le ministre souhaitait une consultation publique sur les projets de la Société du Vieux Port. Cette demande a été perçue comme un désaveu de la consultation de 1985-86. La pratique urbanistique démontre le contraire. Il est normal, dans un processus de consultation complet, d'avoir une première étape sur les bilans et enjeux et une seconde sur les propositions. Et la seconde est certainement déterminante, car c'est à partir de propositions concrètes que la population est en mesure de réagir.

La loi sur l'aménagement et l'urbanisme prévoit deux étapes de consultation. Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement se prononce devant des projets où les options sont obligatoires. La Ville se propose de tenir des forums publics sur les bilans urbains avant de présenter ses plans d'urbanisme.

Les consultations publiques tenues en 1985-86 ne remplacent certainement pas une consultation sur les projets qui seront favorisés par la Société du Vieux Port.

— DENIS HOULE

urbaniste

Montréal, le 4 janvier.

S'engager pour la paix interdite

Le Groupe de Tolède

AU MOMENT où un ministre israélien, M. Weizman, connaît des difficultés pour être entré en contact avec l'OLP (chose encore interdite en Israël), il est bon que le public prenne connaissance d'une rencontre historique, qui a eu lieu à Tolède, en Espagne, en juillet dernier, entre 40 Israéliens séparades (d'origine orientale), 15 juifs orientaux originaires du Maroc, de France, d'Espagne, du Canada et des USA, et une délégation de l'OLP, dirigée par nul autre qu'Abou Mazen, membre du comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine.

Pour la première fois dans l'histoire des « relations » OLP-Israël, les représentants israéliens n'étaient pas les traditionnels « Ashkénazes » de gauche (d'origine polonaise, soviétique ou allemande), mais d'authentiques séparades, appartenant à divers partis politiques.

Et il est significatif que cet événement historique ait eu lieu dans cette Espagne où Juifs et Arabes cohabitent, jadis, des rapports harmonieux et amicaux.

Pour la première fois, les séparades israéliens se démarquent nettement du traditionnel électorat juif-oriental en Israël, qui votait habituellement à droite : les supporters les plus féroces du Likoud (le parti de Shamir, l'actuel premier ministre) étaient en effet les juifs orientaux, désignés du doigt par la gauche « ashkénaze » comme étant des irréductibles anti-palestiniens à jamais contre l'évacuation des territoires occupés par Israël.

Le « groupe de Tolède » vient démentir ce vieux mythe selon lequel le séparade était par essence un homme de droite, mu uniquement par ses passions haineuses envers les Arabes. Les ashkénazes découvrent avec stupeur qu'ils n'ont plus le monopole de la gauche israélienne, et qu'ils devront compter avec celles et ceux qu'il n'y avait pas si longtemps, ils qualifiaient, avec un mépris à peine voilé, de *juifs arabes*.

Pendant combien de temps Shamir va-t-il envoyer en prison les Nathan (cet Israélien qui alla rencontrer Nasser en Égypte, lors de la guerre froide, pour lui transmettre un message de paix et qui, par la suite, multiplia les contacts avec l'OLP), et dégommer ministres et of-

ficiels israéliens pour les mêmes raisons ?

Va-t-il mettre sous les verrous tout le « groupe de Tolède » (40 personnes) ? Il tombe sous le sens que de plus en plus d'Israéliens de bonne foi vont continuer d'enfreindre cette loi caduque (pour employer le mot d'Arafat dénonçant l'article de la Charte de l'OLP qui ne reconnaissait pas l'État d'Israël), afin de promouvoir la seule solution juste et durable : le dialogue avec l'OLP, autour d'une conférence internationale de paix sous les auspices de l'ONU.

Quand les séparades du Canada se décideront-ils à emboîter le pas ?

— GILBERT TARRAB

Montréal, le 9 janvier.

Une histoire à finir...

LE LIBAN, un pays où on massacre la population depuis 1974 et dont la seule erreur est d'être un pays démocratique et libéral dans une région où règne la dictature et le fanatisme de toutes sortes.

Un pays duquel Israël, en plus d'avoir un besoin urgent de son eau



Yasser Arafat

(fleuve Litani), veut prouver au monde entier qu'il ne peut survivre démocratiquement en faisant une alliance avec les Palestiniens.

Un pays dont la Syrie n'a jamais accepté le fait que la France en ait fait le « Grand Liban » et qui voudrait en accaparer le nord et l'est.

Un pays dont la majorité de ses parlementaires n'ont aucune idée des souffrances du peuple, et qui reçoivent leurs salaires des CIA, KGB et services secrets français et anglais et qui renouvellent automatiquement leurs propres mandats.

Ça, c'est mon pays d'origine, le pays où je suis né, un pays dont j'étais et je suis toujours fier.

Attention ! La Syrie, Israël, M. le nouveau président, M. Aoun, les députés et salariés des puissances étrangères. Relisez l'histoire du Liban. Lisez à propos des Romains, de l'Islam, des Croisades, des Turcs, des Français. Vous allez constater et peut-être comprendre que seul le peuple libanais réussit chaque fois à triompher.

Est-ce qu'il y a une solution ? Dans l'immédiat, malheureusement non. Ça n'est pas un problème à solution unique, mais un problème qui demande plusieurs solutions :

— résolution du problème palestinien ;

— retrait des forces syriennes, israéliennes, palestiniennes, iraniennes ;

— élection sous l'égide des Nations unies d'un parlement qui représente vraiment la population ;

— élection d'un président dont la priorité soit le Liban ;

— décision des grandes puissances de laisser le Liban tranquille.

C'est quasiment impossible d'arriver à régler toutes ces conditions. Mais les Libanais ont vécu à travers leur histoire des crises plus violentes et en sont toujours sortis plus forts et plus unis. Le Liban n'est pas fini, c'est une histoire à finir...

— RALPH NAHAS

Pierrefonds, le 10 janvier.

Lettre au docteur Augustin Roy

Sur le 714X

Presque tous les hommes meurent de leurs remèdes et non de leurs maladies.

Molière,

Le Malade imaginaire

VOUS n'avez pas du tout aimé le verdict à l'endroit de M. Gaston Naessens accusé de négligence criminelle. M. Naessens ne perd rien pour attendre, car vous l'accuserez de pratique illégale et cette fois il ne s'en tirera pas.

« Les jurés auraient dû être instruits sur ce qu'est le cancer, il aurait été essentiel que des experts viennent témoigner sur le cancer et ses traitements ».

Vous n'êtes pas sans savoir que la médecine orthodoxe et traditionnelle, s'appuyant sur une pharmacologie scientifique et moderne, ne se gêne pas pour « tester » sur les humains des traitements dangereux, des « médicaments » qui sont en fait de véritables poisons.

Depuis l'utilisation des rayons-X sur le maïs par Stoddard, sur la drosophile par Morgan en 1910, on sait que les rayons-X tuent, qu'ils sont mutagènes (mutations nocives dans plus de 90 % des cas) et sont aussi cancérigènes (la radiothérapie — *thérapie* veut dire guérir !).

Quant aux substances utilisées

en chimiothérapie (encore) elles sont plus redoutables que les rayons-X. Ces derniers sont focalisés sur des cibles (tumeurs) précises ; ils tuent mais leur rayon d'action est plus limité que celui des substances chimiques qui se répandent dans tout l'organisme.

La panoplie des substances chimiques utilisées a de quoi faire dresser les cheveux sur la tête : le gaz moutarde (utilisé durant la guerre 1914-18 et plus récemment dans la guerre Irak-Iran), c'est le fluorouracyl, le methotrexate, etc.

Avant d'utiliser ces « poisons » chez les humains, on les a testés sur des animaux : souris, hamsters, singes, puis sur des humains cancéreux, mais à leur insu évidemment. Vient le jour, après des années, où le produit est enfin autorisé par l'agence gouvernementale accréditée à cette fin. Cela n'empêche pas la médecine de faire d'autres tests.

John Cairns (1986), un chercheur compétent et renommé, rapporte qu'aux États-Unis, dans les années 70-80, on a traité 5000 femmes avec des agents toxiques (chimiothérapie) après ablation du sein (chirurgie). Par ailleurs, 5000 autres femmes choisies au hasard, ayant subi la même chirurgie, n'ont pas reçu de chimio.

Après dix ans, on comptait 25 % moins de décès chez les femmes traitées par chimio que celles non traitées. Conclusion, la chimiothé-

rapie c'est bon puisque ça recule l'échéance de la mort chez 25 % des cas. On continue...

Pour le cancer du côlon, on a fait un traitement de chimio au fluorouracyl à 300 malades ayant subi une chirurgie du côlon (gros intestin), choisis au hasard parmi 600 patients ; 300 patients ont servi de « témoins » (on les amènera peut-être à la barre eux aussi) et n'ont reçu aucune substance chimique. Or, la durée de survie moyenne dans ce cas fut la même pour les deux groupes. Cette fois, le groupe non traité par chimio fut gagnant n'ayant pas eu à en subir les terribles effets secondaires.

Comme aux femmes non traitées par chimio, on a administré aux « témoins » anonymes et sans défense, des placebos (pilules, tablettes, solutions semblables en apparence aux vrais produits chimiques, mais faits de farine et de liquides inoffensifs), à l'insu même des médecins traitants !

C'est la fameuse méthode double-aveugle. « Au pays des aveugles, les borgnes sont rois ». Dans un système d'assurance-santé-maladie-hospitalisation-urgence-ambulance-gratuit, voilà qui coûte cher pour faire semblant de soigner la moitié des patients.

Le 714X n'est peut-être pas si mal après tout, et Molière avait peut-être raison.

— YVON PAGEAU

Boucherville, le 3 janvier.

Du neuf à la télé

Musique Plus

CHÈRE *Musique Plus*, il m'arrive de trouver votre télévision « séduisante », au niveau de la forme la plus du temps.

Vos travailleurs et travailleuses semblent s'impliquer et s'intégrer (même chose pour les lieux de tournage — la rue Saint-Catherine, le toit et les murs de votre édifice et des briques environnantes, même des itinérants autour). Ailleurs, si l'on montre par mégarde un technicien, on risque des colères de réalisateurs du troisième âge télévisuel.

Mais trop souvent vos présentateurs et présentatrices n'ont rien à dire et le disent pareil. Mieux vaudrait le montrer, comme vous faites si bien de temps en temps.

Et pourquoi ne prenez-vous pas l'habitude d'identifier vos vidéo clips ? Un clip c'est le produit d'un cinéaste et d'une équipe technique. Or, jamais chez vous on n'ose identifier les clips par leur réalisateur. Pourquoi ? C'est comme si on identifiait un disque par le nom de l'illustrateur de la pochette. Ou encore l'auteur d'un film par son comédien principal.

Cette attitude d'identifier les auteurs de clips par les noms des interprètes est injuste pour les responsables du travail technique de la fabrication de ces courts films.

J'ai suivi avec intérêt la compilation de *Musique Plus* des 500 « meilleurs » clips des dix dernières années. Encore là, les animateurs n'ont pas identifié les noms des réalisateurs de ces clips. Pourquoi ? Ils n'ont pas non plus jugé pertinent de mieux définir leurs critères de sélection de ces 500 « meilleurs » clips de la dernière décennie.

Ce n'est pas parce qu'un clip (ex. *Thriller* de John Landis pour Mi-

chael Jackson) a coûté 6 millions \$ qu'il doit trancher sur les autres. Dans ce domaine, l'innovation, l'originalité et la chimie avec la musique et l'interprète devraient servir de références-clé pour classer les meilleurs des pires. Non pas les seuls moyens financiers souvent disproportionnés des disques américains.

Je vous fais donc une suggestion pour améliorer le contenu de *Musique Plus* : identifier systématiquement les auteurs des clips, les vrais, les réalisateurs et non pas les interprètes. Pour faire connaître aux fervents de *Musique Plus* qu'un clip ne pousse pas tout seul dans les bureaux des maisons d'édition de disques mais autour des équipes de techniciens en cinéma et vidéo, la plupart du temps inspirées par des cinéastes de clips trop souvent méconnus comme Mary Lambert (*Like a Virgin* de Madonna), Robert Longo (*Bizarre Love Triangle* de New Order), Jan Svankmajer (*Another Kind of Love* de Hugu Cornell), Zbigniew Rybicki (*No Money Down* de Lou Reed), Jean Baptiste Mondino (*C'est comme ça* de Rita Mitsouko), Steven Johnston (*Sledgehammer* de Peter Gabriel), Yves Simoneau (*Le Privé* de Michel Rivard), Gabriel Pelletier (les clips de Richard Séguin), François Girard (les clips de U2), etc.

C'est une simple question de justice, tout simplement.

— PIERRE DEMERS

journaliste culturel à la pige

Jonquière, le 3 janvier.



Qui a fermé les yeux sur les agressions sexuelles à T.-N. ?

SAINT-JEAN, T.-N. (PC) — Les travaux de la Commission d'enquête sur le présumé scandale sexuel de l'orphelinat de Mount Cashel, à Terre-Neuve, reprennent aujourd'hui, et pourraient se terminer dans quelques semaines de façon dramatique. De nombreux juges et hauts fonctionnaires se préparent à venir témoigner.

Les audiences ont été suspendues au cours du dernier mois. Une grande énigme demeure : qui donc connaissait l'existence d'une entente ayant permis, dans les années 1970, d'empêcher que des accusations soient portées contre des membres des Christian Brothers, soupçonnés d'agressions sexuelles et physiques contre des jeunes garçons de l'orphelinat ?

Le juge en chef de la Cour supérieure de Terre-Neuve, M. Alex Hickman, sera le témoin vedette de ces audiences lorsqu'il sera appelé à la barre, le mois prochain.

M. Hickman était ministre de la Justice à l'époque où son ministre délégué, feu Vincent McCarthy, au-

rait accepté que deux religieux soupçonnés quittent la province.

Ironie du sort, M. Hickman dirige présentement une Commission d'enquête, en Nouvelle-Écosse, sur l'affaire Donald Marshall, cet homme victime d'une erreur judiciaire qui a passé 12 ans en prison.

Le président de la Commission d'enquête sur le scandale du Mount Cashel, le juge retraité Samuel Hughes, va tenter de savoir si M. Hickman était au courant, en 1975, de l'étrange avortement d'une enquête policière sur la congrégation religieuse.

La police avait interrogé 26 jeunes garçons mais n'avait pas porté d'accusation avant l'an dernier lorsque d'anciens résidents ont crié au scandale. Neuf frères et anciens frères ont, depuis lors, été accusés.

En raison du scandale, l'orphelinat fondé au début du siècle fermera ses portes dans quelques mois.

La Commission débat toujours la question de savoir si l'on doit appeler à la barre les neuf accusés. Ces derniers craignent qu'un témoignage de-

vant la Commission ne menace leur droit à un procès juste et équitable.

« C'est une question de temps, c'est une question d'argent, il faut savoir à quoi peut servir de faire admettre à un frère qu'il a agressé physiquement ou sexuellement l'un des résidents », a expliqué M. Herb Vivian, secrétaire exécutif de la Commission.

« Ce n'est pas le but de notre enquête. Nous voulons savoir à quel moment et de quelle façon s'est produite la faille dans le système ».

Un autre témoignage important sera celui du juge en chef du Tribunal de la famille de Terre-Neuve, Mary Noonan, avocate au ministère de la Justice au milieu des années 1970.

Les deux prochaines semaines d'audiences seront moins spectaculaires que les autres. La première série de témoignages sera composée de secrétaires et de fonctionnaires. Mais la dernière étape pourrait révéler des faits étonnants, et se terminer de façon dramatique.

Les coupures à Via provoquent des réactions amères au Canada

d'après la Presse Canadienne

Voici un échantillon de réactions et commentaires de citoyens, employés de Via ou politiciens, recueillis hier, à propos de la suppression de la moitié des services de Via Rail, qui entre en vigueur aujourd'hui.

■ « Lorsque je suis entré ici, il y a 39 ans, je n'aurais jamais cru que je serais la dernière personne à travailler à la gare de New Glasgow », a dit M. Ivan Murray, employé de Via qui a accepté de prendre sa retraite plutôt que d'être réaffecté dans une autre gare, lorsque Via a annoncé que le train ne ferait plus escale dans sa ville natale.

■ « D'ici six mois, Via va être la risée de la population, tout comme

le service postal l'a toujours été », a écrit un client de Via, M. Marc Emery, de London, Ont., dans une lettre au quotidien *London Free Press*. Il faisait allusion à un de ses voyages à bord d'un train de Via, où il faisait froid, où il est arrivé à destination avec trois heures de retard, et où le personnel de bord était « désagréable et hostile ».

■ « Dans l'Histoire de notre pays, il n'y a pas de sang, pas de guerre civile, pas de révolution sanglante. Nous sommes la seule nation au monde à avoir été créée de façon pacifique par la construction d'un chemin de fer », dit l'auteur et historien Pierre Berton.

■ « De toute évidence, ils savent quelque chose que notre gouvernement ignore », a dit le maire de

Toronto, Art Eggleton, qui observe qu'au moment où Via réduit ses services, plusieurs pays européens investissent dans l'amélioration de leur système ferroviaire.

■ « Ils m'ont dit que j'avais un bel avenir devant moi... que les choses iraient de mieux en mieux. Maintenant, regardez où j'en suis », se plaint Nestor Sydyj, 31 ans, travailleur de bureau chez Via, qui vient d'apprendre qu'il n'avait plus d'emploi.

■ « Vous en gagnez un peu, vous en perdez un peu », a commenté le ministre fédéral de la Justice, Doug Lewis, à propos de la décision d'un tribunal de la Colombie-Britannique qui a ordonné à Via de maintenir ses liaisons ferroviaires sur l'île de Vancouver.

Les USA, la Bolivie, la Colombie et le Pérou se liguent contre la drogue

SANTA CRUZ (Reuter) — Les États-Unis, la Colombie, le Pérou et la Bolivie sont parvenus hier à un accord sur le lancement d'une offensive contre la drogue avec une participation plus importante de l'armée et un financement accru des États-Unis.

L'accord, mis au point par des délégations des quatre pays réunies à Santa Cruz, en Bolivie, sera annoncé officiellement lors du sommet qui réunira, le 15 février à Cartagena, en Colombie, le président George Bush et les chefs d'État des trois pays pro-

ducteurs de cocaïne, ont dit des participants à la réunion.

« Pour la première fois, les quatre pays constitueront un front commun pour faire face au très grave problème de la drogue », a dit le ministre bolivien des Affaires étrangères Carlos Iturralde à l'issue de la rencontre préparatoire au sommet.

Il a précisé que l'offensive serait lancée simultanément sur tous les fronts et porterait aussi bien sur la limitation de la consommation aux États-Unis que sur l'introduction de cultures de remplacement pour les

paysans qui font pousser la coca en Bolivie et au Pérou.

Les États-Unis se sont engagés à accroître de manière notable leur aide économique aux trois pays producteurs, notamment en soutenant la balance des paiements pour compenser la chute des rentrées de devises étrangères provenant du trafic de drogue, ont dit des participants.

La nouvelle stratégie prévoit une lutte contre le blanchiment de l'argent de la drogue, des procédures plus expéditives d'extradition des trafiquants et la confiscation de

leurs avoirs.

Les pays sud-américains ont accepté d'engager directement leurs forces armées dans la lutte contre la production de drogue, ainsi que le demandaient les États-Unis en raison des succès limités enregistrés par la police. Jusqu'ici, seule la Colombie a eu recours à son armée pour combattre les cartels de la drogue qui produisent la majeure partie de la cocaïne consommée aux États-Unis.

Au Pérou et en Bolivie, l'armée ne fournit que la logistique aux brigades anti-droque opérant contre les labo-

ratoires dissimulés dans la jungle.

Les pays producteurs ont en revanche rejeté un projet des États-Unis qui proposait d'utiliser leurs forces pour surveiller les eaux internationales et l'espace aérien dans les Antilles.

« La Colombie y était absolument opposée et les États-Unis n'ont pas insisté », a dit un responsable bolivien.

S'étant attiré de vives critiques de la Colombie, le Pentagone a dû ajourner la semaine dernière l'envoi

de navires de guerre dans les eaux internationales au large de la Colombie.

L'aide américaine sera liée aux progrès enregistrés dans l'application d'un programme antidroque dans chaque pays et à l'adoption de politiques économiques saines, ont dit des participants.

Aucun chiffre n'a été avancé lors de la réunion préparatoire et les prêts américains seront fixés sur une base multilatérale après le sommet, a déclaré un responsable du trésor américain.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Le Canada

sons économiques l'utilisation de la mer comme « réceptacle de déchets » de toute sorte.

Depuis 10 ans, Ottawa a accordé en moyenne 163 permis d'élimination en mer pour toute sorte de déchets, dont 225 000 tonnes de déchets de poissons, des vieux navires et des armes à feu dont on ne dit pas s'il eût été possible d'en recycler le métal. Le rapport ne dit pas, non plus, quelle proportion de ces immersions ont fait au préalable l'objet d'études d'impact et d'audiences publiques.

Mais de tous les rejets autorisés, ce sont principalement les résidus de dragage — provenant généralement des abords contaminés des installations portuaires — qui constituent l'essentiel des déchets noyés en mer. En 1987, 5,3 millions de tonnes de résidus de dragage ont ainsi été immergées, soit plus de 90 % du tonnage global dont le rejet a été autorisé. Des 165 permis fédéraux « délivrés » (sic) en 1987, quelque 122 — soit 73,9 % — autorisaient l'immersion de ces résidus.

Selon le rapport fédéral, 90 % des résidus de dragage sont « relativement inoffensifs », ce qui signifie qu'on y trouve, mais en quantité jugée non alarmante, des métaux lourds, des substances synthétiques ainsi que des huiles et graisses. Les vrais résidus contaminés de dragage, précise le rapport sans en dire davantage, sont éliminés dans des « installations de confinement » dont on ne dit si elles sont terrestres ou maritimes.

« En une occasion, ajoute le rapport qui ne précise pas davantage, le Canada a autorisé « une immersion au-delà de la limite du plateau continental ». Et « dans quelques cas », on a pris la précaution de recouvrir ces résidus sur le fond marin !

Les 43 autres permis autorisaient l'élimination de divers déchets : cinq visaient l'élimination de vieux navires, 27 le rejet de déchets de poissons ; un, l'élimination de rebuts métalliques ; un autre, l'élimination de 200 armes à feu prohibées et les deux derniers, l'élimination de débris d'excavation.

Environnement Canada a aussi autorisé l'expérimentation en mer d'un traceur radio-actif et trois déversements d'hydrocarbures pour tester des dispositifs de récupération de pétrole sous les glaces. Enfin, un permis a été accordé pour l'incinération de déchets de cuisine des navires du port de Vancouver. Dans la région Atlantique, on a aussi autorisé l'immersion des solutions de saumure provenant de cavernes salines et un rejet de chaux éteinte.

Le dragage de petites zones portuaires représentait 93 % de tous les résidus de ce type immergés en 1987. Les autres permis accordés par Ottawa touchaient des volumes de dragage entre 100 000 et 2 millions de tonnes de résidus, comme ce fut le cas pour le fleuve Fraser en Colombie-Britannique et la baie de Courtenay au Nouveau-Brunswick (500 000 tonnes. Les quelque 3 millions de tonnes draguées chaque année dans le Saint-Laurent, qui sont relarguées dans le fleuve malgré leur teneur en contaminants, n'apparaissent pas dans ce bilan puisqu'il s'agit selon la loi de rejets non pas en mer mais dans des eaux intérieures.

Les déchets de cuisine dont l'incinération en mer a été autorisée dans la région de Vancouver totalisaient 1500 tonnes alors que les débris de construction autorisés atteignaient

71 000 tonnes.

C'est au Québec que le gouvernement vérifie le moins si on y respecte la Loi sur l'immersion des déchets en mer. Le rapport indique en effet qu'en 1987, seulement deux inspections (8 %) ont permis de vérifier la conformité des activités permises avec la loi. En comparaison, 15 % des projets autorisés ont été inspectés dans la région atlantique comparativement à 97 % sur la côte ouest.

Au Québec, aucun des 25 sites de rejets autorisés par Ottawa n'a été inspecté en 1987 comparativement à cinq sur les 32 permis dans la région du Pacifique et du Yukon. Deux seulement étaient visités dans la région atlantique sur un total de 102...

Le rapport d'Environnement Canada affirme qu'il « semble » que les effets de l'immersion en mer de résidus de dragage soient « locaux et de courte durée ». Les études d'Ottawa visant à établir plus sérieusement cette hypothèse sont en train de se faire : elles vont porter sur des essais de toxicité des sédiments, sur la gestion des impacts physiques sur le milieu marin, sur la contrôle de la qualité des données, sur l'inspection actuellement fragmentaire des lieux d'immersion et sur la mise au point de façons de faire l'incinération de déchets en mer qui soient plus acceptables au plan environnemental.

Depuis 1988, la Cour suprême du Canada a fait une nouvelle brèche constitutionnelle en faveur d'Ottawa en statuant que la Loi sur l'immersion des déchets en mer s'appliquait aux eaux côtières qui relèvent de la compétence provinciale.

◆ Remontons

demie, le pas sur le macadam et sa largeur atteindra 21,5 m (65 pieds).

Le haro a été lancé sur les marchands « à la sauvette » qui vendent marrons chauds et autres babioles sans permis de la ville. Le maire Chirac a même avancé en conférence de presse que le Conseil de Paris envisage d'adopter des mesures réglementaires pour inciter l'implantation d'activités culturelles sur l'avenue. C'est que la multiplication des centres commerciaux, plus rentables au pied carré, a failli signer la fermeture des six grands cinémas qui ont pignon sur les Champs-Élysées.

Hétéroclite, le mobilier urbain : réverbères, poubelles, panneaux d'information, boîtes aux lettres, bornes et kiosques à journaux seront redessinés au goût du jour par le grand concepteur Jean-Marie Wilmette.

Pour l'heure, seulement deux bâtiments ont le privilège de figurer sur la liste des monuments historiques, l'Hôtel de la Paiva et l'ancien Claridge. Même si le maire Jacques Chirac n'a allongé cette liste que de six adresses, le groupe de sauvegarde culturelle de Paris, *Remontons les Champs-Élysées*, s'estime satisfait du « lifting » proposé par la mairie.

« Nous avons suivi l'étude pas à pas et, même si tout n'y est pas, M. Chirac a bien dit que beaucoup restait à raffiner », soutient le président de l'association, M. Maurice Caze-neuve, également président de Télé-Union Production, une société de production de télévision qui a son siège avenue des Champs-Élysées.

La mise en oeuvre du plan sera amorcée en 1991 et devrait être terminée avant la fin du mandat du maire, dans cinq ans, a promis Jacques Chirac. Ce qui n'empêche pas la spéculation immobilière de continuer à battre son plein.

« Il y aura toujours une menace, car nous ne sommes pas au courant de toutes les transactions qui ont lieu sur les Champs. Mais, s'il le faut, on se remobilisera comme nous l'avons fait pour sauver le Fouquet's », assure M. Caze-neuve. L'exploitant du célèbre bistrot est pour sa part moins optimiste. « Ce n'est que de-

puis cette affaire qu'on s'intéresse au sort des Champs-Élysées. Avant, tout le monde s'en foutait », opine-t-elle.

De fait, la tâche ne sera pas facile, car les horreurs mercantiles décriées par l'élite attirent toujours une foule bigarrée de touristes qui fait tinter les tiroirs-caisses. Comme en fait foi la foule rassemblée devant le gigantesque Père Noël aux commandes d'un traineau cliquant présentement accroché à la façade du MacDonald local. « Merry Christmas » Champs-Élysées !

◆ Sheila

Communes, alors que le Manitobain Lloyd Axworthy fait la chasse aux dollars, elle se présente sur la ligne de départ, trilingue (anglais, français, italien), avec dans ses bagages 8 ans sur les banquettes de l'opposition dont 3 à Queen's Park, et l'expérience d'une course au leadership, perdue, mais de peu, à un David Peterson devenu depuis le libéral le plus influent au Canada anglais.

Ses partisans ne se gênent pas pour dire que la meilleure façon de signifier que le PLC n'est plus le parti usé dont les Canadiens se sont lassés en 1984, c'est de mettre une femme à sa tête... comme le NPD et comme les libéraux de la Saskatchewan et du Manitoba.

Dans un parti fatigué par d'interminables querelles intestines, Sheila Copps revendique des années de loyauté à John Turner, des années pendant lesquelles Paul Martin était encore bien au chaud dans sa salle de conseil d'administration.

Au Québec, elle se contente pour maintenant de déposer sa carte de visite : son appui indéfectible à l'Accord du Lac Meech. Mais si Paul Martin n'est pas à la hauteur des espoirs de ceux qui veulent faire la vie dure à Jean Chrétien, la candidate ontarienne, qui sait dire efficacement sa façon de penser en français, ne se laissera pas oublier.

Le Québec et surtout le Lac Meech vont d'ailleurs dominer cette première semaine d'activité intense de la course.

Après avoir vu Sheila Copps revendiquer des états de service constitutionnels « impeccables », demain, Jean Chrétien tentera d'expliquer dans un discours majeur comment il aurait répondu aux cinq conditions du Québec... mais sans passer par le Lac Meech.

Et mercredi, Paul Martin lancera sa campagne de Montréal, laissant ainsi entendre à son parti que la reconquête du Québec passe par lui.

Par ailleurs, le député de Broadview-Greenwood en Ontario, M. Dennis Mills, 44 ans, annoncera sa participation à la course au leadership libéral au mois de février.

C'est une bonne nouvelle, parce que M. Mills n'est certainement pas un homme politique comme les autres. Si ses chances de l'emporter sont minces, parce qu'il est peu connu, il surprendra sûrement par sa façon de voir et de dire les choses.

Cet homme d'affaires, qui admet volontiers être millionnaire, a fait son argent en louant de la vaisselle, des ustensiles, des chaises et des tables pour des réceptions dans la région de Toronto.

M. Mills admet aussi qu'il « est un peu excentrique », qu'il voit son rôle politique de façon différente.

S'il est un nouveau aux Communes, M. Mills a quand même quatre années de service (de 1980 à 1984) dans le cabinet de l'ex-premier ministre libéral Pierre Trudeau.

Pendant ce séjour dans les coulisses du pouvoir, à titre de conseiller sénior, le futur candidat au leadership a développé une admiration sans borne pour son maître. « Je n'oublierai jamais, a-t-il dit, l'opportunité qui m'a été offerte de travail-

ler avec le plus grand premier ministre que le monde libre aura connu ».

Cette admiration a effectivement modelé les opinions politiques de M. Mills qui ressemblent à s'y méprendre à celles de son idole. Pour les mêmes raisons que M. Trudeau, il est opposé à l'accord du Lac Meech et il est favorable à ce qu'il appelle « un gouvernement national fort ».

Selon lui, le Canada ne peut se forger une identité et un esprit nationaux si les gouvernements provinciaux ont la possibilité de refuser de participer, comme le propose l'accord du Lac Meech, à des programmes nationaux.

M. Mills ne veut absolument pas que le gouvernement national cède des pouvoirs fondamentaux et il est tout à fait contre la formule de l'unité des provinces pour amender la constitution.

S'il est éliminé aux premiers tours de scrutin en juin prochain à Calgary, M. Mills se retrouvera probablement dans le camp de M. Jean Chrétien, pour lequel il avait travaillé en 1984. Pour le moment il met sur pied son organisation et courtise les partisans libéraux de tout le pays.

Samedi enfin, les dirigeants du PLC ont mis la dernière main aux modalités de la course.

Ils s'attendent à ce qu'il soit beaucoup question de constitution au cours des 6 rencontres régionales qui seront les jalons de la course d'ici juin.

Même si aucun sujet ne sera imposé, « le Lac Meech reviendra à chaque rencontre », prédit l'ancien ministre Serge Joyal, co-président des tribunes des candidats. Des rencontres qui pourraient donner lieu à de véritables prises de bec, puisque le parti a décidé de fournir aux candidats l'occasion de se prendre verbalement aux cheveux.

Les débats libéraux se dérouleront dans un cadre moins rigide que ceux du NPD. Une heure entière sera consacrée chaque fois à des échanges presque libres entre candidats.

Le premier de ces débats se déroulera dès la fin du mois à Toronto. Il y en aura ensuite à Yellowknife, Vancouver, Winnipeg, Halifax, et finalement, début juin, à Montréal.

◆ Sursis

Selon le président du syndicat, avec les années d'expérience un employé pouvait espérer améliorer ses conditions de vie en adoptant graduellement des heures de travail plus convenables. Il s'agissait là d'une sorte de « pacte social » avec la direction, pacte qui aurait été rompu par Mme Louise Roy lorsqu'elle a annoncé les nouveaux horaires de travail. M. Lamoureux soutient que la majorité des employés préfèrent commencer tôt le matin.

Le but visé par le syndicat, continue-t-il, c'est de réduire le nombre d'heures de travail. « Cette réduction peut se répartir sur quatre jours, et nous sommes ouverts en ce qui concerne les modalités d'application de ce principe ».

Les deux parties en sont actuellement à la conciliation... et le syndicat s'inquiète du conciliateur. « Le porte-parole à la table de négociation n'est même pas quelqu'un de la STCUM », ajoute M. Lamoureux. C'est un avocat de pratique privée qui doit souvent revenir à l'employeur pour vérifier des informations. C'est un peu absurde. Nous informons Mme Roy que nous sommes disponibles en tout temps pour la rencontrer suivant l'horaire qui conviendra ».

Pour sa part la STCUM a rappelé vendredi sa « volonté de négocier véridiquement avec les représentants du syndicat ». Concernant les horaires de travail, l'entreprise de transport avait « renouvelé les ouvertures qu'elle a déjà formulées, à savoir la possibilité de faire les ajustements

nécessaires par centre de transport, en fonction des besoins opérationnels et de ceux des employés, s'il y a lieu. Il faut toutefois donner une chance réelle à ces nouveaux horaires de fonctionner efficacement », ajoutait-on.

Des rencontres sont prévues entre les parties, en présence du conciliateur, les 16 et 17 janvier.

◆ Tuerie

léphone d'Erevan que 30 personnes — toutes arméniennes — avaient été tuées à Bakou.

Des militants arméniens ont rapporté que plus de 500 000 personnes s'étaient rassemblées place de la Liberté, à Erevan, pour participer à un meeting organisé par le mouvement de masse Front populaire.

Les orateurs se sont succédés, accusant Moscou de fermer les yeux sur les massacres et de n'avoir pas envoyé de troupes à temps pour protéger les Arméniens.

Informée de la venue de Nikolai Sioumkov, membre du bureau politique, et du vice-premier ministre soviétique Ivan Silaiev, la foule s'est mise à scander : « Nous ne voulons pas d'émissaires de Moscou », ont rapporté des militants.

Un porte-parole du Front populaire a déclaré à Reuter que Sioumkov avait tenté un peu plus tard de s'adresser à une centaine de milliers de personnes rassemblées devant le Comité central du Parti mais qu'il avait été hué.

Le premier secrétaire du Parti communiste arménien Sourén Aroutounian a par la suite proclamé l'état d'urgence dans la ville, a ajouté le porte-parole.

Selon des journalistes locaux, les rues de Bakou étaient sillonnées par des groupes de militants azerbaïdjanais en armes et en possession d'adresses d'habitants arméniens. Les autorités s'attendaient à voir le bilan s'alourdir. D'après Tass, des policiers regardaient sans intervenir des pilliers s'en prendre à des habitants en jetant dans la rue ce qu'ils y trouvaient.

Chakhazarian a dit avoir été informé d'autres incidents dirigés contre des Arméniens en divers points de l'Azerbaïdjan.

Selon des militants, un responsable arménien du district azerbaïdjanais de Chaumian, en bordure du Haut-Karabakh, a adressé au président Mikhaïl Gorbatchev et au ministre de la Défense Dmitri Iazov des télégrammes dénonçant une guerre ouverte entre Azéris et Arméniens.

« Le risque de déclenchement d'une guerre civile est tout à fait réel », dit l'un de ses messages.

Selon le journal *Komsomolskaia Pravda*, la plupart des dirigeants communistes du Chaumian — apparemment tous arméniens — ont été enlevés et sont retenus en otages par des Azéris depuis le 9 janvier.

Le quotidien des armées *Sovetskaia Rossiia* compare la région à une zone de combats et rapporte que des Azéris forment des détachements armés dont chacun est doté d'un drapeau.

Selon les militants, le rassemblement d'Erevan s'est traduit par la création d'un comité de défense et la formation de groupes chargés de défendre les Arméniens du Haut-Karabakh. Une brigade spéciale de la police arménienne a été dépêchée dans la région par avion.

Par ailleurs, le numéro un soviétique s'est efforcé pendant son séjour à Vilnius de maintenir à tout prix le contact avec les Lituaniens, de façon à éviter toute mesure unilatérale de leur part, et de gagner du temps face aux événements politiques qui s'accroissent en URSS, estimant dimanche les observateurs.

« Dans les tous prochains mois,

15 janvier

par la PC et l'AP

1989 : les résidents de Saint-Pierre-et-Miquelon bloquent les pistes de l'aéroport local pour protester contre l'attitude de la France dans le dossier de la pêche.

1988 : une entente de principe intervient entre Québecair et les syndicats représentant ses employés au sol et ses agents de bord.

1987 : collision aérienne à Salt Lake City, en Utah : 16 morts ; l'exploitant de Montréal, Jean Drapeau, est au nombre des dix-huit Québécois qui reçoivent l'Ordre national du Québec.

1986 : Mikhaïl Gorbatchev propose un plan de désarmement, afin de libérer la terre des armes nucléaires d'ici la fin du siècle ; Les provinces maritimes se relèvent d'une importante tempête marquée par un mélange de pluie, de neige et de vents violents.

1985 : Tancredo Neves devient le premier président civil du Brésil depuis 21 ans.